



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115 quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Tél. : 03 22 26 60 40 - E-mail : contact@gemel.org

Projet INTERREG CLANCY **Suivis des crabes chinois** **(*Eriocheir sinensis*) sur les fleuves** **des Hauts-de-France en 2025**



Rapport du GEMEL n°26-003
5 février 2026

Travail réalisé pour:

Clancy

Interreg
North Sea



Co-funded by
the European Union



Céline ROLET
Emma BECUWE
Florent STIEN
Jean-Denis TALLEUX
Stéphanie DORTHE



Responsable de l'étude : Céline Rolet (Directrice et chargée de recherches)

Terrain : Florent Stien (Assistant ingénieur), Jean-Denis Talleux (Assistant ingénieur), Céline Rolet, Emma Becuwe (Chargée d'études), Stéphanie Dorthé (Assistante de direction)

Biométries : Jean-Denis Talleux et Florent Stien

Cartographie : Céline Rolet

Analyses de données : Céline Rolet et Emma Becuwe

Rédaction : Céline Rolet et Emma Becuwe

Citation : Rolet, C., Becuwe, E., Stien, S., Talleux, J.-D., Dorthé, S. (2026). Projet Interreg CLANCY : suivis des crabes chinois (*Eriocheir sinensis*) sur les fleuves des Hauts-de-France en 2025. *Rapport du GEMEL 26-003* : 142 p + annexes.

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction	1
II.	<i>Eriocheir sinensis</i> : état de l'art	4
A.	Biologie et écologie du crabe chinois.....	4
B.	Distribution géographique	5
III.	Sites d'études	10
IV.	Campagnes de prélèvements.....	40
A.	Engins et méthodes de pêche	40
1.	Nasses à crustacés	40
2.	Pièges Condo ou « condo trap »	42
C.	Problèmes rencontrés	48
V.	Resultats.....	50
A.	L'Aa (Nord)	50
1.	Paramètres environnementaux	50
2.	Faune capturée	52
B.	La Slack (Pas-de-Calais)	55
1.	Paramètres environnementaux	55
2.	Faune capturée	58
C.	Le Wimereux (Pas-de-Calais).....	61
1.	Paramètres environnementaux	61
2.	Faune capturée	64
D.	La Liane (Pas-de-Calais)	67
1.	Paramètres environnementaux	67
2.	Faune capturée	70
E.	La Canche (Pas-de-Calais).....	72

1. Paramètres environnementaux	72
2. Faune capturée	75
F. L'Authie (Somme).....	78
1. Paramètres environnementaux	78
2. Faune capturée	82
G. Le Canal de Retz (Somme).....	84
1. Paramètres environnementaux	84
2. Faune capturée	88
H. La Maye (Somme).....	91
1. Paramètres environnementaux	91
2. Faune capturée	95
I. La Somme (Somme)	98
1. Paramètres environnementaux	98
2. Faune capturée	102
J. Le Canal à Poissons (Somme)	106
1. Paramètres environnementaux	106
2. Faune capturée	110
K. L'Amboise (Somme)	113
1. Paramètres environnementaux	113
2. Faune capturée	115
L. La Bresle (Seine-Maritime).....	117
1. Paramètres environnementaux	117
2. Faune capturée	121
VI. Conclusions sur les suivis en 2025	124
A. Bilan des suivis avec les nasses à crustacés et les pièges condo	124

B.	Capture de crabes chinois au chalut par les pêcheurs embarqués	128
C.	Suivi du crabe chinois par ADN environnemental	131
D.	Echanges avec les partenaires et communication	132
VII.	Actions futures	138
VIII.	Bibliographie	141

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 : Femelle de crabe chinois <i>Eriocheir sinensis</i> capturée en juin 2022 au large de la baie de Somme par Fabrice Montassine (pêcheur embarqué du Hourdel)	2
Figure 2 : Le crabe chinois <i>Eriocheir sinensis</i> (H. Milne-Edwards, 1853), habitus dorsal du mâle (©Chouquet, 2022)	4
Figure 3 : Cycle de vie d' <i>Eriocheir sinensis</i> (Bentley, 2011).....	5
Figure 4 : Distribution du crabe chinois (<i>Eriocheir sinensis</i>) en France métropolitaine (d'après, P. Noël INPN-MNHN 2016)	6
Figure 5 : Localisation des deux communes dans le département du Nord (59) pour les suivis sur le fleuve Aa ..	10
Figure 6 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Aa à Saint-Momelin	11
Figure 7 : Site amont de l'Aa à Saint-Momelin.....	11
Figure 8 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Aa à Saint-Georges-sur-l'Aa.....	12
Figure 9 : Site aval de l'Aa à Saint-Georges-sur-l'Aa	12
Figure 10 : Localisation des huit communes associées aux cours d'eau de la Slack, le Wimereux, la Liane et la Canche dans le département du Pas-de-Calais (62)	13
Figure 11 : Localisation de la pose de la nasse sur la Slack à Rinxent	14
Figure 12 : Site amont de la Slack à Rinxent	14
Figure 13 : Localisation de la pose de la nasse sur la Slack à Ambleteuse	15
Figure 14 : Site aval de la Slack à Ambleteuse	15
Figure 15 : Localisation de la pose de la nasse sur le Wimereux à Pittefaux	16
Figure 16 : Site amont du Wimereux à Pittefaux	16
Figure 17 : Localisation de la pose de la nasse sur le Wimereux à Wimille	17
Figure 18 : Site aval du Wimereux à Wimille.....	17
Figure 19 : Localisation de la pose de la nasse sur la Liane à Crémarest	18
Figure 20 : Site amont de la Liane à Crémarest.....	18
Figure 21 : Localisation de la pose de la nasse sur la Liane à Isques.....	19
Figure 22 : Site aval de la Liane à Isques	19
Figure 23 : Localisation de la pose de la nasse sur la Canche à Maresquel-Ecquemicourt	20

Figure 24 : Site amont de la Canche à Maresquel-Ecquemecourt.....	20
Figure 25 : Localisation de la pose de la nasse sur la Canche à La Calotterie	21
Figure 26 : Site aval de la Canche à La Calotterie	21
Figure 27 : Localisation des dix communes dans le département de la Somme (80) où les suivis seront réalisés sur l'Authie, le Canal de Retz, la Maye, la Somme et le Canal à Poissons	22
Figure 28 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Authie à Argoules.....	23
Figure 29 : Site amont de l'Authie à Argoules	23
Figure 30 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Authie à Conchil-le-Temple (pont à cailloux)	24
Figure 31 : Site aval de l'Authie à Conchil-le-Temple	24
Figure 32 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal de Retz à Monchaux (Quend).....	25
Figure 33 : Site amont du canal de Retz à Monchaux (Quend)	25
Figure 34 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal de Retz à Quend (gîte Cœur de Baie)	26
Figure 35 : Site aval du canal de Retz à Quend (gîte Cœur de Baie)	26
Figure 36 : Localisation de la pose de la nasse sur la Maye à Bernay-en-Ponthieu	27
Figure 37 : Site amont de la Maye à Bernay-en-Ponthieu.....	27
Figure 38 : Localisation de la pose de la nasse sur la Maye au Crotoy.....	28
Figure 39 : Site aval de la Maye au Crotoy.....	28
Figure 40 : Localisation de la pose de la nasse sur la Somme à Fontaine-sur-Somme.....	29
Figure 41 : Site amont de la Somme vers Fontaine-sur-Somme.....	29
Figure 42 : Localisation de la pose de la nasse sur la Somme à Boismont	30
Figure 43 : Site aval de la Somme à Boismont	30
Figure 44 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal à poissons à Wathiéhurt (Lanchères).....	31
Figure 45 : Site amont du canal à Poissons à Wathiéhurt (Lanchères)	31
Figure 46 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal à poissons au Hourdel	32
Figure 47 : Site aval du canal à Poissons au Hourdel	32
Figure 48 : Localisation des deux communes dans le département de la Seine-Maritime (76) où les suivis seront réalisés sur la Bresle	33
Figure 49 : Localisation de la pose de la nasse sur la Bresle à Nesle-Normandeuse	34
Figure 50 : Site amont de la Bresle à Nesle-Normandeuse	34

Figure 51 : Localisation de la pose de la nasse sur la Bresle à Ponts-et-Marais.....	35
Figure 52 : Site aval de la Bresle à Ponts et Marais.....	35
Figure 53 : Localisation de la pose du piège Condo sur la Somme au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme	36
Figure 54 : Site aval de la Somme au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme.....	37
Figure 55 : Localisation de la pose de pièges à condo sur l'Amboise à Estrébœuf (Neuville).....	38
Figure 56 : Site amont de l'Amboise à Estrébœuf (Neuville)	38
Figure 57 : Localisation de la pose de pièges à condo sur l'Amboise à Saint-Valery-sur-Somme	39
Figure 58 : Site aval de l'Amboise à Saint-Valery-sur-Somme.....	39
Figure 59 : Nasse à bouquet modifiée utilisée pour l'étude	40
Figure 60 : Etiquette disposée sur l'ensemble des nasses à crustacés	41
Figure 61 : Piège condo ou « condo trap ».....	42
Figure 62 : Photos de pièges condo utilisés au Pays de Galles (© Oscar Norton Jones)	44
Figure 63 : Pièges à condo en action dans la passe à poisson du barrage sur le Chester au Pays de Galles et crabes chinois logés dans les tubes (© Oscar Norton Jones)	44
Figure 64 : Pièges condo construits et déployés par le GEMEL en 2025.....	45
Figure 65 : Contenant étanche pour le transport des espèces allochtones depuis le site de capture jusqu'au GEMEL.....	46
Figure 66 : Localisation des 13 communes dans les départements de la Somme (80) et de la Seine-Maritime (76) où les suivis seront réalisés sur les 7 fleuves suivants : Authie, Canal de Retz, Maye, Somme, Canal à Poissons, Amboise et Bresle.....	47
Figure 67 : Site de la Liane aval (Isques) et de la Maye amont (Bernay-en-Ponthieu) ; jours du constat des vols des nasses à crustacés.....	48
Figure 68 : Deux écrevisses américaines (<i>Faxonius limosus</i>) piégées sur l'Aa en aval (gauche) et en amont (droite) lors de la campagne hivernale	52
Figure 69 : Ecrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) et chabot commun (<i>Cottus gobio</i>) à gauche, capturés en aval de l'Aa et chabot commun (à droite) capturé en amont au cours de la campagne du printemps	53
Figure 70 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Slack.....	56
Figure 71 : Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>) et Vairon (<i>Phoxinus phoxinus</i>) capturés en amont de la Slack et relâchés lors de la campagne hivernale	58
Figure 72 : : Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>) capturé en amont de la Slack et relâché lors de la campagne printanière.....	58

Figure 73 : Vairons (<i>Phoxinus phoxinus</i>) capturés en amont de la Slack et relâchés lors de la campagne estivale	59
Figure 74 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Wimereux.....	62
Figure 75 : Ablette (<i>Alburnus alburnus</i>) capturée sur le site aval du Wimereux lors de la campagne hivernale ..	64
Figure 76 : Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) capturée sur le site aval du Wimereux lors de la campagne printanière.....	65
Figure 77 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Liane	68
Figure 78 : Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>) capturé sur le site aval de la Liane lors de la première relève de la campagne printanière.....	70
Figure 79 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Canche	73
Figure 80 : Epinoche à 3 épines (<i>Gasterosteus aculeatus</i>) capturée en aval de la Canche lors de la campagne printanière.....	75
Figure 81 : Anguilles d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) capturées en aval de la Canche lors de la campagne estivale	76
Figure 82 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur l'Authie	79
Figure 83 : Nasse à crustacés vide et piège condo vide après relève sur l'Authie	82
Figure 84 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Canal de Retz	85
Figure 85 : Gobie buhotte (<i>Pomatoschistus minutus</i>) capturé en aval du Canal de Retz lors de la campagne printanière.....	88
Figure 86 : Crabes verts, juvéniles de bar et crevette des marais capturés et relâchés en aval du Canal de Retz lors de la campagne estivale	89
Figure 87 : Loche franche (<i>Barbatula barbatula</i>) capturée en amont de la Maye lors de la campagne hivernale	95
Figure 88 : Flet (<i>Platichthys flesus</i>) (gauche) et épinoches à 3 épines (<i>Gasterosteus aculeatus</i>) (droite) capturés en aval de la Maye lors de campagne estivale.....	96
Figure 89 : Ecrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) (gauche) et loche franche (<i>Barbatula barbatula</i>) (droite) capturées en aval de la Maye lors de la campagne automnale	96
Figure 90 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Somme	99
Figure 91 : Ecrevisses américaines (<i>Faxonius limosus</i>) capturées en amont de la Somme lors de la campagne hivernale.....	102
Figure 92 : Jeune écrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) capturée en amont de la Somme lors de la campagne printanière.....	102
Figure 93 : Ecrevisses américaines (<i>Faxonius limosus</i>) et perche soleil (<i>Lepomis gibbosus</i>) capturées en amont de la Somme lors de la campagne estivale	103

Figure 94 : Crabe vert (<i>Carcinus maenas</i>) et crabe à pinces (Hemigrapsus takanoi) capturés en aval de la Somme au Cap Hornu lors de la campagne automnale	104
Figure 95 : Perche commune (<i>Perca fluviatilis</i>) capturée en amont de la Somme lors de la campagne automnale	104
Figure 96 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Canal à Poissons	107
Figure 97 : Epinoche à 3 épines (<i>Gasterosteus aculeatus</i>) capturée en aval du Canal à Poissons lors de la campagne hivernale.....	110
Figure 98 : Crabes verts (<i>Carcinus maenas</i>) capturés en aval du Canal à Poissons lors de la campagne estivale	111
Figure 99 : Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>) et écrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) capturés en amont de l'Amboise lors de la campagne automnale	115
Figure 100 : Ecrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) avec une moule zébrée (<i>Dreissena polymorpha</i>) capturée sur l'étang à proximité de la Bresle aval lors du suivi hivernal.....	121
Figure 101 : Ecrevisse américaine (<i>Faxonius limosus</i>) et perche commune (<i>Perca fluviatilis</i>) capturées sur l'étang de Ponts-et-Marais au cours de la campagne automnale	122
Figure 102 : Moules zébrées captées sur une corde coco dans l'étang à Ponts-et-Marais dans la Seine-Maritime	126
Figure 103 : Gérard Montassine (pêcheur) et Céline Rolet (GEMEL) lors du débarquement des crabes chinois au Hourdel en novembre 2025.....	128
Figure 104 : Exemple de crabe chinois avec les agents du projet CLANCY au laboratoire du GEMEL (Emma Becuwe, Jean-Denis Talleux et Florent Stien) et mesure d'un crabe chinois au pied à coulisse électronique	129
Figure 105 : Crabe chinois femelle ovigère (gauche) et crabe chinois mâle (droite).....	129
Figure 106 : Prélèvements d'eau au Hourdel (gauche) et filtration de l'eau au laboratoire du GEMEL (droite).	131
Figure 107 : Relève des nasses lors de la campagne printanière avec Mr Arnaud Abadie de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur les fleuves du Pas-de-Calais (Canche haut gauche, Liane haut droit, Wimereux bas gauche et Slack bas droit)	132
Figure 108 : Relève des nasses lors de la campagne estivale avec Mr Arnaud Abadie et Mr Mathieu Dubois (stagiaire) de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur les fleuves du nord du département de la Somme (Authie haut gauche, Canal de Retz haut droit et Maye en bas)	133
Figure 109 : Première slide de la communication faite au GT Littoral le 23 juin 2025	134
Figure 110 : Communications du projet CLANCY sur la page Facebook du GEMEL.....	136
Figure 111 : Communication du projet CLANCY sur le site internet GEMEL	136

Figure 112 : Communication du projet CLANCY sur le site internet Interreg CLANCY	137
Figure 113 : Construction du piège lors de l'échange des partenaires en février 2024.....	139
Figure 114 : Modèle de piège fixe envisagé (crédit : VMM).....	139

Tableaux

Tableau 1 : Dates et lieux d'observations du crabe à mitaines <i>Eriocheir sinensis</i> (in Godin et Smigielski, 2013 ; Pezy et al., 2014 ; Breton, 2014 ; rapports DCE suivi ichtyofaune bassin Artois-Picardie 2021 et 2022 ; communications personnelles).....	7
Tableau 2 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur l'Aa dans le département du Nord.....	51
Tableau 3 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Aa	54
Tableau 4 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Slack dans le département du Pas-de-Calais	57
Tableau 5 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Slack.....	60
Tableau 6 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur le Wimereux dans le département du Pas-de-Calais.....	63
Tableau 7 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Wimereux.....	66
Tableau 8 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Liane dans le département du Pas-de-Calais	69
Tableau 9 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Liane.....	71
Tableau 10 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Canche dans le département du Pas-de-Calais.....	74
Tableau 11 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Canche	77
Tableau 12 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur l'Authie dans le département de la Somme	80
Tableau 13 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur l'Authie dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025	81
Tableau 14 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Authie	83
Tableau 15 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur le Canal de Retz dans le département de la Somme.....	86

<i>Tableau 16 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur le Canal de Retz dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025</i>	<i>87</i>
<i>Tableau 17 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Canal de Retz.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 18 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Maye dans le département de la Somme</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 19 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Maye dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025</i>	<i>94</i>
<i>Tableau 20 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Maye</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 21 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Somme dans le département de la Somme.....</i>	<i>100</i>
<i>Tableau 22 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Somme dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025</i>	<i>101</i>
<i>Tableau 23 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Somme</i>	<i>105</i>
<i>Tableau 24 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur le Canal à Poissons dans le département de la Somme</i>	<i>108</i>
<i>Tableau 25 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur le Canal à Poissons dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025.....</i>	<i>109</i>
<i>Tableau 26 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Canal à Poissons.....</i>	<i>112</i>
<i>Tableau 27 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur l'Amboise dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025</i>	<i>114</i>
<i>Tableau 28 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Amboise</i>	<i>116</i>
<i>Tableau 29 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Bresle et l'étang dans le département de la Seine-Maritime.....</i>	<i>119</i>
<i>Tableau 30 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Bresle et l'étang dans le département de la Seine-Maritime lors de la campagne automnale 2025</i>	<i>120</i>
<i>Tableau 31 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Bresle et l'étang</i>	<i>123</i>
<i>Tableau 32 : Espèces recensées en 2025 sur les 12 fleuves et sur l'étang à proximité de la Bresle et nombre total d'espèces recensées</i>	<i>127</i>

I. INTRODUCTION

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale (IPBES, 2019). Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels et les services rendus par les écosystèmes, mais également les activités économiques et la santé humaine. La France n'échappe pas à ce phénomène et les exemples d'invasions sont nombreux : jussies, écrevisses américaines ou frelon asiatique, etc. Il apparaît donc primordial de progresser rapidement vers la mise en place de programmes de suivis et de mesures permettant de prévenir les futures nouvelles introductions et qui constituent certainement le moyen le plus efficace (également en termes de coûts) pour gérer cette pression biologique.

Parmi ces espèces, le crabe Chinois *Eriocheir sinensis* (Figure 1), est, malgré un impact apparemment faible (ou mal documenté) en France, inscrit sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne, en application du règlement européen n°1143/2014. Il est recensé sur la liste des **cent espèces envahissantes parmi les plus nuisibles du monde** par le Groupe de Spécialistes des Espèces Envahissantes (GSEE) de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il fait également l'objet d'une réglementation à l'échelle nationale.

Le crabe chinois ou crabe à mitaines a été introduit en Europe au début du XXème siècle, probablement à l'état larvaire dans les eaux de ballast des bateaux. En France, il est signalé pour la première fois autour de Boulogne en 1930, dans le bassin Artois-Picardie. Omnivore opportuniste, il consomme des plantes aquatiques, des algues, des détritiques, des œufs de poisson et une large gamme de macro-invertébrés. Lorsque présent en densités importantes, il peut impacter les espèces locales, entraînant par exemple des diminutions importantes des populations de poissons (*i.e.* poissons amphihalins déjà en déficit dans nos cours d'eaux et aux poissons d'eaux douces et saumâtres) ou d'espèces concurrentes comme les écrevisses. Cette espèce est également problématique puisqu'elle peut causer des dommages sur les filets des

pêcheurs. En forte densité, le crabe chinois peut endommager les digues, voire causer une érosion des berges par creusement de terriers.



Figure 1 : Femelle de crabe chinois *Eriocheir sinensis* capturée en juin 2022 au large de la baie de Somme par Fabrice Montassine (pêcheur embarqué du Hourdel)

Le 13 avril 2023, la demande de financement INTERREG Mer du Nord pour le projet CLANCY « Improve habitat quality and climate-adaptivity of freshwater ecosystems through mangement of alien invasive aquatic invertebrates » ou « Améliorer la qualité des habitats et l'adaptation climatique des écosystèmes d'eau douce grâce à la gestion des invertébrés aquatiques exotiques envahissants en Manche-Mer du Nord », proposé par huit partenaires européens de Belgique, de Suède, d'Allemagne et de France, s'inscrivant dans la thématique « Résilience climatique, biodiversité et pollution », est acceptée.

Le projet a débuté officiellement le 2 mai 2023 et il se terminera en avril 2028. Il regroupe :

- ✓ L'Agence Flamande pour l'Environnement (VMM - porteur), l'Université d'Anvers (UA - partenaire) et la Province de Flandres orientale (POV - partenaire) pour la Belgique
- ✓ L'Institut Alfred-Wegener (AWI – partenaire) et l'Université de Dresden (TUD – partenaire) pour l'Allemagne
- ✓ Le Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL – partenaire) et la Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN – partenaire) pour la France
- ✓ L'Université de Skövde (HIS – partenaire) pour la Suède.

Le GEMEL bénéficie du soutien pour ce projet des Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie. Ce projet européen vise à renforcer la capacité transfrontalière, à maintenir des écosystèmes biodiversifiés et adaptés au climat grâce à la gestion du crabe à mitaines. Il a alors pour objectifs d'établir une base de données complète sur la répartition des crabes chinois (WP1), d'utiliser des pièges pour surveiller et gérer les populations de cette espèce, d'effectuer des analyses génétiques (WP2) ainsi que de faciliter l'application transfrontalière de stratégies de gestion (WP3).

Le GEMEL s'engage à suivre la distribution spatio-temporelle du crabe chinois entre la Bresle et l'Aa sur une période de 4 ans et à participer à l'analyse génétique transfrontalière. Dans un second temps, la participation au projet CLANCY permettra d'étudier l'usage et la mise en place de pièges dans un objectif de gestion de l'espèce, ainsi que de bénéficier des études sur les débouchés commerciaux des captures.

Deux premiers rapports d'études ont été réalisés pour faire état de l'avancement des travaux du GEMEL pour le projet CLANCY (déroulés des suivis, résultats et actions à venir) :

- ✓ Le premier sur la période mai à décembre 2023 (Rolet *et al.*, 2024)
- ✓ Le second faisait état des campagnes de suivis de janvier 2024 à décembre 2024 (Becuwe *et al.*, 2025)

Le présent rapport synthétise les suivis réalisés et les actions menées de janvier à décembre 2025.

II. *ERIOCHEIR SINENSIS* : ETAT DE L'ART

A. BIOLOGIE ET ECOLOGIE DU CRABE CHINOIS

Le crabe chinois mesure jusqu'à 9 x 8 cm. La carapace est un peu plus large que longue, presque carrée avec les bords latéraux convexes. Elle porte 4 dents antéro-latérales pointues, 4 dents frontales et présente de faibles rides transversales. Les paumes des pinces du mâle adulte ont une pubescence laineuse dense (d'où son nom de crabe à mitaines). Les pattes ambulatrices sont longues et finement frangées de soies. Sa couleur est brun-olive à gris-vert (Figure 2). D'abord végétarien, ce crabe devient ensuite prédateur (Noel et Breton, 2016).



Figure 2 : Le crabe chinois *Eriocheir sinensis* (H. Milne-Edwards, 1853), habitus dorsal du mâle (©Chouquet, 2022)

Tandis que la maturité sexuelle du crabe chinois est atteinte entre 1 et 3 ans en Chine (Jin et *al.*, 2001), elle est atteinte entre 3 et 5 ans en Europe (Schubert, 1938). Les adultes matures descendent les cours d'eau, entre août et octobre ou septembre à décembre selon les endroits, et la reproduction a lieu en mer. On parle d'une espèce catadrome. Les femelles, une fois fécondées, migrent vers les estuaires et y libèrent leurs larves au cours du printemps. Le développement larvaire, qui se déroule en mer et dans les estuaires, passe par un stade pré-zoé puis par cinq stades zoé (2 à 8 semaines) puis par un stade mégalo (3 à 6 semaines ; Dittel et Epifanio, 2009). Les crabes juvéniles migrent ensuite vers l'amont des

cours d'eaux et peuvent atteindre les rivières, les étangs ou encore des lacs situés à 1200 km de la côte (Figure 3 ; Bentley, 2011 ; Peters, 1933).

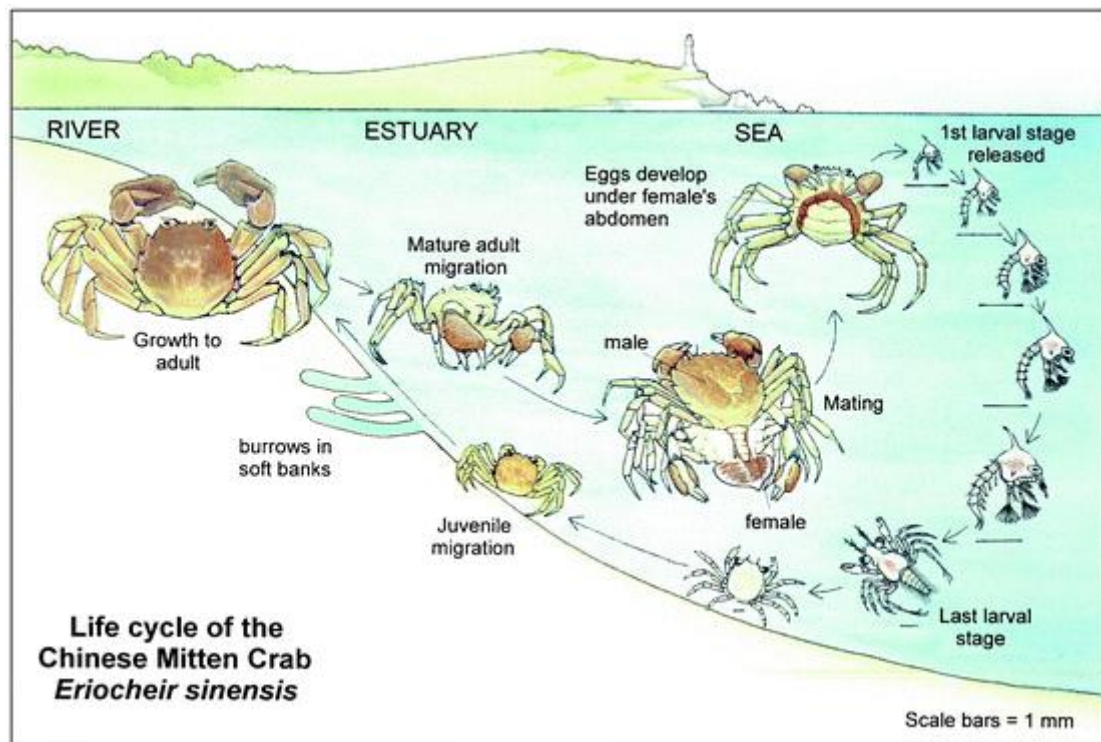


Figure 3 : Cycle de vie d'*Eriocheir sinensis* (Bentley, 2011)

La croissance s'effectue par mues et le crabe grandit rapidement. En effet, le crabe chinois réalise 6 à 8 mues durant sa première année, puis 4 à 5 la seconde année et 2 à 3 durant sa troisième année (Panning, 1938).

Le crabe chinois est une espèce fouisseuse. Il creuse des galeries dans les berges des cours d'eau. Durant sa vie en eau douce, il s'alimente pour les deux tiers de végétaux (algues, plantes aquatiques) et pour un tiers d'animaux (crustacés, larves d'insectes, mollusques etc... ; Godin et Smigielski, 2013).

B. DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE

Originaire d'Extrême Orient, où son aire de répartition s'étend de Hong-Kong à la frontière Nord-Coréenne, le crabe chinois ou crabe à mitaines (*Eriocheir sinensis*) est présent en Europe depuis 1912. Introduite par les eaux de ballast en Allemagne (Panning, 1938), cette espèce est considérée parmi les 100 espèces exotiques envahissantes les plus néfastes du monde (Lowe et al., 2007). Elle se répand aujourd'hui de la Finlande au Sud de la France, incluant l'Angleterre (Herborg et al, 2003 ; Panov, 2006 ; Robbins et al., 2006).

Plusieurs observations du crabe chinois ont été faites dans la région des Hauts-de-France ainsi qu'en Normandie et ces observations ont été répertoriées dans la bibliographie. C'est en 1930 que le premier crabe chinois est découvert sur la plage de Ningles, au Portel dans la région de Boulogne (Hoestlandt, 1940). Une nouvelle observation a lieu 6 ans après. La progression de l'espèce lui permet d'atteindre la Somme en 1942 puis la Seine un an plus tard. La décennie suivante, il s'agit de la Garonne (1953) et de la Loire (1954). Son aire de répartition s'agrandit progressivement (Figure 4) : en 1960 elle se présente en Méditerranée, en 1967 dans la région de Bayonne, en 1991 sur le littoral breton puis en 1993 dans le bassin du Rhône.

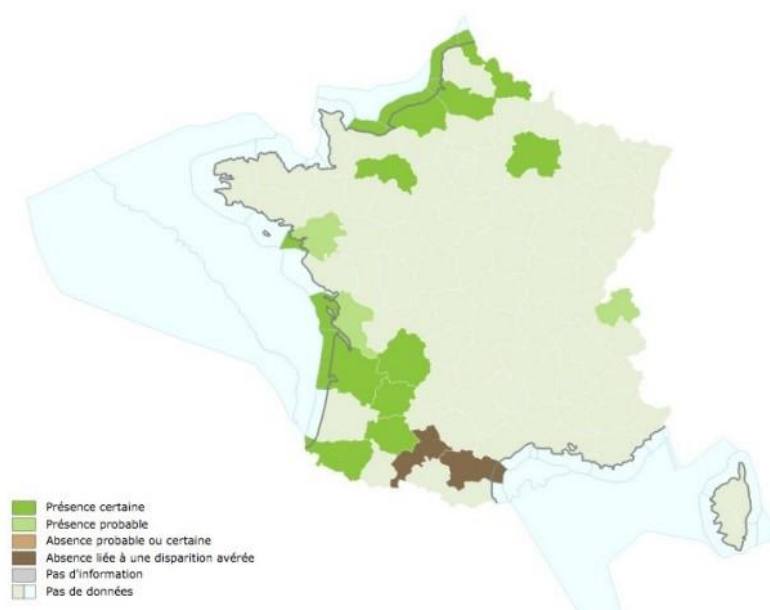


Figure 4 : Distribution du crabe chinois (*Eriocheir sinensis*) en France métropolitaine (d'après, P. Noël INPN-MNHN 2016)

A l'échelle du département du Pas-de-Calais, qui a été le premier département français à constater l'invasion du crabe chinois, sa présence est attestée dans le secteur de l'Audomarois depuis les années 1950-1960 et des observations ont été recensées dans la Slack, le Wimereux, la Liane et la Canche (Dewarumez *et al.*, 2011 ; Amara, communication personnelle).

A l'échelle du département du Nord, le crabe chinois a fait son apparition dans le bassin de l'Aa et de l'Yser en 1937 puis en 1946 sur le bassin de l'Escaut. Contrairement aux données relatives aux anciennes observations, les plus récentes sont moins documentées. Pendant les années de guerre, les occupants allemands ont provoqué des inondations dans la Flandre française avec de l'eau de mer. Ces inondations augmentèrent les zones d'eaux saumâtres, favorables à la reproduction des crabes chinois. Après la guerre, les précipitations variées et

les déversements d'eau douce vers la mer ont progressivement réduits ces zones propices, entraînant également une diminution du nombre d'observations.

Dans le département de la Somme, la première observation remonte à 1942 au Crotoy. Un an plus tard, l'espèce est observée en Normandie. Bien que le crabe chinois y ait été très fréquent entre 1950 et 1960, aucun individu n'a été observé dans le port du Havre depuis 1995 (Breton, 2014).

L'ensemble des lieux et dates d'observations retrouvées dans la littérature ou issue de communication personnelle sont répertoriées dans le Tableau 1.

Ce recensement sera intégré dans la base de données créée dans le cadre du projet CLANCY (WP1 : capacity building).

Tableau 1 : Dates et lieux d'observations du crabe à mitaines *Eriocheir sinensis* (in Godin et Smigielski, 2013 ; Pezy et al., 2014 ; Breton, 2014 ; rapports DCE suivi ichtyofaune bassin Artois-Picardie 2021 et 2022 ; communications personnelles)

Communes	Départements	Lieux d'observation	Années d'observation
BOULOGNE-SUR-MER	62	Plage de Ningles	1930
ARQUES	62	Ascenseur des Fontinettes	1937
BERGUES	59	Fossé des fortifications	1937
GRAVELINES	59	Ecluses entre l'Aa et les fossés des fortifications	1937
MARDYCK	59	Ancien canal : pont à roseaux	1937
SAINT OMER	62	Non précisé	1937
WYLLDER	59	Yser	1937
BOURBOURG	59	Aa	1938
DUNKERQUE	59	Canal de l'Ile Jeanty	1938
GHYVELDE	59	Canal de Furnes	1938
HONDSCHOOTE	59	Canal de la "Basse Colme"	1938
HOULLE	62	Marais	1938
SAINT-FOLQUIN	62	"Grand Drack" relié à l'Aa	1938
STEENWOORDE	59	Ey Becque	1938
WATTEN	59	La "Bombe" (watergang relié à l'Aa)	1938
HERZEELE	59	Barrage sur l'Yser	1939
BAVINCHOVE	59	Peene Becque	1940
BOLLEZEELE	59	Yser	1941
BUYQQCHEURE	59	Yser	1941
ESQUELBECQ	59	Yser	1941
QUESTRECQUES	62	Liane	1941
CROTOY	80	Non précisé	1942
VILLERVILLE	14		1943
AMIENS	80	Non précisé	1945
ABBEVILLE	80	Non précisé	1945

BRIE	80	Non précisé	1945
Communes	Départements	Lieux d'observation	Années d'observation
BOUCHAIN	59	Non précisé	1946
CONDE-SUR-L'ESCAUT	59	Etangs de Macou	1946
TRITH-SAINT-LEGER	59	Non précisé	1946
COUDEKERQUE-BRANCHE	59	Canal de Bergues	1946 à 1950
?		Entre la Touques et l'Orne	1950
MAYVILLE	76		1950
HARFLEUR	76		1950
HARFLEUR	76		1950
LE HAVRE	76	Brise-lames sud	1952
LE HAVRE	76	Brise-lames sud	1952
LE HAVRE	76	Brise-lames sud	1952
LE HAVRE	76	Entre les ponts VI et VII	1954
LE HAVRE	76	Pont aval VI	1954
SAINT VIGOR	27	Au sud du Canal de Tancarville	1954
CERLANGUE	76		1954
TANCARVILLE	76		1954
OUISTREHAM	14		1955
HOUDAN	78		1955
VILLEQUIER	76		1955
BERVILLE	76		1957
BERVILLE	76		1957
LE HAVRE	76	Plage "pouilleuse"	1957
OUISTREHAM	14		1965
ZUYDCOOTE	59	Canal de Furnes	1973
Non précisé		Baie de Seine	1977
Non précisé		Estuaire de la Seine	1987
LE HAVRE	76	Pont Rouge (Hydro Azote)	1989
LE HAVRE	76	Centrale EDF	1990
Communes	Départements	Lieux d'observation	Années d'observation
Non précisé		Pont de Normandie	1995
Entre Honfleur et la Risle	14		1997
LE HAVRE	76	Banque Amfard	1998
ROUEN	76	Confluence avec le Cailly	2004
ROUEN	76	Bassin de St Gervais	2004
ROUEN	76	Bassin de St Gervais	2004
ARQUES	62	Aa	2006
AIZIER	27		2007
BLENDÉCQUES	62	Basse Meldyck d'Arques	2008
UXEM	59	Canal des Chats	2008
?	62	Canche	2009
LE PORTEL	62	Rade de Boulogne	2009
SAINT-OMER ou NIEURLET	62 ou 59	Rivière de Nieurlet	2011
?	62	Canche	2011

WATTEN-EPERLECQUES	62	Rivière de la Vlotte	2011
ECLUSIER-VAUX	80	Amont du bassin versant	2011
CLERY SUR SOMME	80	Somme	2011
SAINT VALERY SUR SOMME	80	Somme	2013
VILLERS-SUR-MER	14		2013
THUN-SAINT-AMAND	59	A proximité de l'écluse	2014
MORTAGNE	59	Confluent de la Scarpe et de l'Escaut	2014
FLINES-LES-MORTAGNE	59	Ecluse de Rodignies	2014
VASOUY	14		2014

Communes	Départements	Lieux d'observation	Années d'observation
AMBLETEUSE	62	Slack	2019
BOULOGNE-SUR-MER	62	Liane	2019
ETAPLES	62	Canche	2019
CONCHIL LE TEMPLE	62	Authie	2019
EU	76	Bresle	2019
HERRE-LES-RUE	80	Course du Quesnel	2020
BAIE DE SOMME	80	Somme	2021
BAIE D'AUTHIE	80	Authie	2021
BAIE DE CANCHE	62	Canche	2021
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	80	Somme	2022
BAIE DE SOMME	80	Somme	2022
BAIE D'AUTHIE	80	Authie	2022
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	80	Somme	2023
BAIE DE SOMME	80	Somme	2024
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	80	Amboise (affluent Somme)	2024
BAIE DE SOMME	80	Somme	2025

III. SITES D'ETUDES

Afin d'étudier la répartition spatiale et la dynamique de population des crabes à mitaines dans la région Hauts-de-France, **11 cours d'eau** ont été sélectionnés : **l'Aa au Nord, la Slack, le Wimereux, la Liane, la Canche, l'Authie, le Canal du Marquenterre, la Maye, le Canal à Poissons, la Somme et la Bresle au sud**. Afin de préparer au mieux les campagnes d'échantillonnage du projet, une phase de prospection a été menée grâce à une analyse cartographique par vue aérienne (utilisant QGIS et Géoportail). Cette analyse a permis d'identifier les zones potentielles pour l'installation des pièges le long des différents cours d'eau sélectionnés pour le suivi. Les emplacements prévus, tant en amont qu'en aval de chaque site, ont ensuite été vérifiés sur le terrain par deux agents du GEMEL. En fonction de l'accessibilité des sites, ils ont été validés ou déplacés.

Il a donc été défini que, dans le département du Nord, **l'Aa** ferait l'objet d'un suivi (Figure 5).

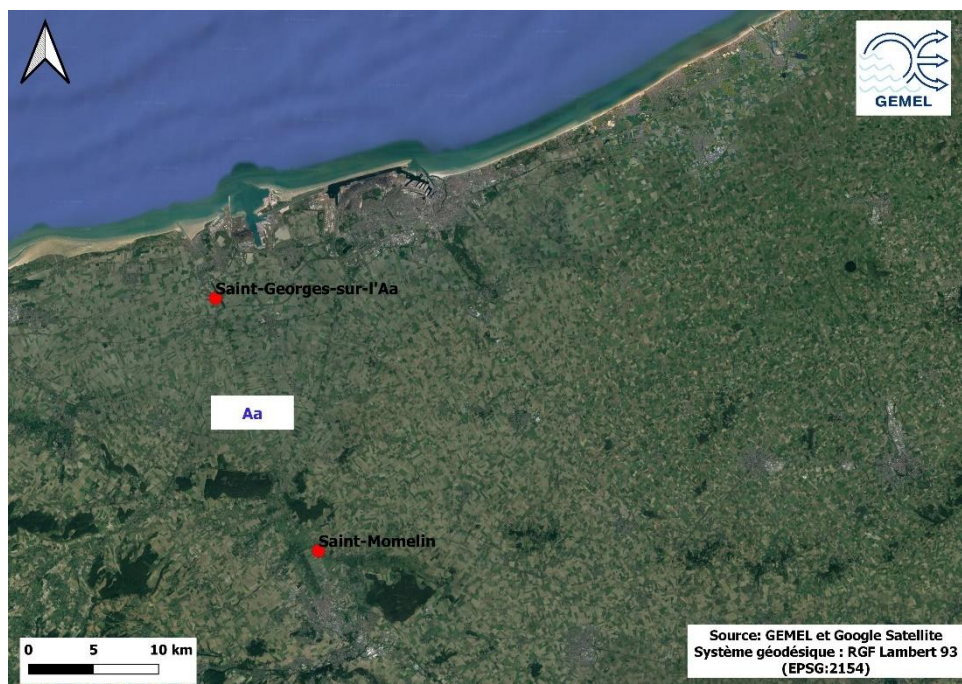


Figure 5 : Localisation des deux communes dans le département du Nord (59) pour les suivis sur le fleuve Aa

Les nasses seront posées en amont du fleuve à Saint-Momelin (Figure 6 et Figure 7) et en aval à Saint-Georges-sur-l'Aa (Figure 8 et Figure 9).

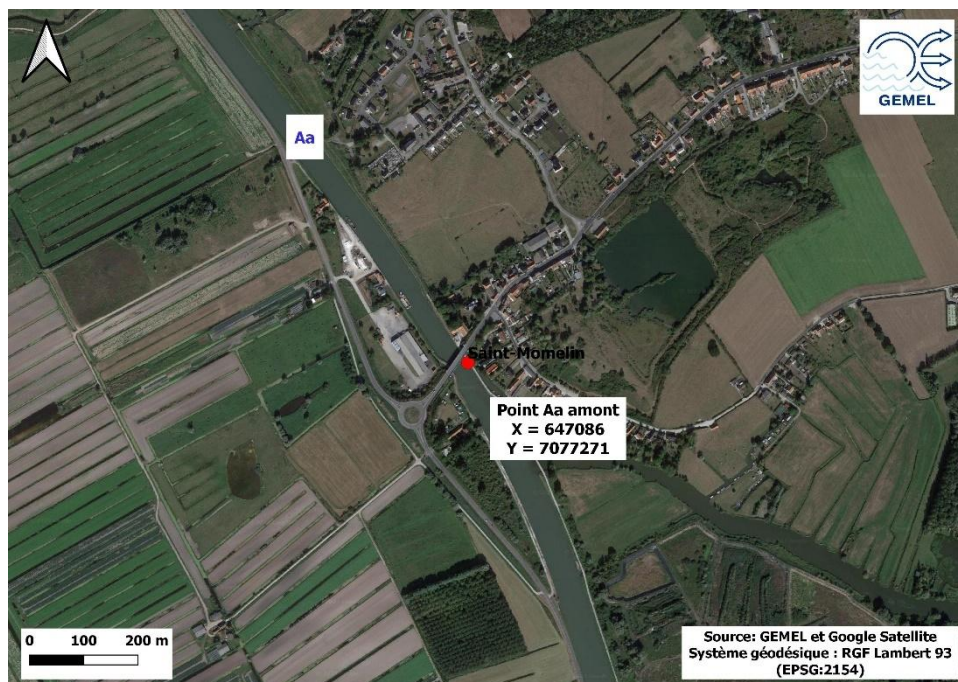


Figure 6 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Aa à Saint-Momelin



Figure 7 : Site amont de l'Aa à Saint-Momelin



Figure 8 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Aa à Saint-Georges-sur-l'Aa



Figure 9 : Site aval de l'Aa à Saint-Georges-sur-l'Aa

Les fleuves suivis dans le département du Pas-de-Calais sont : **la Slack, le Wimereux, la Liane et la Canche** (Figure 10).

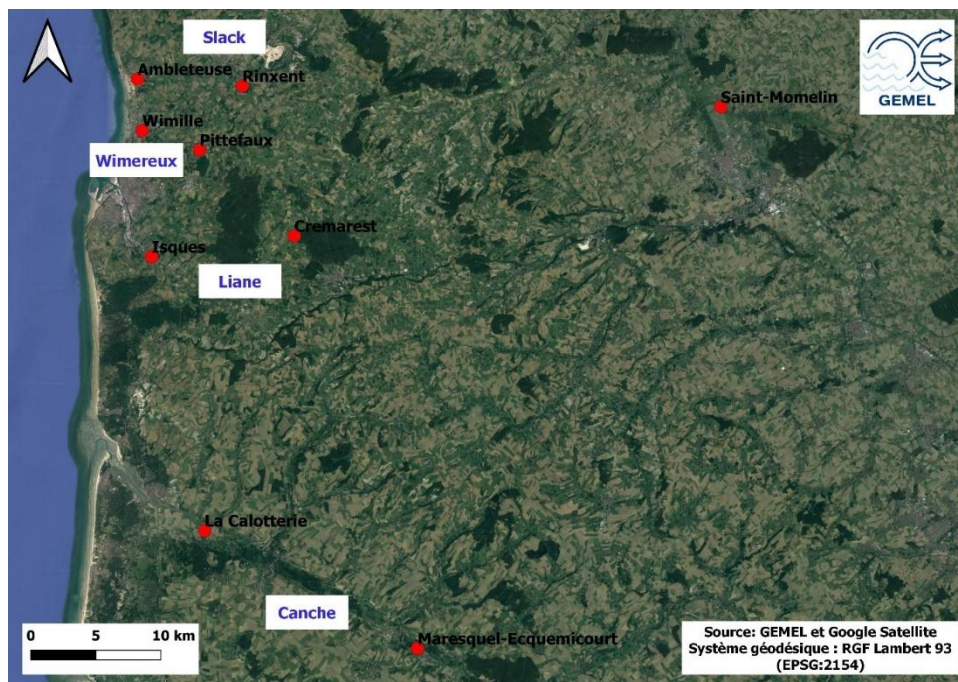


Figure 10 : Localisation des huit communes associées aux cours d'eau de la Slack, le Wimereux, la Liane et la Canche dans le département du Pas-de-Calais (62)

Ce sont deux sites qui seront suivis sur **la Slack** : Rinxent en amont (Figure 11 et Figure 12) et Ambleteuse (Figure 13 et Figure 14) en aval.

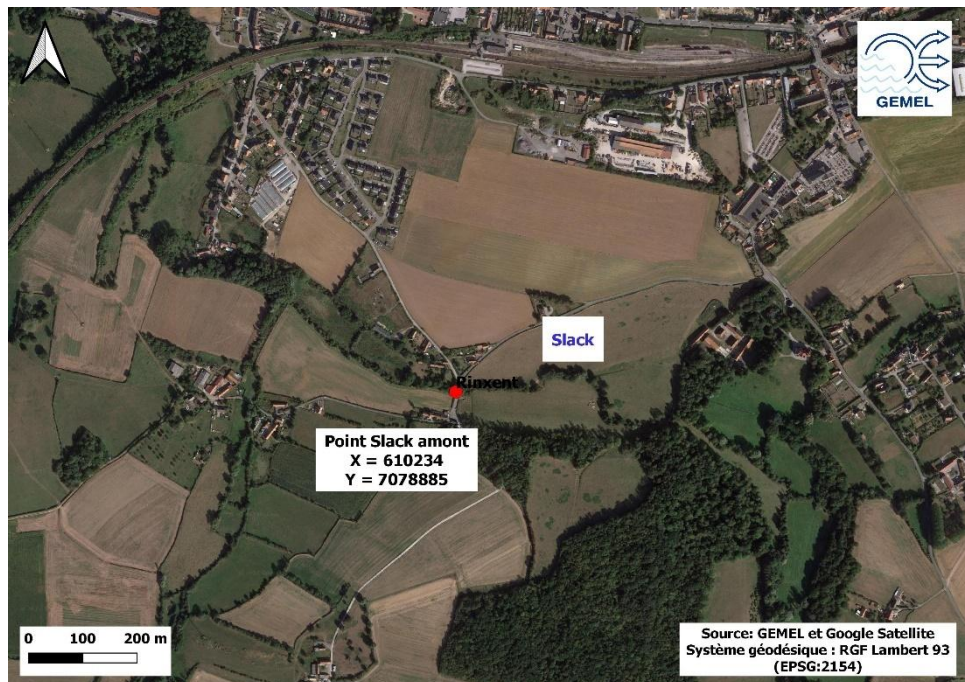


Figure 11 : Localisation de la pose de la nasse sur la Slack à Rinxent



Figure 12 : Site amont de la Slack à Rinxent



Figure 13 : Localisation de la pose de la nasse sur la Slack à Ambleteuse



Figure 14 : Site aval de la Slack à Ambleteuse

Afin de suivre l'invasion du crabe à mitaines sur **le Wimereux**, des nasses seront posées à Pittefaux en amont (Figure 15 et Figure 16) et à Wimille en aval (Figure 17 et Figure 18).

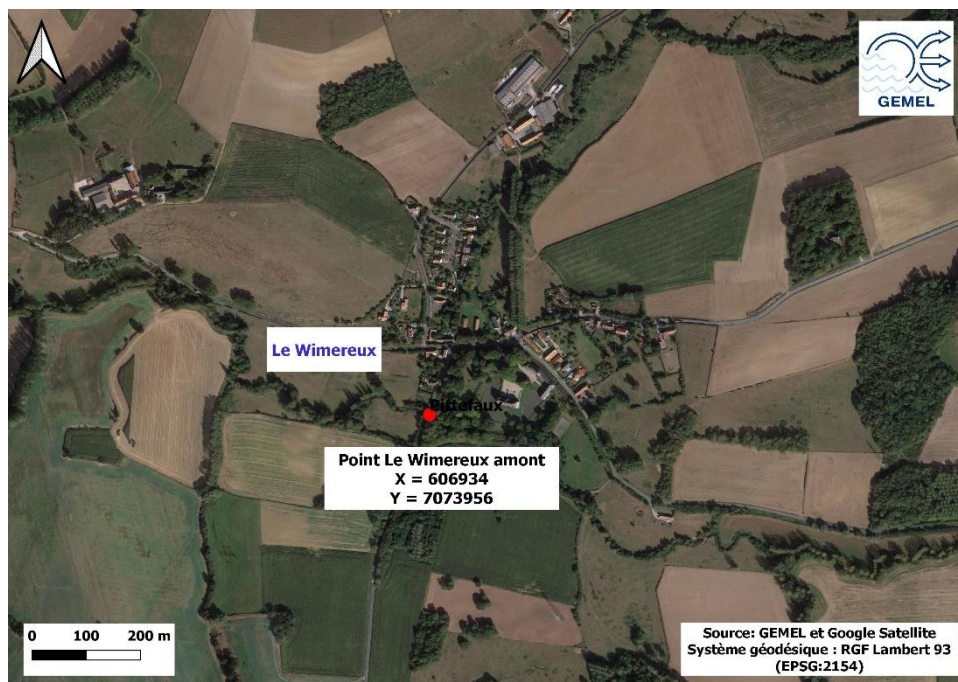


Figure 15 : Localisation de la pose de la nasse sur le Wimereux à Pittefaux



Figure 16 : Site amont du Wimereux à Pittefaux

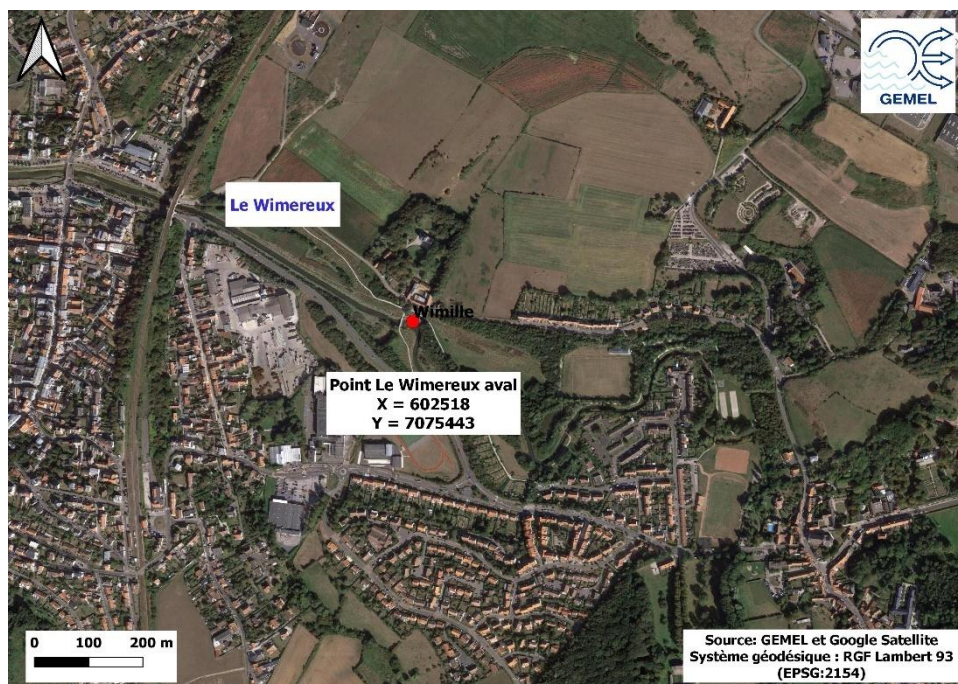


Figure 17 : Localisation de la pose de la nasse sur le Wimereux à Wimille



Figure 18 : Site aval du Wimereux à Wimille

Sur **la Liane**, Crémarest, en amont (Figure 19 et Figure 20) et Isques, en aval (Figure 21 et Figure 22), ont été sélectionnées pour la pose de nasses.



Figure 19 : Localisation de la pose de la nasse sur la Liane à Crémarest



Figure 20 : Site amont de la Liane à Crémarest



Figure 21 : Localisation de la pose de la nasse sur la Liane à Isques



Figure 22 : Site aval de la Liane à Isques

Les nasses seront posées en amont de **la Canche** à Maresquel-Ecquemicourt (Figure 23 et Figure 24) et en aval à La Calotterie (Figure 25 et Figure 26).

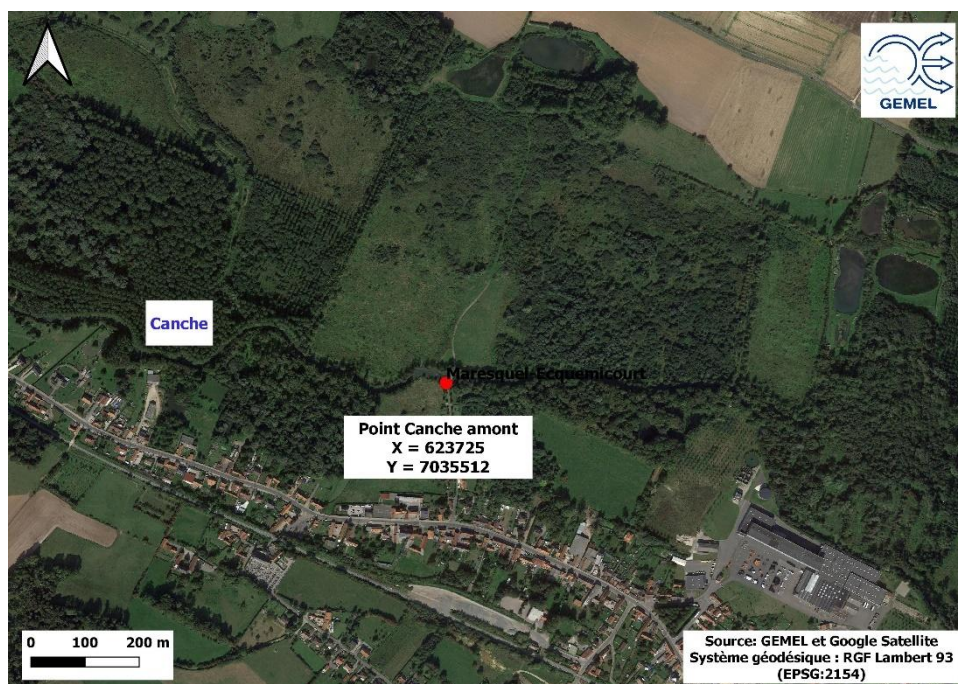


Figure 23 : Localisation de la pose de la nasse sur la Canche à Maresquel-Ecquemicourt



Figure 24 : Site amont de la Canche à Maresquel-Ecquemicourt

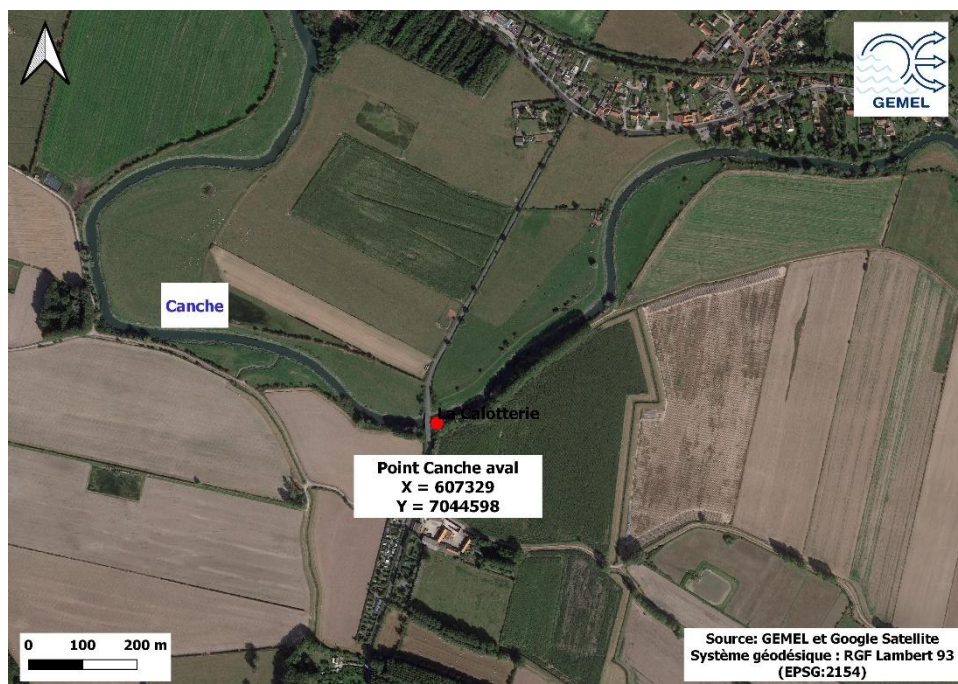


Figure 25 : Localisation de la pose de la nasse sur la Canche à La Calotterie



Figure 26 : Site aval de la Canche à La Calotterie

Dans le département de la Somme, 5 cours d'eau font l'objet d'un suivi dans le cadre du projet CLANCY : l'Authie, le canal de Retz, la Maye, la Somme et le Canal à Poissons (Figure 27).

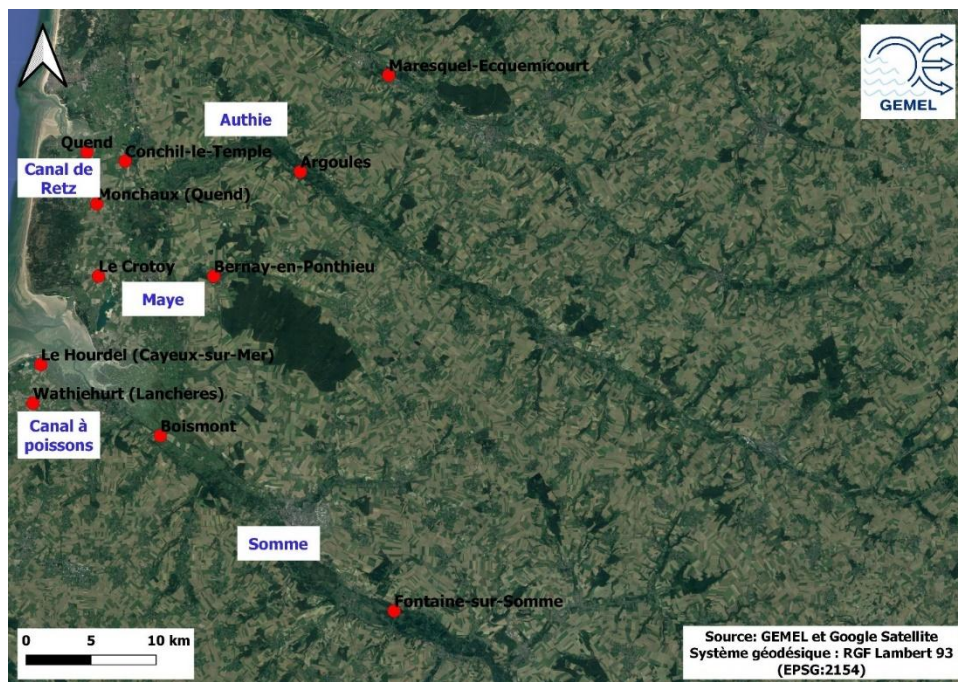


Figure 27 : Localisation des dix communes dans le département de la Somme (80) où les suivis seront réalisés sur l'Authie, le Canal de Retz, la Maye, la Somme et le Canal à Poissons

La commune d'Argoules, située en amont de l'**Authie** (Figure 28 et Figure 29) et la commune de Conchil-le-Temple, située en aval, accueilleront des nasses (Figure 30 et Figure 31).

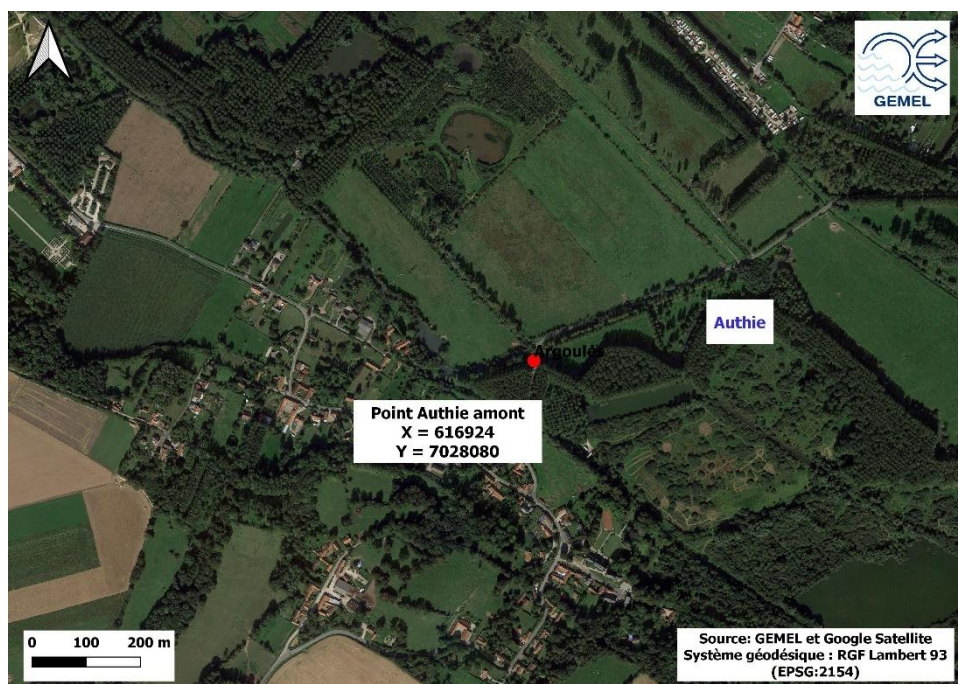


Figure 28 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Authie à Argoules



Figure 29 : Site amont de l'Authie à Argoules

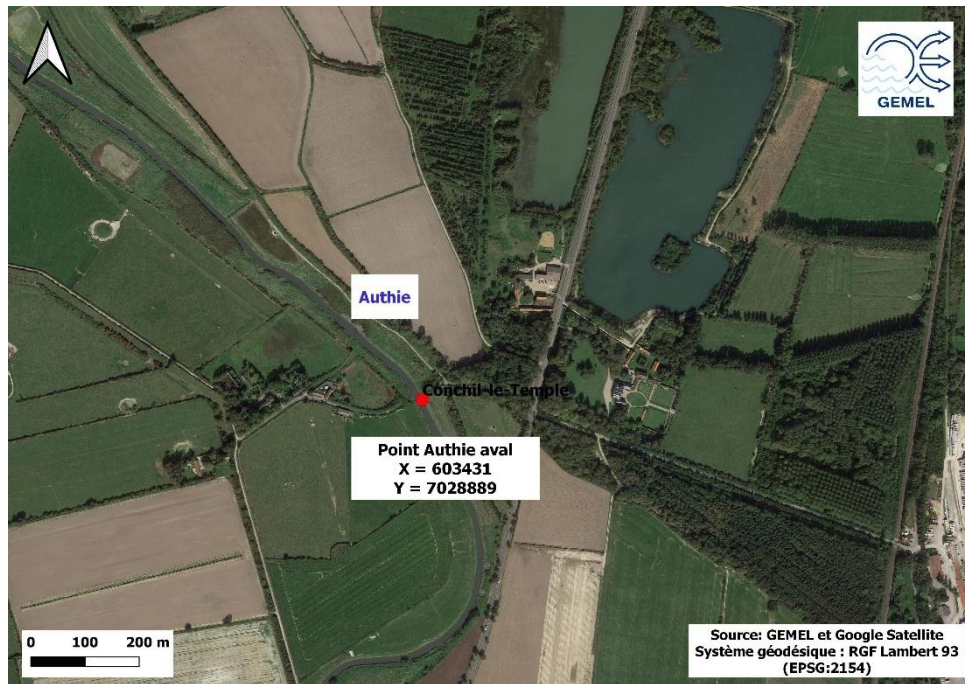


Figure 30 : Localisation de la pose de la nasse sur l'Authie à Conchil-le-Temple (pont à cailloux)



Figure 31 : Site aval de l'Authie à Conchil-le-Temple

Sur le **Canal de Retz** appelé aussi Canal du Marquenterre, les nasses seront posées à Monchaux (amont ; Figure 32 et Figure 33) et à Quend (aval ; Figure 34 et Figure 35).

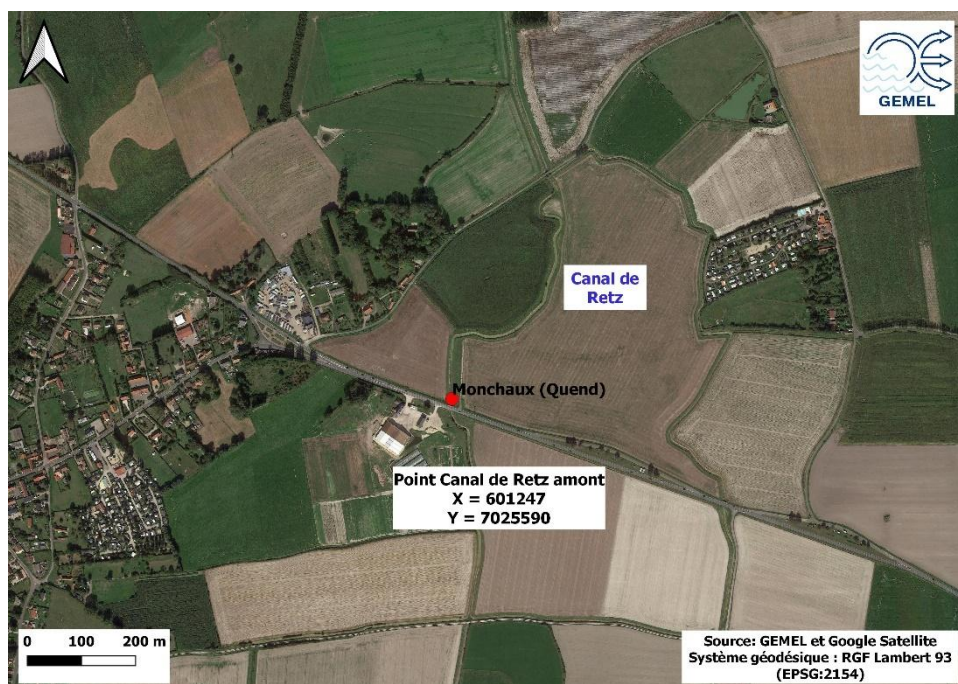


Figure 32 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal de Retz à Monchaux (Quend)



Figure 33 : Site amont du canal de Retz à Monchaux (Quend)

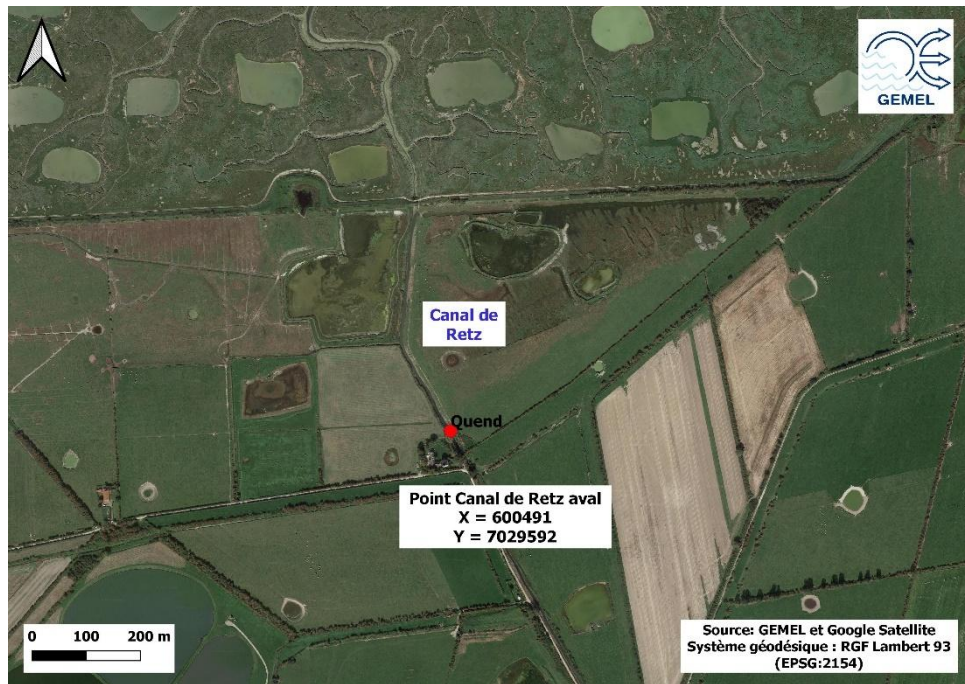


Figure 34 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal de Retz à Quend (gîte Cœur de Baie)



Figure 35 : Site aval du canal de Retz à Quend (gîte Cœur de Baie)

Sur **la Maye**, les communes de Bernay-en-Ponthieu (en amont ; Figure 36 et Figure 37) et Le Crotoy (en aval ; Figure 38 et Figure 39) ont été ciblées pour la pose de nasses.

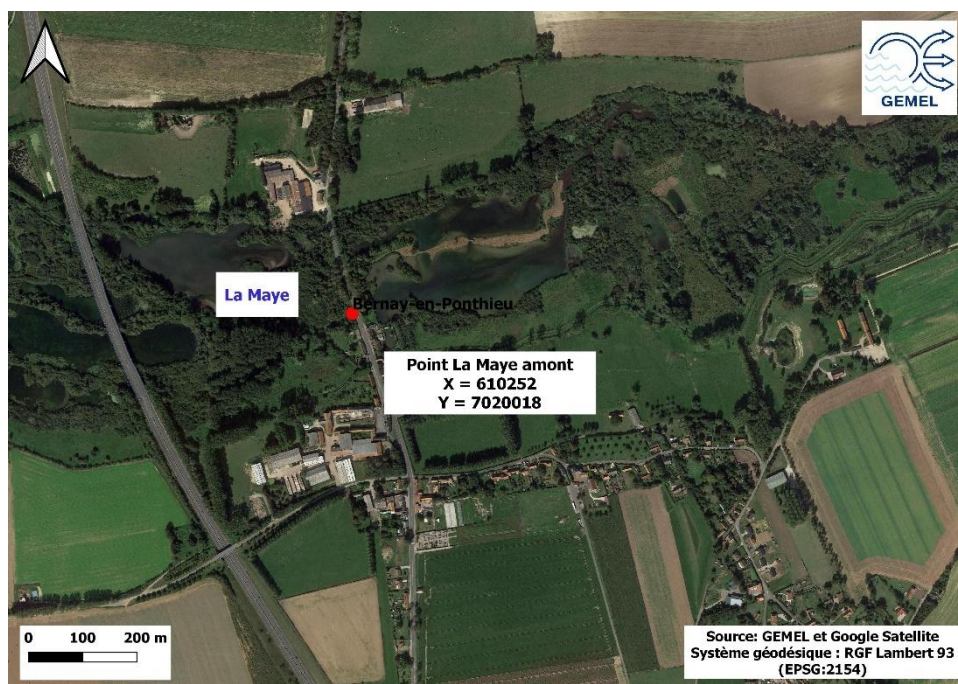


Figure 36 : Localisation de la pose de la nasse sur la Maye à Bernay-en-Ponthieu



Figure 37 : Site amont de la Maye à Bernay-en-Ponthieu

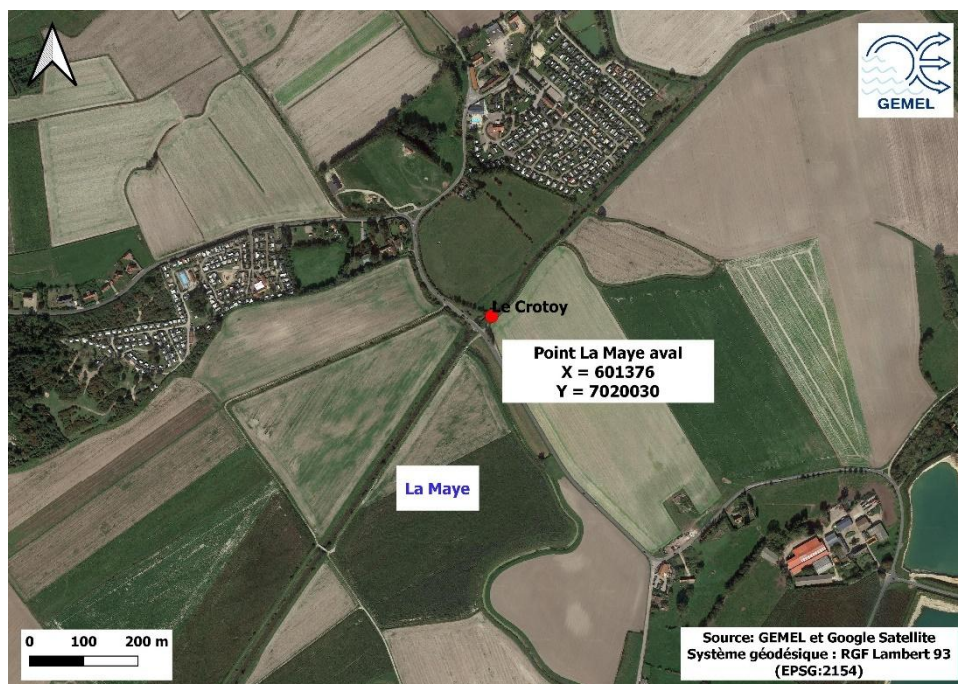


Figure 38 : Localisation de la pose de la nasse sur la Maye au Crotoy



Figure 39 : Site aval de la Maye au Crotoy

Deux communes sur **la Somme** font l'objet de pose de nasses : Fontaine-sur-Somme (Figure 40 et Figure 41) en amont et Boismont (Figure 42 et Figure 43) en aval.

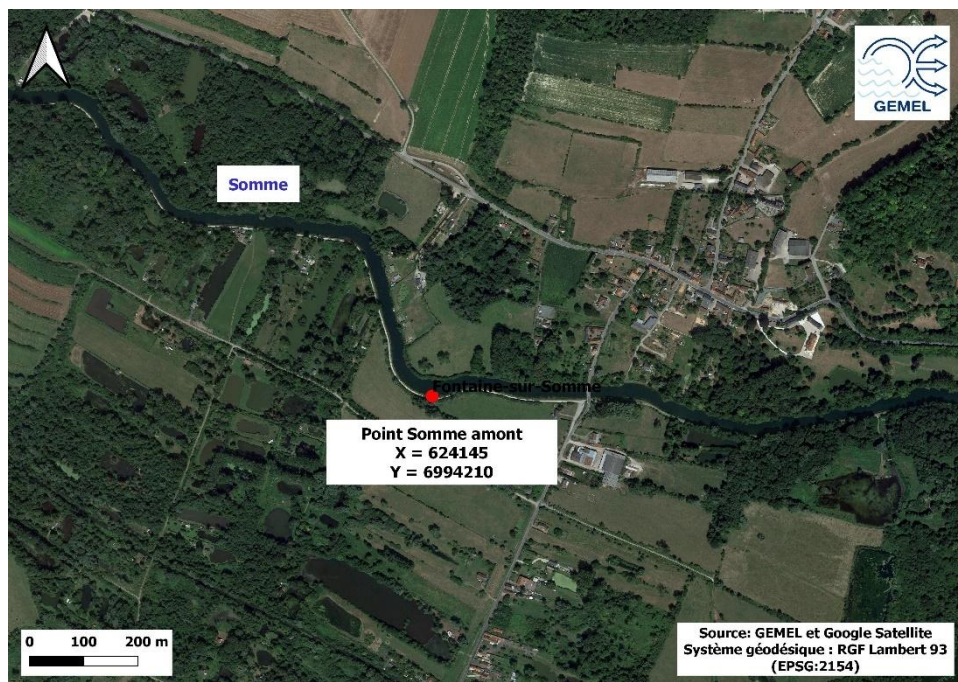


Figure 40 : Localisation de la pose de la nasse sur la Somme à Fontaine-sur-Somme



Figure 41 : Site amont de la Somme vers Fontaine-sur-Somme

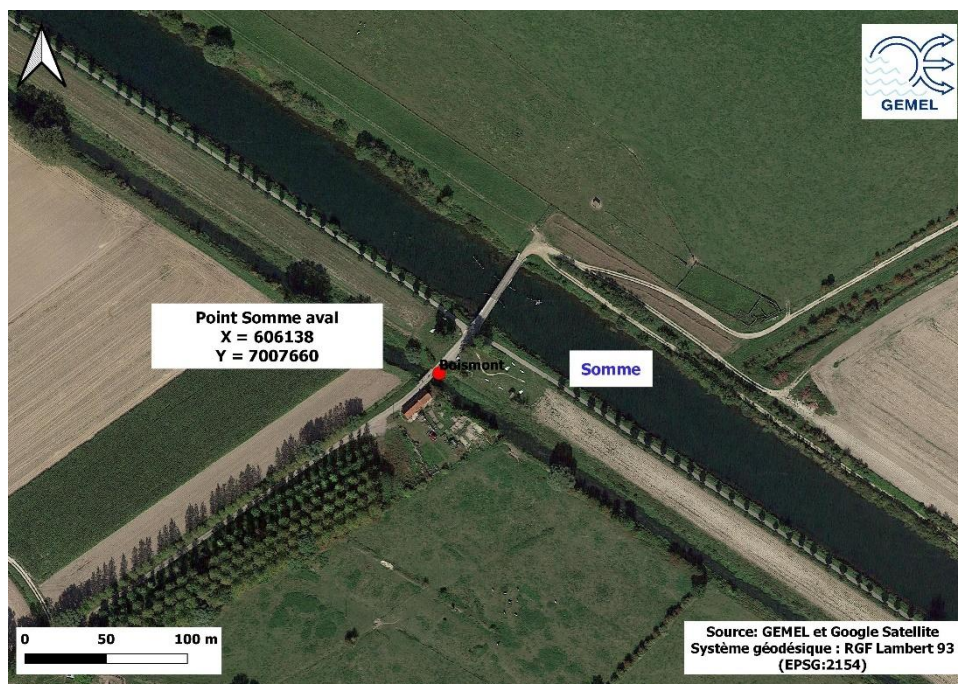


Figure 42 : Localisation de la pose de la nasse sur la Somme à Boismont



Figure 43 : Site aval de la Somme à Boismont

Des nasses seront posées en amont et en aval du **Canal à Poissons**, à Wathiehurt (Lanchères ; Figure 44 et Figure 45) et au Hourdel (Figure 46 et Figure 47).

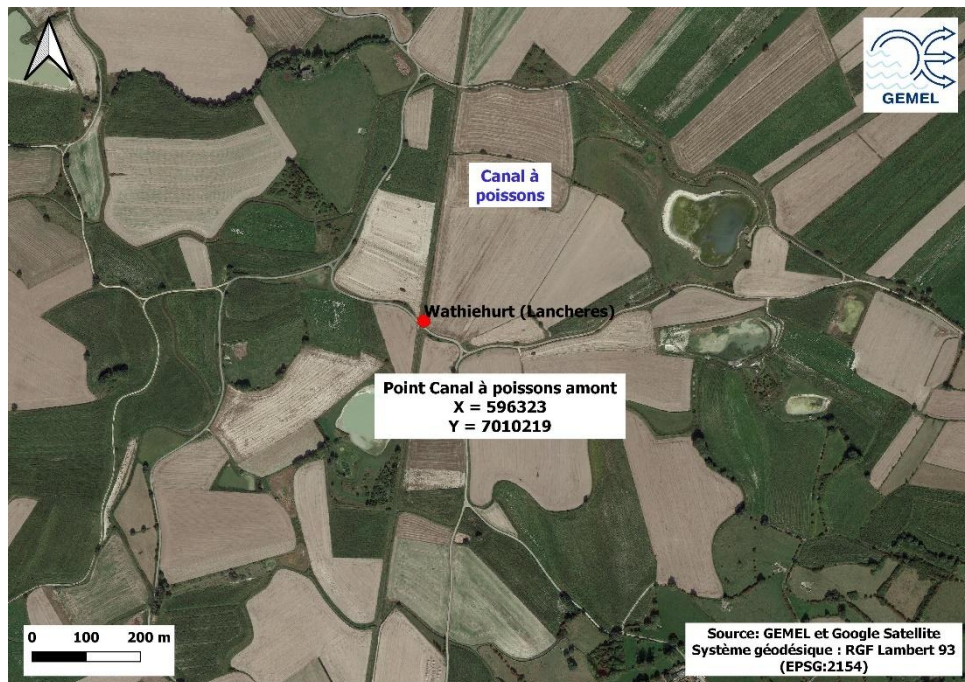


Figure 44 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal à poissons à Wathiehurt (Lanchères)



Figure 45 : Site amont du canal à Poissons à Wathiehurt (Lanchères)



Figure 46 : Localisation de la pose de la nasse sur le Canal à poissons au Hourdel



Figure 47 : Site aval du canal à Poissons au Hourdel

Enfin, le dernier cours d'eau suivi se situe à la limite entre la Somme et la Seine-Maritime : **la Bresle** (Figure 48) et marque la séparation entre les régions Hauts-de-France et Normandie et entre les bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie.

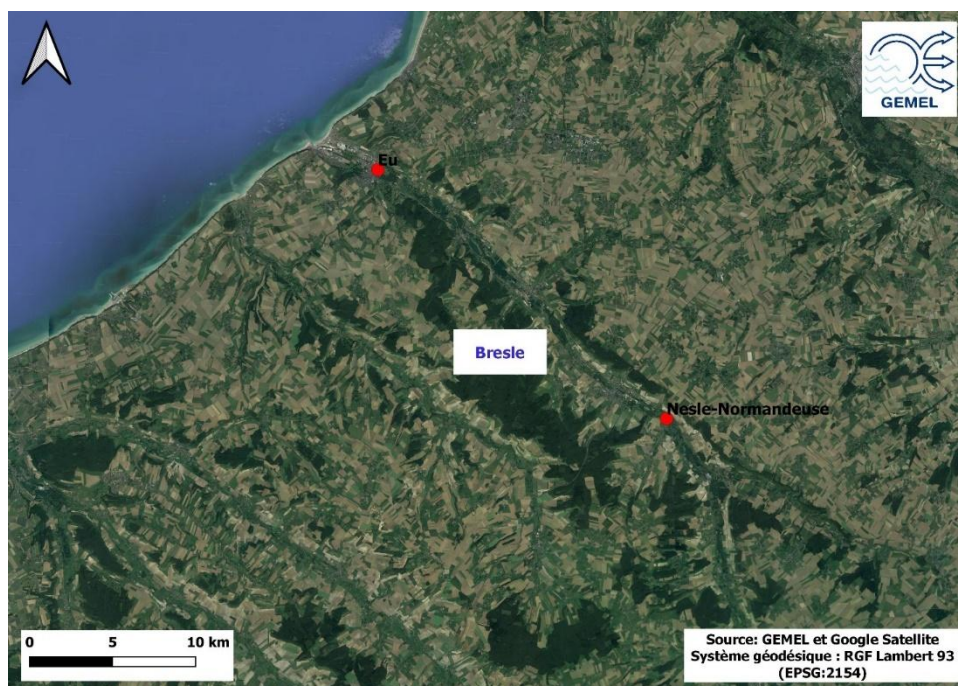


Figure 48 : Localisation des deux communes dans le département de la Seine-Maritime (76) où les suivis seront réalisés sur la Bresle

Sur cette dernière, deux nasses seront posées : l'une en amont à Nesle-Normandeuse (Figure 49 et Figure 50) et une en aval à Ponts-et-Marais (Figure 51 et Figure 52). Une nasse sera également posé sur l'étang à Ponts-et-Marais dans une propriété privée (Figure 51).

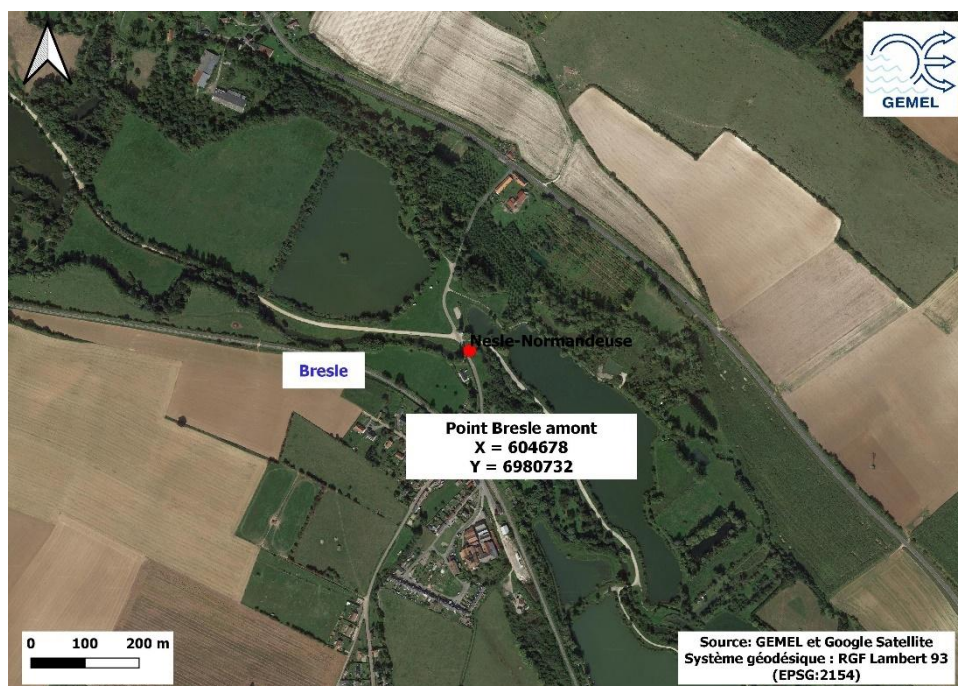


Figure 49 : Localisation de la pose de la nasse sur la Bresle à Nesle-Normandeuse



Figure 50 : Site amont de la Bresle à Nesle-Normandeuse

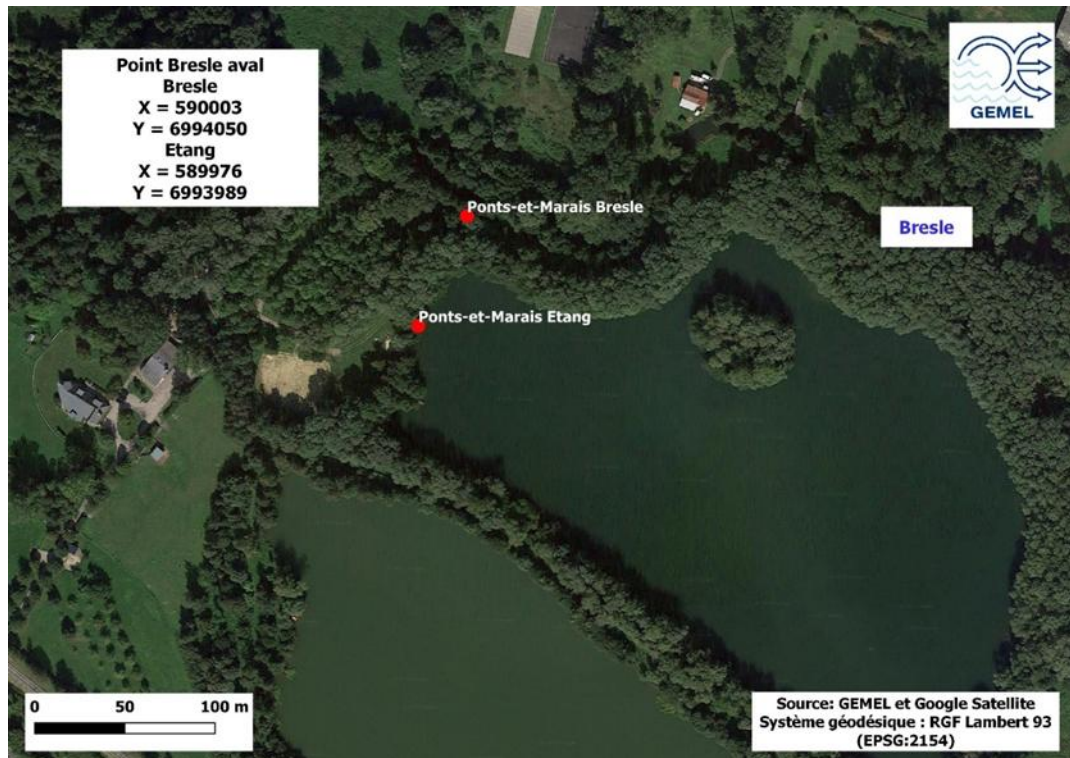


Figure 51 : Localisation de la pose de la nasse sur la Bresle à Ponts-et-Marais



Figure 52 : Site aval de la Bresle à Ponts et Marais

Suite à la **modification du type d'engin de capture à partir de l'automne 2025** (passage de nasses à crustacés à pièges condo), nous avons ajouté 3 nouveaux sites de suivi dans le département de la Somme (voir suite du présent rapport) :

Un site a été ajouté sur le fleuve **Somme**, il s'agit du site du Cap Hornu sur la commune de Saint-Valery-sur-Somme (Figure 53 et Figure 54).



Figure 53 : Localisation de la pose du piège Condo sur la Somme au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme



Figure 54 : Site aval de la Somme au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme

Suite au signalement et à la capture de deux crabes chinois sur l'**Amboise** (affluent de la Somme) en 2024 par la Fédération de Pêche 80 et l'AMEVA, nous avons choisi d'ajouter ce cours d'eau dans notre suivi avec les pièges condo.

Sur ce dernier, les pièges condo seront posés en amont à Estrébœuf (Figure 55 et Figure 56) et en aval à Saint-Valery-sur-Somme à proximité de la station d'épuration (Figure 57 et Figure 58).

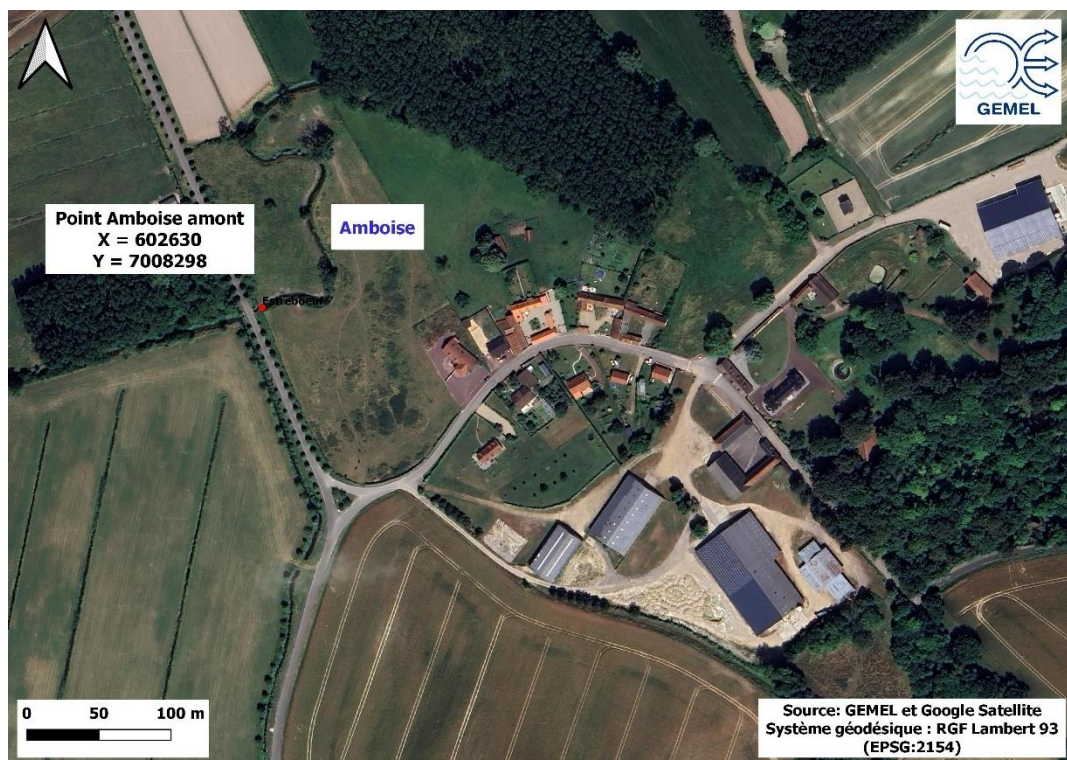


Figure 55 : Localisation de la pose de pièges à condo sur l'Amboise à Estrébœuf (Neuville)

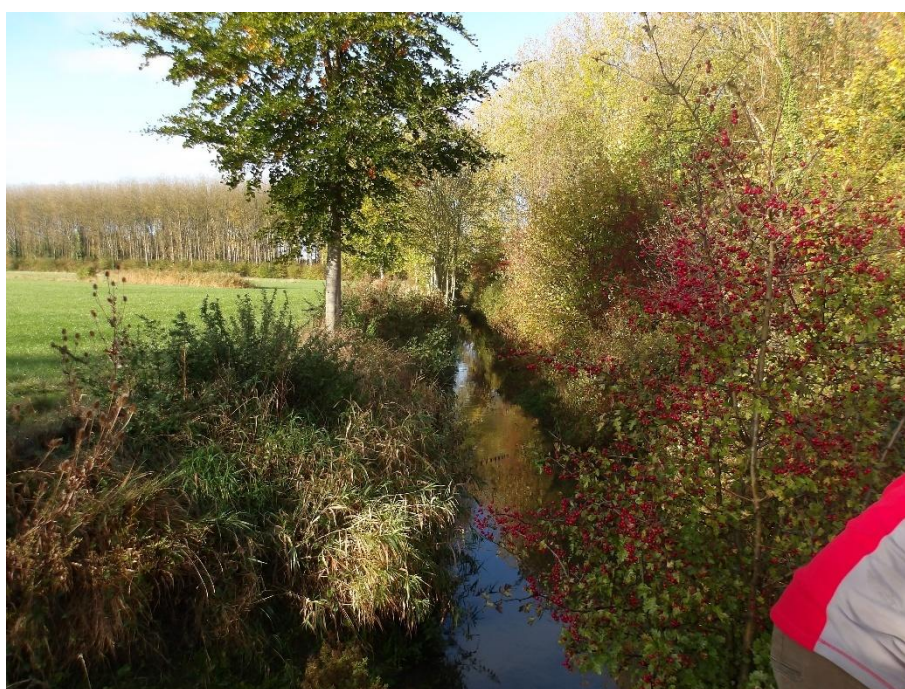


Figure 56 : Site amont de l'Amboise à Estrébœuf (Neuville)

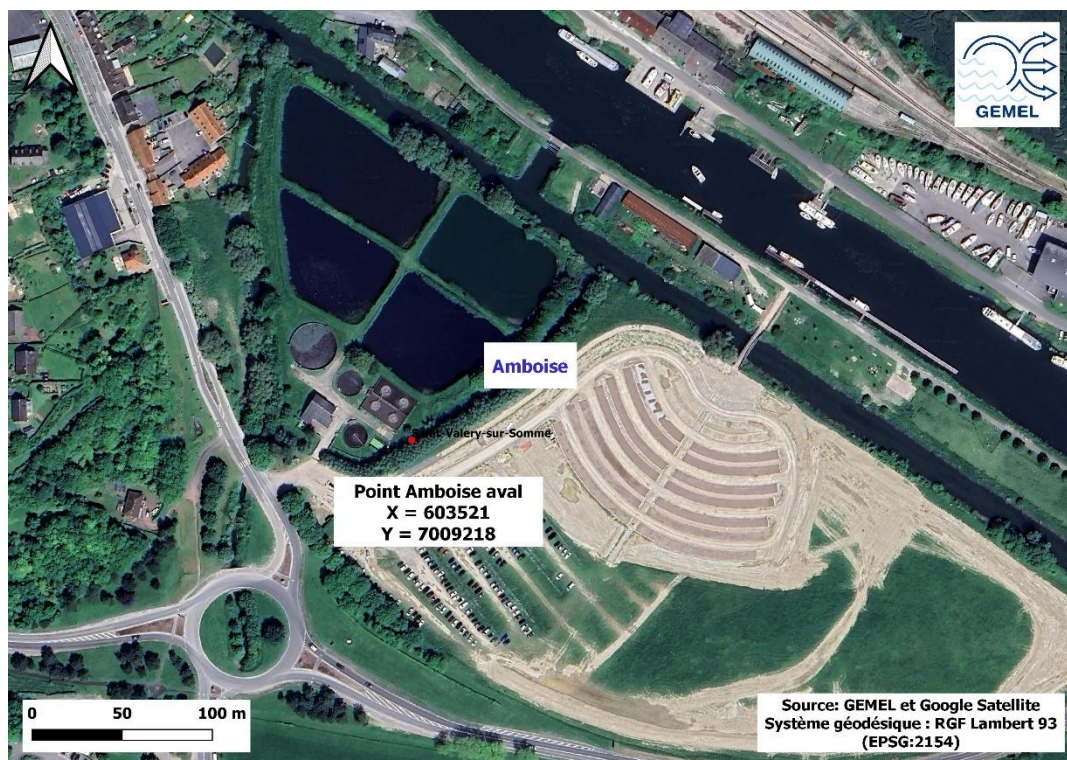


Figure 57 : Localisation de la pose de pièges à condo sur l'Amboise à Saint-Valery-sur-Somme



Figure 58 : Site aval de l'Amboise à Saint-Valery-sur-Somme

IV. CAMPAGNES DE PRELEVEMENTS

A. ENGINS ET METHODES DE PECHE

1. Nasses à crustacés

Le protocole de pêche prévoit l'emploi des engins suivants : nasses à bouquets modifiées en plastique noir sur une armature métallique, volume utile de 35 L, dimensions L 65 x Ø 31 cm, à deux ouvertures de diamètre 8 cm et de maille 5 mm (Figure 59).



Figure 59 : Nasse à bouquet modifiée utilisée pour l'étude

Sur chacun des cours d'eau, des pièges (ou nasses à crustacés) sont installés, un en amont et un en aval. Ces dispositifs sont positionnés le long des berges dans la zone oligohaline ou en eau douce, à l'aide de piquets métalliques et de cordages. Les nasses sont lestées avec des matériaux inertes (type « briques » ou « pavés »). Les nasses sont identifiées avec les coordonnées du GEMEL et le nom et logos du projet CLANCY (Figure 60). Les nasses sont posées en journée, appâtées avec de la nourriture pour animaux de compagnie (type « croquettes et pâtés pour chiens ou chats »). Les nasses sont laissées en pêche pour une durée de 7 jours.



Figure 60 : Etiquette disposée sur l'ensemble des nasses à crustacés

Lors de la relève des nasses, les individus capturés sont triés par espèce : les espèces exotiques envahissantes (*i.e.* crabe chinois et écrevisses allochtones) sont placées dans des contenants étanches ; les espèces autochtones sont identifiées, dénombrées et mesurées puis relâchées immédiatement sur le site de capture.

L'appât usagé est enlevé et conservé pour élimination. L'ensemble du matériel ayant servi aux prélèvements (nasses, bottes etc...) est désinfecté par pulvérisation d'une solution de fongicide-bactéricide puis mis à sécher avant toute nouvelle utilisation sur un autre site, de façon à éviter la contamination de sites sains par des agents pathogènes (notamment peste des écrevisses).

Ainsi, les nasses ont été posées à la mi-janvier sur les fleuves du département de la Somme, de la Seine-Maritime, du Pas-de-Calais et du Nord par deux agents du GEMEL. L'opération a été réitérée sur ces fleuves à la mi-avril pour la campagne printanière et début juillet pour la campagne estivale (excepté sur le fleuve de l'Aa pour des raisons logistiques et de planning).

Lors des poses et des relèves, les paramètres environnementaux ont été notés (météo, température extérieure, température de l'eau, salinité et conductivité).

Lors des relèves, les espèces recensées ont été identifiées sur place pour les espèces autochtones puis remises à l'eau ; les espèces allochtones, s'ils y en avaient, ont été emmenées au laboratoire pour euthanasie par congélation.

Après plusieurs campagnes de suivis infructueuses pour la capture du crabe chinois avec les nasses à crustacés (7 campagnes dans les départements de la Somme et de la Seine-Maritime, 6 dans le département du Pas-de-Calais et 4 dans le département du Nord), nous avons décidé, après discussion avec nos partenaires du projet CLANCY lors du meeting annuel à Dresden (Allemagne, 15-16 mai 2025) et à la demande du leadership (VMM) de tester de nouveaux types de pièges : les pièges condo (ou « condo trap » en anglais) ; pièges utilisés par nos collaborateurs du Pays de Galles (Chester bay, Université d'Aberystwyth).

2. Pièges Condo ou « condo trap »

Le nouveau protocole de pêche prévoit l'emploi d'un piège condo (« condo trap » en anglais ; Figure 61).

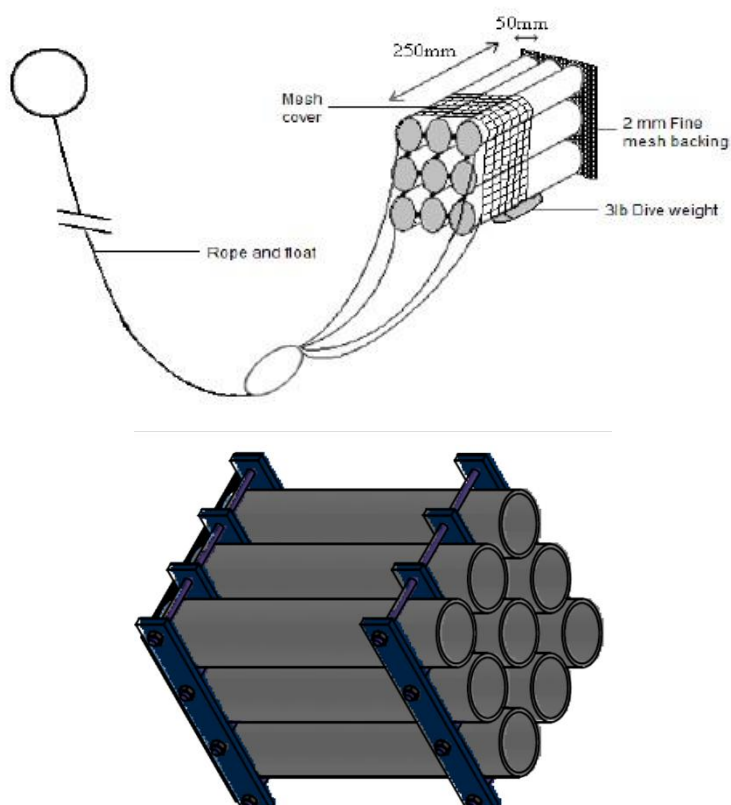


Figure 61 : Piège condo ou « condo trap »

Ce sont des **pièges sélectifs** constitués de tubes en PVC permettant aux crabes et autres crustacés (probablement aux écrevisses ; Pieter Boets, com pers.) de venir s'y nicher (Figure 61, Figure 62 et Figure 63). Ce piège a été créé pour piéger les crustacés invasifs et tout particulièrement les crabes chinois en baie de San Francisco (Veldhuizen, 2000). Il a été modifié et expérimenté en Australie (Hewitt & McDonald, 2013) et son utilisation a été un succès (555 individus capturés de 5 espèces).

Le piège se compose de :

- ✓ Tubes en PVC de 25 cm de long de 50 mm ou 100 mm de diamètre, disposés dans un carré de 3 tubes par 3.
- ✓ Une extrémité de la matrice en PVC recouverte d'une fine maille (2 mm) afin d'éviter que les spécimens ne tombent lors de la récupération.
- ✓ Une couverture en maille (10 mm) entoure également le piège afin de renforcer la structure et l'habitat.
- ✓ L'extrémité ouverte de la matrice est attachée à la surface par une corde et un flotteur ou simplement rattachée par une chaîne à un support sur la berge.
- ✓ L'ensemble du condo est lesté d'un poids de quelques kilos (briques ou pavés), en fonction des conditions environnementales.
- ✓ Le poids est fixé à l'un des côtés pour s'assurer que le condo se déploie horizontalement lorsqu'il atteint le substrat cible.



Figure 62 : Photos de pièges condo utilisés au Pays de Galles (© Oscar Norton Jones)



Figure 63 : Pièges à condo en action dans la passe à poisson du barrage sur le Chester au Pays de Galles et crabes chinois logés dans les tubes (© Oscar Norton Jones)

Deux pièges condo sont mis en place par site (un piège avec du tube de diamètre 5 cm pour accueillir les crabes juvéniles et un piège avec du tube de 10 cm de diamètre pour accueillir les crabes adultes ; les plus gros spécimens atteignant 8/9 cm). Ils sont attachés à des piquets, arbres ou structures rigides grâce à des chaines et cadenas pour éviter le vol (Figure 64).

Ce type de piège est **sélectif** (pas de captures de poissons et si un poisson rentre, il en ressort seul et facilement) et ne nécessite pas d'appât ; les crabes/écrevisses y viennent pour trouver une refuge/abri.

Un affichage pourra, en fonction de la demande du propriétaire, être mis en place. De même, les pièges sont identifiés avec les coordonnées du GEMEL et le nom et logos du projet (Figure 60). Les pièges seront posés en journée.



Figure 64 : Pièges condo construits et déployés par le GEMEL en 2025

Les pièges condo seront déployés à **2 périodes de l'année** durant 4 semaines consécutives :

- ✓ **Entre début avril et fin juillet** pour cibler la capture des juvéniles et des adultes qui reviennent de la mer vers les eaux douces
- ✓ **Entre début septembre et fin novembre** pour cibler les adultes qui partent en mer pour se reproduire.

Les pièges seront vérifiés au bout de 48h la première fois, puis un contrôle hebdomadaire sera réalisé ensuite.

Ainsi, les **pêches avec les pièges condo ont débuté en septembre 2025** (le temps de disposer des autorisations nécessaires) et **se termineront en novembre 2027**.

Nous réaliserons donc les suivis de la façon suivante :

- Début septembre à fin novembre 2025
- Début avril à fin juillet 2026
- Début septembre à fin novembre 2026
- Début avril à fin juillet 2027
- Début septembre à fin novembre 2027

Lors de la relève des pièges condo, les individus capturés seront triés par espèce : les espèces exotiques envahissantes (*i.e.* crabe chinois et écrevisses allochtones) seront placées dans des contenants étanches (Figure 65) ; les espèces autochtones seront identifiées, dénombrées et mesurées puis relâchées immédiatement sur le site de capture.



Figure 65 : Contenant étanche pour le transport des espèces allochtones depuis le site de capture jusqu'au GEMEL

L'ensemble du matériel ayant servi aux prélèvements (nasses, bottes etc...) sera désinfecté par pulvérisation d'une solution de fongicide-bactéricide puis mis à sécher avant toute nouvelle utilisation sur un autre site, de façon à éviter la contamination de sites sains par des agents pathogènes (notamment peste des écrevisses).

Dans un premier temps, **les pièges condo sont testés et mis en place sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime** ; sites et fleuves identiques à nos précédents suivis avec **l'ajout de trois sites dans le département de la Somme** (Amboise amont, Amboise aval et Somme aval – Cap Hornu ; Figure 66) soit **un total de 7 fleuves et 16 sites**.

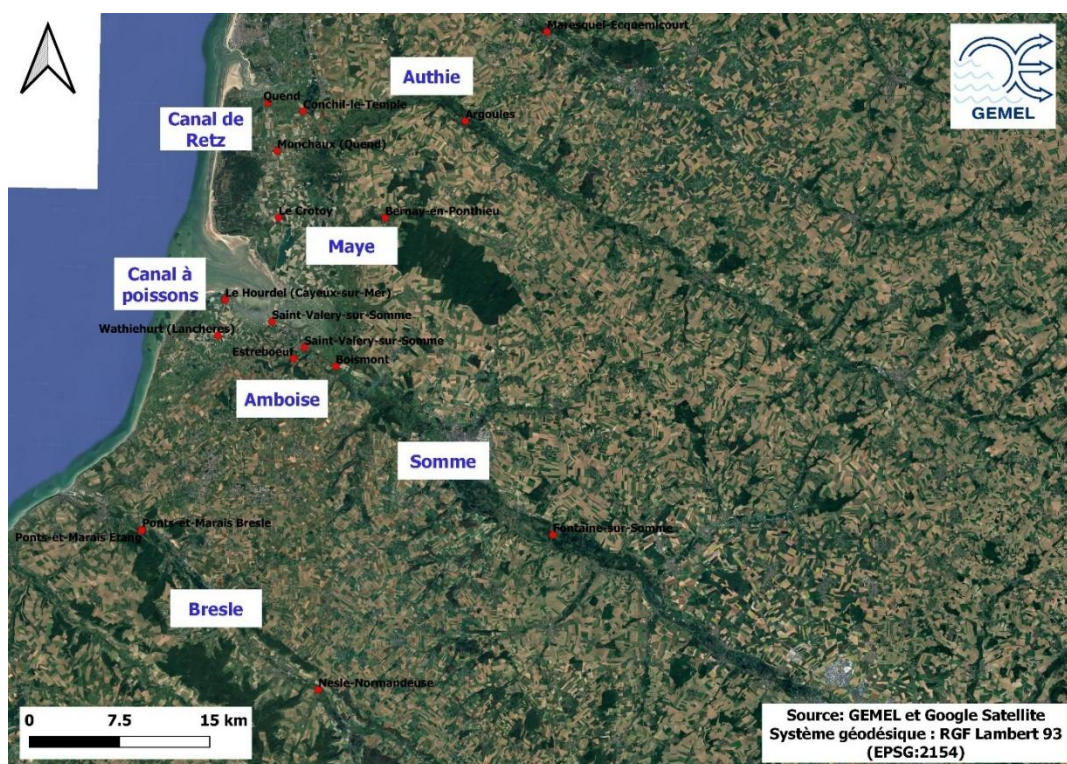


Figure 66 : Localisation des 13 communes dans les départements de la Somme (80) et de la Seine-Maritime (76) où les suivis seront réalisés sur les 7 fleuves suivants : Authie, Canal de Retz, Maye, Somme, Canal à Poissons, Amboise et Bresle

Pour ce faire, de nouvelles autorisations de captures nous ont été délivrées par les DDTM 80 et DDTM 76 (Annexes) après analyses de notre demande (*i.e.* envoi d'un dossier à chaque DDTM argumentant notre souhait de changement de protocole et de type d'engin de capture).

Si les résultats s'avèrent concluants avec ce nouvel engin, de nouvelles demandes d'autorisations seront faites aux DDTM62 pour un déploiement sur les fleuves du Pas-de-Calais en 2026 ou 2027.

C. PROBLEMES RENCONTRES

Contrairement aux années 2023 et 2024 où les délais administratifs pour recevoir nos autorisations de capture des crabes chinois et autres espèces allochtones et ; les inondations, hauteurs et débits d'eaux trop importants pour poser les nasses, avaient posés des problèmes dans nos suivis, nous avons pu cette année réaliser nos suivis sans contraintes particulières.

Toutefois, certaines campagnes ont de nouveau été compromises par des actes de vandalisme. Ce sont au total 2 nasses qui ont été dérobées (Figure 67) :

- ✓ La première sur le site aval de la Liane à Isques lors de la campagne estivale (juillet 2025). L'échelle de marée a été pliée et nous avons retrouvé des morceaux de chaîne sectionnés et le cadenas.
- ✓ La seconde sur le site amont de la Maye à Bernay-en-Ponthieu lors de la campagne estivale également (juillet 2025). Aucune trace de la nasse mais nous avons retrouvé un morceau de l'étiquette du projet dans le talus en contre-bas du pont.



Figure 67 : Site de la Liane aval (Isques) et de la Maye amont (Bernay-en-Ponthieu) ; jours du constat des vols des nasses à crustacés

Nous rencontrons également des difficultés pour obtenir les accords des propriétaires privés pour la pose du piège mobile (piège en U utilisé en Belgique). Nous avons à partir de mars 2025 lancer les démarches administratives pour la pose de ce piège sur l'Amboise (site amont à Estrébœuf). Nous avons contacté à plusieurs reprises (téléphone, mail et courrier postal) les propriétaires des pâtures dans lesquelles nous devrions passer pour déployer ce piège mais nous n'avons aucun retour... Nous avons toutefois obtenu l'accord du gestionnaire du cours d'eau (Communauté d'Agglomération la baie de Somme (CABS), gestionnaire du cours d'eau Amboise – Monsieur Nicolas Loquet Directeur du service GEMAPI) et du maire de la commune d'Estrébœuf.

V. RESULTATS

A chaque campagne réalisée, lors de la pose et de la relève, les paramètres suivants de l'environnement ont été relevés :

- ✓ Le coefficient de marée et l'heure de pleine mer sur les sites en aval (cela joue sur la hauteur d'eau et l'accessibilité du site pour la pose et la relève des nasses)
- ✓ La météorologie (pluie, nuageux ou ensoleillé)
- ✓ La température extérieure (°C)
- ✓ La température de l'eau (°C)
- ✓ La salinité
- ✓ La conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$)

A. L'Aa (NORD)

1. Paramètres environnementaux

Les paramètres environnementaux relevés lors des deux campagnes saisonnières sur l'Aa sont présentés dans le Tableau 2. Les campagnes estivale et automnale n'ont pu être réalisées (1) en raison d'incompatibilité de planning des agents en juillet et (2) arrêt de la pose des nasses à crustacés et remplacement par des pièges condo avec des premiers tests sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime. Ainsi, la pose de la campagne hivernale s'est déroulée le 20 janvier 2025 avec une relève réalisée une semaine plus tard, soit le 27 janvier. La campagne printanière a eu lieu le 7 avril et la relève le 14 avril 2025.

En janvier, la température extérieure était de 2°C lors de la pose et de 15°C lors de la relève. La température de l'eau avoisinait les 7°C, la salinité les 0,25 en moyenne et la conductivité avoisinait les 700 $\mu\text{S}/\text{cm}$ lors de la relève et à chaque site. Les données lors de la pose n'ont pu être relevées ; la sonde étant utilisée en parallèle par une autre équipe pour la campagne dans le Pas-de-Calais (Tableau 2).

Lors de la campagne printanière, les températures extérieures oscillaient entre 11 et 13°C au moment des relevés. La température de l'eau était du même ordre de grandeur (*i.e.* 13,6 °C en moyenne) aux deux sites, tout comme la salinité et la conductivité (Tableau 2).

Tableau 2 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur l'Aa dans le département du Nord

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	AA Aval	Saint-Georges-sur- l'Aa	P	20/01/2025	11h10	64	12h28	Nuageux	2	-	-	-
	AA Amont	Saint-Momelin	P	20/01/2025	12h15	64	12h28	Nuageux	2	-	-	-
	AA Aval	Saint-Georges-sur- l'Aa	R	27/01/2025	11h10	72	15h40	Soleil	15	6,7	0,3	691
	AA Amont	Saint-Momelin	R	27/01/2025	11h50	72	15h40	Soleil	15	6,9	0,2	660
Printanière	AA Aval	Saint-Georges-sur- l'Aa	P	07/04/2025	11h00	37	9h47	Soleil	11	-	-	-
	AA Amont	Saint-Momelin	P	07/04/2025	11h30	37	9h47	Soleil	11	-	-	-
	AA Aval	Saint-Georges-sur- l'Aa	R	14/04/2025	11h15	85	14h41	Soleil	13	13,4	0,2	665
	AA Amont	Saint-Momelin	R	14/04/2025	11h50	85	14h41	Soleil	13	13,8	0,3	721
Estivale	Campagne non réalisée - problème planning intervention des agents											
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime											

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur l'Aa lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 3. Pour rappel, les campagnes estivale et automnale n'ont pas été réalisées.

En hiver, 2 écrevisses américaines (*Faxonius limosus*) ont été capturées sur l'Aa, identifiées puis euthanasiées : une en aval mesurant 8,4 cm et une en amont de 10,3 cm (Figure 68).

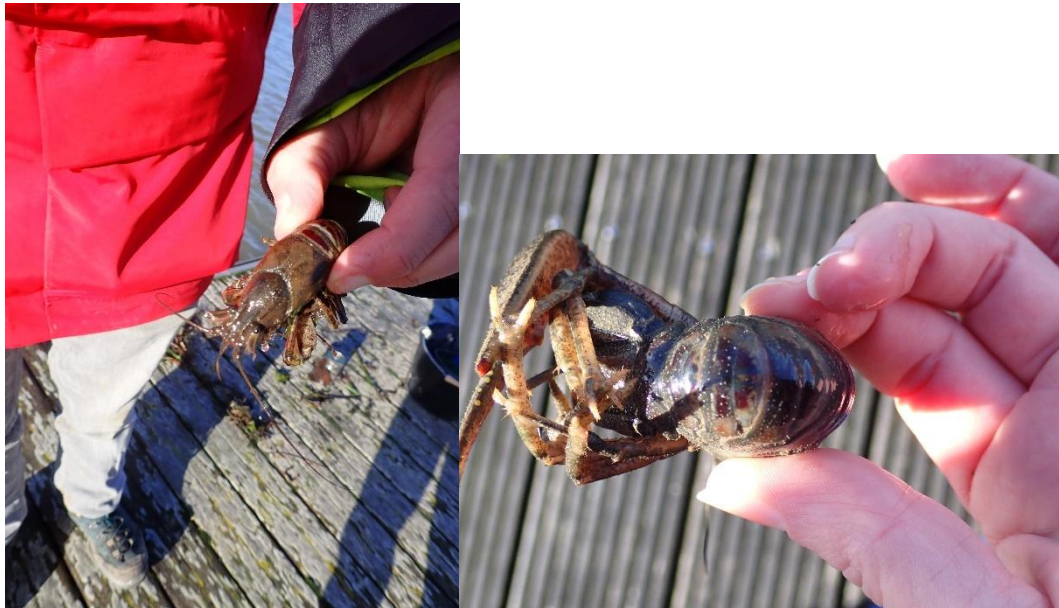


Figure 68 : Deux écrevisses américaines (*Faxonius limosus*) piégées sur l'Aa en aval (gauche) et en amont (droite) lors de la campagne hivernale

Au printemps, une écrevisse américaine a été capturée sur le site aval, identifiée et euthanasiée. Elle mesurait 8,2 cm. Deux chabots communs (*Cottus gobio*) ont été capturés, identifiés puis relâchés sur ce même site (Figure 69). Ce sont également 13 chabots communs qui ont été capturés sur le site amont, identifiés puis relâchés.



Figure 69 : Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*) et chabot commun (*Cottus gobio*) à gauche, capturés en aval de l'Aa et chabot commun (à droite) capturé en amont au cours de la campagne du printemps

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des suivis sur l'Aa lors des deux campagnes (hivernale et printanière) en 2025.

Tableau 3 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Aa

Campagne	Site	Commune	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Aa Aval	Saint-Georges-sur-l'Aa	27/01/2025	11h10	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Aa Amont	Saint-Momelin	27/01/2025	11h50	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
Printanière	Aa Aval	Saint-Georges-sur-l'Aa	14/04/2025	11h10	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Aa Aval	Saint-Georges-sur-l'Aa	14/04/2025	11h10	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	2	Relâchés
	Aa Amont	Saint-Momelin	14/04/2025	11h45	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	13	Relâchés
Estivale	Campagne non réalisée - problème planning intervention des agents							
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime							

B. LA SLACK (PAS-DE-CALAIS)

1. Paramètres environnementaux

La pose des nasses sur la Slack, située dans le Pas-de-Calais, a débuté le 20 janvier 2025, lors de la saison hivernale. A la demande de l'Office Français de la Biodiversité, les nasses sont vérifiées tous les deux jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) ou du moins, de les libérer en cas de capture accidentelle. Notre équipe a ainsi vérifié les nasses le 22 janvier puis les a récupérées le 24 janvier. Au cours du printemps, la pose s'est effectuée le 7 avril et les relèves les 9 et 11 avril. Concernant l'été, c'est le 30 juin que les nasses ont été posées sur la Slack, en amont et en aval, et les 2 et 4 juillet qu'elles ont été vérifiées puis retirées. La campagne automnale n'a pas eu lieu suite à l'arrêt de la pose des nasses à crustacés et remplacement par des pièges condo avec des premiers tests sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime.

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Slack lors des 3 campagnes de suivis (Figure 70) sont renseignés dans le Tableau 4.

En hiver, de façon générale, le ciel était plutôt nuageux sur la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 2 et 8°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 5,5 °C lors de la pose à 7,7°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et 0,3 en aval. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 600 et 660 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Rinxent (en amont) et entre 680 et 835 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Ambleteuse en aval (site un peu plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 11 et 18°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 8,9°C en aval à 10,2 °C en amont (9,4°C en moyenne pour les 2 sites sur les 3 relevés effectués). La salinité était de 0,2 en amont et 0,3 en aval. On observe une moyenne de 594 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Rinxent (en amont) et de 692 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Ambleteuse (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était encore une fois ensoleillée à l'exception de la relève 1 à Rinxent. Les températures extérieures ont varié entre 22 et 27°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Rinxent) est de 19,1°C ; elle est un peu plus chaude en aval à Ambleteuse avec une moyenne à 19,8°C sur la semaine de suivi. La salinité était encore une fois de 0,2 en amont et 0,3 en aval. On observe une moyenne de 625 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Rinxent (en amont) et de 725 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Ambleteuse (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale.



Figure 70 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Slack

Tableau 4 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Slack dans le département du Pas-de-Calais

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Hivernale	Slack Amont	Rinxent	P	20/01/2025	14h22	63	3h45	Nuageux	2	5,8	0,2	661
	Slack Amont	Rinxent	R1	22/01/2025	13h24	43	4h58	Nuageux	4	6	0,2	662
	Slack Amont	Rinxent	R2	24/01/2025	13h24	31	7h08	Vent	8	7,7	0,2	598
	Slack Aval	Ambleteuse	P	20/01/2025	12h36	63	3h45	Nuageux	2	5,4	0,3	834
	Slack Aval	Ambleteuse	R1	22/01/2025	11h45	43	4h58	Pluie	4	5,5	0,3	697
	Slack Aval	Ambleteuse	R2	24/01/2025	11h35	31	7h08	Vent	8	7,4	0,3	689
Printanière	Slack Amont	Rinxent	P	07/04/2025	14h35	37	8h51	Soleil	16	10,2	0,2	591
	Slack Amont	Rinxent	R1	09/04/2025	13h30	59	11h07	Couvert	11	9,2	0,2	596
	Slack Amont	Rinxent	R2	11/04/2025	14h00	78	12h21	Soleil	18	9,5	0,2	594
	Slack Aval	Ambleteuse	P	07/04/2025	12h20	37	8h51	Soleil	13	9,1	0,3	690
	Slack Aval	Ambleteuse	R1	09/04/2025	11h55	59	11h07	Couvert	10	9,4	0,3	696
	Slack Aval	Ambleteuse	R2	11/04/2025	11h57	78	12h21	Soleil	11	8,9	0,3	691
Estivale	Slack Amont	Rinxent	P	30/06/2025	13h18	67	4h50	Soleil	27	19,6	0,2	630
	Slack Amont	Rinxent	R1	02/07/2025	13h35	57	5h32	Pluie	22	20,2	0,2	625
	Slack Amont	Rinxent	R2	04/07/2025	14h27	42	7h11	Soleil	25	17,6	0,2	621
	Slack Aval	Ambleteuse	P	30/06/2025	11h50	67	4h50	Soleil	27	20	0,3	808
	Slack Aval	Ambleteuse	R1	02/07/2025	11h56	57	5h32	Couvert	22	21,4	0,3	698
	Slack Aval	Ambleteuse	R2	04/07/2025	12h02	42	7h11	Soleil	23	18	0,3	668
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime											

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Slack lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 5.

Au cours de la campagne hivernale, aucune espèce n'a été capturée dans les nasses sur la Slack aval (Ambleteuse). Toutefois, un chabot commun (*Cottus gobio*) et deux vairons (*Phoxinus phoxinus*) ont été capturés sur la Slack en amont à Rinxent. Ils ont été identifiés, dénombrés et relâchés (Figure 71).



Figure 71 : Chabot commun (*Cottus gobio*) et Vairon (*Phoxinus phoxinus*) capturés en amont de la Slack et relâchés lors de la campagne hivernale

Au printemps, un seul chabot commun a été échantillonné sur le site Slack amont à Rinxent. Il a été identifié puis relâché (Figure 72).



Figure 72 : Chabot commun (*Cottus gobio*) capturé en amont de la Slack et relâché lors de la campagne printanière

Finalement, lors de la campagne d'été, aucune espèce n'a été recensée sur le site aval. Deux chabots communs ont été échantillonnés en amont à Rinxent (1 individu à chaque relève). Un total de 14 vairons (12 lors de la première relève et 2 lors de la seconde) a été capturé sur ce même site situé en amont de la Slack (Figure 73).



Figure 73 : Vairons (*Phoxinus phoxinus*) capturés en amont de la Slack et relâchés lors de la campagne estivale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des suivis sur la Slack lors des 3 campagnes de suivis en 2025.

Tableau 5 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Slack

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Slack aval	Ambleteuse	R1	22/01/2025	11h45	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R1	22/01/2025	13h24	-	-	-	Vide
	Slack aval	Ambleteuse	R2	24/01/2025	11h35	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R2	24/01/2025	13h24	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Slack amont	Rinxent	R2	24/01/2025	13h24	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	2	Relâchés
Printanière	Slack aval	Ambleteuse	R1	09/04/2025	11h55	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R1	09/04/2025	13h30	-	-	-	Vide
	Slack aval	Ambleteuse	R2	11/04/2025	11h57	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R2	11/04/2025	14h00	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
Estivale	Slack aval	Ambleteuse	R1	02/07/2025	11h56	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R1	02/07/2025	13h35	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Slack amont	Rinxent	R1	02/07/2025	13h35	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	12	Relâchés
	Slack aval	Ambleteuse	R2	04/07/2025	12h02	-	-	-	Vide
	Slack amont	Rinxent	R2	04/07/2025	14h27	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Slack amont	Rinxent	R2	04/07/2025	14h27	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	2	Relâchés
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime								

C. LE WIMEREUX (PAS-DE-CALAIS)

1. Paramètres environnementaux

La pose des nasses sur le Wimereux, située dans le Pas-de-Calais, a débuté le 20 janvier 2025, lors de la saison hivernale. A la demande de l'Office Français de la Biodiversité, les nasses sont vérifiées tous les deux jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) ou du moins, de les libérer en cas de capture accidentelle. Comme pour le site de la Slack, notre équipe a ainsi vérifié les nasses le 22 janvier puis les a récupérées le 24 janvier. Au cours du printemps, la pose s'est effectuée le 7 avril et les relèves les 9 et 11 avril. Concernant l'été, c'est le 30 juin que les nasses ont été posées sur le Wimereux, en amont et en aval, et les 2 et 4 juillet qu'elles ont été vérifiées puis retirées. La campagne automnale n'a pas eu lieu suite à l'arrêt de la pose des nasses à crustacés et remplacement par des pièges condo avec des premiers tests sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime.

Les paramètres environnementaux mesurés sur le Wimereux lors des 3 campagnes de suivis (Figure 74) sont renseignés dans le Tableau 6.

En hiver, de façon générale, le ciel était plutôt pluvieux et nuageux sur la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 2 et 8°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 4,6 °C lors de la pose à 7,7°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et 0,3 en aval. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 598 et 654 µS/cm à Pittefaux (en amont) et entre 647 et 722 µS/cm à Wimille en aval (site un peu plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 10 et 13°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 8,8°C en amont à 10 °C en aval (9,6°C en moyenne pour les 2 sites sur les 3 relevés effectués). La salinité était de 0,2 en amont et 0,3 en aval. On observe une moyenne de 597 µS/cm à Pittefaux (en amont) et de 783 µS/cm à Wimille (en aval). Les valeurs mesurées pour

les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était encore une fois ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 22 et 26°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Pittefaux) est de 18,8°C ; elle est un peu plus chaude en aval à Wimille avec une moyenne à 19,3°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,3 en amont et elle était plus élevée en aval atteignant en moyenne 4 à Wimille. On observe une moyenne de 668 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Pittefaux (en amont) et de 1032 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Wimille (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale excepté pour la salinité et par conséquent pour la conductimétrie qui apparaît plus élevée à l'aval sur le site de Wimille (entrée d'eau de mer vers l'aval).



Figure 74 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Wimereux

Tableau 6 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur le Wimereux dans le département du Pas-de-Calais

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	Wimereux Amont	Pittefaux	P	20/01/2025	11h36	63	3h45	Nuageux	2	4,8	0,2	643
	Wimereux Amont	Pittefaux	R1	22/01/2025	11h20	43	4h58	Pluie	4	4,6	0,2	654
	Wimereux Amont	Pittefaux	R2	24/01/2025	11h05	31	7h08	Pluie	8	6,9	0,2	598
	Wimereux Aval	Wimille	P	20/01/2025	11h55	63	3h45	Nuageux	2	5,5	0,3	722
	Wimereux Aval	Wimille	R1	22/01/2025	11h32	43	4h58	Pluie	4	6,2	0,3	681
	Wimereux Aval	Wimille	R2	24/01/2025	11h18	31	7h08	Vent	8	7,7	0,2	647
Printanière	Wimereux Amont	Pittefaux	P	07/04/2025	11h35	37	8h51	Soleil	12	9,7	0,2	607
	Wimereux Amont	Pittefaux	R1	09/04/2025	11h20	59	11h07	Couvert	10	9,6	0,2	596
	Wimereux Amont	Pittefaux	R2	11/04/2025	11h10	78	12h21	Soleil	11	8,8	0,2	587
	Wimereux Aval	Wimille	P	09/04/2025	11h38	59	11h07	Couvert	10	9,8	0,3	757
	Wimereux Aval	Wimille	R1	11/04/2025	11h36	78	12h21	Soleil	11	9,8	0,3	804
	Wimereux Aval	Wimille	R2	07/04/2025	12h00	37	8h51	Soleil	13	10	0,3	789
Estivale	Wimereux Amont	Pittefaux	P	30/06/2025	11h16	67	4h50	Soleil	26	18,5	0,3	673
	Wimereux Amont	Pittefaux	R1	02/07/2025	11h21	57	5h32	Soleil	25	20	0,3	669
	Wimereux Amont	Pittefaux	R2	04/07/2025	11h27	42	7h11	Soleil	23	17,8	0,2	663
	Wimereux Aval	Wimille	P	30/06/2025	11h32	67	4h50	Soleil	26	19,1	5,8	1084
	Wimereux Aval	Wimille	R1	02/07/2025	11h40	57	5h32	Couvert	22	21,8	5,8	1035
	Wimereux Aval	Wimille	R2	04/07/2025	11h46	42	7h11	Soleil	23	16,9	0,5	976
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime											

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur le Wimereux lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 7.

Lors de la campagne hivernale, seulement deux ablettes (*Alburnus alburnus*) ont été capturées en aval (Wimille) lors de la relève 2 (Figure 75).



Figure 75 : Ablette (*Alburnus alburnus*) capturée sur le site aval du Wimereux lors de la campagne hivernale

En revanche, une anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) a été capturée sur le site aval du Wimereux au printemps (Figure 76). L'individu mesurait 15 cm et a été relâché dès la mesure effectuée.



Figure 76 : Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) capturée sur le site aval du Wimereux lors de la campagne printanière

Lors de la campagne estivale, toujours sur le site aval du cours d'eau : c'est un flet (*Platichthys flesus*) juvénile qui a été recensé puis libéré.

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 3 suivis menés en 2025 sur le Wimereux.

Tableau 7 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Wimerieux

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Wimerieux amont	Pittefaux	R1	22/01/2025	11h20	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R1	22/01/2025	11h32	-	-	-	Vide
	Wimerieux amont	Pittefaux	R2	24/01/2025	11h05	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R2	24/01/2025	11h18	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	2	Relâchées
Printanière	Wimerieux amont	Pittefaux	R1	09/04/2025	11h20	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R1	09/04/2025	11h38	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	1	Relâchée
	Wimerieux amont	Pittefaux	R2	11/04/2025	11h10	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R2	11/04/2025	11h36	-	-	-	Vide
Estivale	Wimerieux amont	Pittefaux	R1	02/07/2025	11h21	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R1	02/07/2025	11h40	-	-	-	Vide
	Wimerieux amont	Pittefaux	R2	04/07/2025	11h27	-	-	-	Vide
	Wimerieux aval	Wimille	R2	04/07/2025	11h46	Flet	<i>Platichthys flesus</i>	1	Juvenile, relâché
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime								

D. LA LIANE (PAS-DE-CALAIS)

1. Paramètres environnementaux

La pose des nasses sur la Liane, située dans le Pas-de-Calais, a débuté le 20 janvier 2025, lors de la saison hivernale. A la demande de l'Office Français de la Biodiversité, les nasses sont vérifiées tous les deux jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) ou du moins, de les libérer en cas de capture accidentelle. Comme pour les autres sites du Pas-de-Calais, notre équipe a ainsi vérifié les nasses le 22 janvier puis les a récupérées le 24 janvier. Au cours du printemps, la pose s'est effectuée le 7 avril et les relèves les 9 et 11 avril. Concernant l'été, c'est le 30 juin que les nasses ont été posées sur la Liane, en amont et en aval, et les 2 et 4 juillet qu'elles ont été vérifiées puis retirées. La campagne automnale n'a pas eu lieu suite à l'arrêt de la pose des nasses à crustacés et remplacement par des pièges condo avec des premiers tests sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime.

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Liane lors des 3 campagnes de suivis (Figure 77) sont renseignés dans le Tableau 8.

En hiver, de façon générale, le ciel était plutôt pluvieux et nuageux sur la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 2 et 8°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 4,6 °C lors de la pose à 7,5°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et en aval. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 502 et 855 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Crémarest (en amont) et entre 597 et 631 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Isques en aval (site un peu plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 8 et 12°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 9°C en amont à 10,4 °C en aval (9,6°C en moyenne pour les 2 sites sur les 3 relevés effectués). La salinité était de 0,2 en amont et en aval. On observe une moyenne de 575 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Crémarest (en amont) et de 613 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Isques (en aval). Les valeurs mesurées pour les

différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était encore une fois ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 20 et 26°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Crémarest) est de 19,6°C ; elle est similaire en aval à Isques (*i.e.* moyenne à 19,6°C) sur la semaine de suivi. La salinité a varié entre 0,2 et 0,3 que ce soit en aval ou en amont. On observe une moyenne de 655 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Crémarest (en amont) et de 690 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Isques (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale.



Figure 77 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Liane

Tableau 8 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Liane dans le département du Pas-de-Calais

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Hivernale	Liane Amont	Crémarest	P	20/01/2025	11h10	63	3h45	Nuageux	2	4,8	0,2	678
	Liane Amont	Crémarest	R1	22/01/2025	11h00	43	4h58	Nuageux	4	4,6	0,3	855
	Liane Amont	Crémarest	R2	24/01/2025	10h41	31	7h08	Pluie	8	7,5	0,2	502
	Liane Aval	Isques	P	20/01/2025	10h32	63	3h45	Nuageux	2	5,3	0,2	617
	Liane Aval	Isques	R1	22/01/2025	10h33	43	4h58	Pluie	4	5,2	0,2	631
	Liane Aval	Isques	R2	24/01/2025	10h14	31	7h08	Pluie	8	6,9	0,2	597
Printanière	Liane Amont	Crémarest	P	07/04/2025	11h10	37	8h51	Soleil	12	9,6	0,2	587
	Liane Amont	Crémarest	R1	09/04/2025	10h55	59	11h07	Soleil	9	9,5	0,2	571
	Liane Amont	Crémarest	R2	11/04/2025	10h40	78	12h21	Soleil	8	9	0,2	568
	Liane Aval	Isques	P	07/04/2025	10h30	37	8h51	Soleil	12	10,4	0,2	594
	Liane Aval	Isques	R1	09/04/2025	10h30	59	11h07	Couvert	9	9,6	0,2	626
	Liane Aval	Isques	R2	11/04/2025	10h00	78	12h21	Soleil	8	9,3	0,2	620
Estivale	Liane Amont	Crémarest	P	30/06/2025	10h50	67	4h50	Soleil	26	19,2	0,2	647
	Liane Amont	Crémarest	R1	02/07/2025	10h52	57	5h32	Soleil	25	21,6	0,3	671
	Liane Amont	Crémarest	R2	04/07/2025	11h00	42	7h11	Soleil	22	18	0,2	646
	Liane Aval	Isques	P	30/06/2025	10h25	67	4h50	Soleil	24	19,2	0,2	660
	Liane Aval	Isques	R1	02/07/2025	10h20	57	5h32	Soleil	23	20,8	0,3	714
	Liane Aval	Isques	R2	04/07/2025	10h27	42	7h11	Soleil	20	18,6	0,3	697
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime											

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Liane lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 9.

Peu d'espèces ont été capturées sur la Liane. En effet, les nasses étaient vides au cours des campagnes hivernale et estivale ; que ce soit en amont (Crémarest) ou en aval (Isques).

A noter que lors de la relève 2 estivale sur le site aval à Isques, nous avons noté le vol de la nasse. Il est donc impossible d'infirmier l'absence d'espèces capturées.

Seul un chabot commun (*Cottus gobio*) a été recensé sur le site aval lors de la première relève à la période printanière (Figure 78). Ce dernier a été identifié puis relâché immédiatement.



Figure 78 : Chabot commun (*Cottus gobio*) capturé sur le site aval de la Liane lors de la première relève de la campagne printanière

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 3 suivis menés en 2025 sur la Liane.

Tableau 9 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Liane

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Liane aval	Isques	R1	22/01/2025	10h33	-	-	-	Vide
	Liane amont	Crémarest	R1	22/01/2025	11h00	-	-	-	Vide
	Liane aval	Isques	R2	24/01/2025	10h14	-	-	-	Vide
	Liane amont	Crémarest	R2	24/01/2025	10h41	-	-	-	Vide
Printanière	Liane aval	Isques	R1	09/04/2025	10h30	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Liane amont	Crémarest	R1	09/04/2025	10h55	-	-	-	Vide
	Liane aval	Isques	R2	11/04/2025	10h00	-	-	-	Vide
	Liane amont	Crémarest	R2	11/04/2025	10h40	-	-	-	Vide
Estivale	Liane aval	Isques	R1	02/07/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Liane amont	Crémarest	R1	02/07/2025	10h52	-	-	-	Vide
	Liane aval	Isques	R2	04/07/2025	10h27	-	-	-	Nasse volée
	Liane amont	Crémarest	R2	04/07/2025	11h00	-	-	-	Vide
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime								

E. LA CANCHE (PAS-DE-CALAIS)

1. Paramètres environnementaux

La pose des nasses sur la Canche, située dans le Pas-de-Calais, a débuté le 20 janvier 2025, lors de la saison hivernale. A la demande de l'Office Français de la Biodiversité, les nasses sont vérifiées tous les deux jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) ou du moins, de les libérer en cas de capture accidentelle. Comme pour les autres sites du Pas-de-Calais, notre équipe a ainsi vérifié les nasses le 22 janvier puis les a récupérées le 24 janvier. Au cours du printemps, la pose s'est effectuée le 7 avril et les relèves les 9 et 11 avril. Concernant l'été, c'est le 30 juin que les nasses ont été posées sur la Canche, en amont et en aval, et les 2 et 4 juillet qu'elles ont été vérifiées puis retirées. La campagne automnale n'a pas eu lieu suite à l'arrêt de la pose des nasses à crustacés et remplacement par des pièges condo avec des premiers tests sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime.

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Canche lors des 3 campagnes de suivis (Figure 79) sont renseignés dans le Tableau 10.

En hiver, de façon générale, le ciel était plutôt pluvieux et nuageux sur la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 3 et 8°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 5,1 °C lors de la pose à 9,1°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et de 0,3 en aval. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 644 et 671 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Maresquel-Ecquemicourt (en amont) et entre 658 et 804 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à La Calotterie en aval (site plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi. Les températures extérieures ont varié entre 11 et 18°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 11,3°C en amont à 14,4°C en aval (12,2°C en moyenne pour les 2 sites sur les 3 relevés effectués). La salinité a varié entre 0,2 et 0,3 que ce soit en amont ou en aval. On observe une moyenne de 657 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Maresquel-Ecquemicourt (en amont) et de 665 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à La

Calotterie (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était ensoleillée sauf le jour de la première relève où il pleuvait. Les températures extérieures ont varié entre 20 et 30°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Maresquel-Ecquemicourt) est de 14,8°C ; elle est plus élevée en aval à La Calotterie avec une moyenne à 19°C sur la semaine de suivi. La salinité a varié entre 0,2 en amont et 0,3 en aval. On observe une moyenne de 653 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Maresquel-Ecquemicourt (en amont) et de 663 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à La Calotterie (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale.



Figure 79 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Canche

Tableau 10 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des nasses sur la Canche dans le département du Pas-de-Calais

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Hivernale	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	P	20/01/2025	14h50	63	3h45	Brouillard	3	-	-	-
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R1	22/01/2025	14h44	43	4h58	Pluie	4	8,2	0,2	671
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R2	24/01/2025	14h48	31	7h08	Pluie	8	9,1	0,2	644
	Canche Aval	La Calotterie	P	20/01/2025	15h07	63	3h45	Nuageux	5	7,1	0,2	658
	Canche Aval	La Calotterie	R1	22/01/2025	14h03	43	4h58	Nuageux	4	5,1	0,3	751
	Canche Aval	La Calotterie	R2	24/01/2025	14h08	31	7h08	Pluie	8	7,3	0,3	804
Printanière	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	P	07/04/2025	15h30	37	8h51	Soleil	16	-	-	-
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R1	09/04/2025	15h55	59	11h07	Soleil	15	11,3	0,2	660
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R2	11/04/2025	15h35	78	12h21	Soleil	18	11,4	0,2	654
	Canche Aval	La Calotterie	P	07/04/2025	15h20	37	8h51	Soleil	16	14,4	0,3	692
	Canche Aval	La Calotterie	R1	09/04/2025	14h10	59	11h07	Soleil	11	12,3	0,3	674
	Canche Aval	La Calotterie	R2	11/04/2025	14h45	78	12h21	Soleil	18	11,6	0,2	630
Estivale	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	P	30/06/2025	14h43	67	4h50	Soleil	30	15,1	0,2	654
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R1	02/07/2025	15h08	57	5h32	Pluie	20	15,2	0,2	653
	Canche Amont	Maresquel-Ecquemicourt	R2	04/07/2025	15h56	42	7h11	Soleil	24	14	0,2	652
	Canche Aval	La Calotterie	P	30/06/2025	14h10	67	4h50	Soleil	28	19,2	0,3	667
	Canche Aval	La Calotterie	R1	02/07/2025	14h30	57	5h32	Pluie	20	18,9	0,3	672
	Canche Aval	La Calotterie	R2	04/07/2025	15h14	42	7h11	Soleil	23	18,9	0,2	650
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime											

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Canche lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 11.

Aucune espèce n'a été capturée lors du suivi hivernal, que ce soit sur le site en amont ou sur le site en aval.

Lors de la campagne printanière, deux ablettes (*Alburnus alburnus*) ont été recensées sur le site aval (La Calotterie) lors de la première relève et deux épinoches à trois épines (*Gasterosteus aculeatus*) ont également été recensées sur le site aval lors de la seconde relève (Figure 80). Elles ont été identifiées sur place puis relâchées. Rien n'a été capturé sur le site en amont à Maresquel-Ecquemicourt.



Figure 80 : Epinoche à 3 épines (*Gasterosteus aculeatus*) capturée en aval de la Canche lors de la campagne printanière

Lors de la campagne estivale en revanche, deux anguilles d'Europe (*Anguilla anguilla*) mesurant respectivement 15 et 40 cm ont été recensées, mesurées puis relâchées à La Calotterie lors de la seconde relève (Figure 81).



Figure 81 : Anguilles d'Europe (*Anguilla anguilla*) capturées en aval de la Canche lors de la campagne estivale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 3 suivis menés en 2025 sur la Canche.

Tableau 11 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Canche

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Canche aval	La Calotterie	R1	22/01/2025	14h03	-	-	-	Vide
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R1	22/01/2025	14h44	-	-	-	Vide
	Canche aval	La Calotterie	R2	24/01/2025	14h08	-	-	-	Vide
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R2	24/01/2025	14h48	-	-	-	Vide
Printanière	Canche aval	La Calotterie	R1	09/04/2025	14h10	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	2	Relâchées
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R1	09/04/2025	15h55	-	-	-	Vide
	Canche aval	La Calotterie	R2	11/04/2025	14h45	Epinoche à 3 épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	2	Relâchées
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R2	11/04/2025	15h35	-	-	-	Vide
Estivale	Canche aval	La Calotterie	R1	02/07/2025	14h30	-	-	-	Vide
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R1	02/07/2025	15h08	-	-	-	Vide
	Canche aval	La Calotterie	R2	04/07/2025	15h14	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	2	Relâchées
	Canche amont	Maresquel Equemicourt	R2	04/07/2025	15h56	-	-	-	Vide
Automnale	Campagne non réalisée - stop pour déploiement pièges Condo dans la Somme et Seine-Maritime								

F. L'AUTHIE (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

A la différence du Pas-de-Calais, les nasses posées dans le département de la Somme ont été laissées 7 jours consécutifs avant leur relève lors des suivis hivernal, printanier et estival. Les pièges condo ont été déployés à l'automne durant 4 semaines consécutives (une vérification 48 h après la pose R1 puis ensuite un contrôle hebdomadaire R2, R3, R4 et R5 lors de la relève). Les paramètres environnementaux mesurés sur l'Authie (Figure 82) lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 12 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 13.

En hiver, le ciel était plutôt pluvieux et nuageux sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 23 janvier (pose) au 30 janvier 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 4 et 6°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 7,5°C lors de la pose à 9,2°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et en aval. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 583 et 638 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Argoules (en amont) et entre 621 et 656 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Conchil-le-Temple en aval (site plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Lors de la campagne printanière, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 10 avril (pose) au 17 avril 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 9 et 15°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 10,8°C en amont à 12°C en aval (11,3°C en moyenne pour les 2 sites sur les 2 relevés effectués). La salinité était de 0,2 quel que ce soit le site et la date de mesure. On observe une moyenne de 634 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Argoules (en amont) tout comme à Conchil-le-Temple (en aval) avec 634 $\mu\text{S}/\text{cm}$ également. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 3 juillet (pose) au 10 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 19 et 22°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont

(Argoules) est de 14,5°C ; elle est plus élevée en aval à Conchil-le-Temple avec une moyenne à 16,1°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,2 quel que ce soit le site et la date de mesure. On observe une moyenne de 617 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Argoules (en amont) et de 613 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Conchil-le-Temple (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale.

En automne, lors de la campagne menée entre le 1^{er} octobre et le 29 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 11 et 16°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 11,4°C à 12,7°C avec une moyenne de 11,9°C sur le cours d'eau de l'Authie. La salinité a toujours été de 0,2 que ce soit en aval ou en amont. La conductivité a varié entre 540 et 670 $\mu\text{S}/\text{cm}$. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne automnale.



Figure 82 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur l'Authie

Tableau 12 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur l'Authie dans le département de la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	Authie amont	Argoules	P	23/01/2025	10h33	35	5h39	Nuageux	4	8,3	0,2	638
	Authie amont	Argoules	R	30/01/2025	10h20	89	12h33	Pluie	6	9,2	0,2	583
	Authie aval	Conchil-le-Temple	P	23/01/2025	11h07	35	5h39	Nuageux	6	7,5	0,2	656
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R	30/01/2025	10h57	89	12h33	Pluie	6	8,7	0,2	621
Printanière	Authie amont	Argoules	P	10/04/2025	10h47	59	10h58	Soleil	9	10,8	0,2	636
	Authie amont	Argoules	R	17/04/2025	10h45	69	15h03	Soleil	14	11,3	0,2	632
	Authie aval	Conchil-le-Temple	P	10/04/2025	11h47	59	10h58	Soleil	10	11,2	0,2	632
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R	17/04/2025	11h20	69	15h03	Soleil	15	12	0,2	636
Estivale	Authie amont	Argoules	P	03/07/2025	10h27	49	6h11	Soleil	19	14,9	0,2	618
	Authie amont	Argoules	R	10/07/2025	10h13	65	12h42	Soleil	22	14,2	0,2	616
	Authie aval	Conchil-le-Temple	P	03/07/2025	11h05	49	6h11	Soleil	19	16,4	0,2	616
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R	10/07/2025	10h56	65	12h42	Soleil	22	15,8	0,2	611

Tableau 13 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur l'Authie dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Automnale	Authie amont	Argoules	P	01/10/2025	11h42	25	06h29	Soleil	12	11,4	0,2	624
	Authie aval	Conchil-le-Temple	P	01/10/2025	12h37	25	06h29	Soleil	16	11,6	0,2	633
	Authie amont	Argoules	R1	03/10/2025	10h30	42	09h35	Nuageux	13	11,8	0,2	622
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R1	03/10/2025	11h05	42	09h35	Nuageux	13	12,1	0,2	632
	Authie amont	Argoules	R2	08/10/2025	10h29	107	01h07	Soleil	11	11,6	0,2	541
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R2	08/10/2025	11h04	107	01h07	Soleil	13	12,2	0,3	670
	Authie amont	Argoules	R3	15/10/2025	10h25	39	07h19	Soleil	13	12	0,2	624
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R3	15/10/2025	11h05	39	07h19	Soleil	14	12,7	0,2	636
	Authie amont	Argoules	R4	22/10/2025	10h15	86	00h59	Pluie	13	12,3	0,2	583
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R4	22/10/2025	10h43	86	00h59	Nuageux	13	12,6	0,2	540
	Authie amont	Argoules	R5	29/10/2025	11h25	38	03h51	Nuageux	14	11,4	0,2	565
	Authie aval	Conchil-le-Temple	R5	29/10/2025	12h13	38	03h51	Nuageux	14	11,4	0,2	636

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur l'Authie lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 14.

Lors de ce suivi annuel 2025, aucune espèce n'a été capturée sur le fleuve Authie que ce soit en amont ou en aval, à l'aide des nasses à crustacés ou des pièges condo, lors des 4 campagnes saisonnières (Figure 83).



Figure 83 : Nasse à crustacés vide et piège condo vide après relève sur l'Authie

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 4 suivis menés en 2025 sur l'Authie.

Tableau 14 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Authie

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Authie Amont	Argoules	R	30/01/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R	30/01/2025	10h57	-	-	-	Vide
Printanière	Authie Amont	Argoules	R	17/04/2025	10h45	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R	17/04/2025	11h20	-	-	-	Vide
Estivale	Authie Amont	Argoules	R	10/07/2025	10h13	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R	10/07/2025	10h56	-	-	-	Vide
Automnale	Authie Amont	Argoules	R1	03/10/2025	10h30	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R1	03/10/2025	11h05	-	-	-	Vide
	Authie Amont	Argoules	R2	08/10/2025	10h30	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R2	08/10/2025	11h05	-	-	-	Vide
	Authie Amont	Argoules	R3	15/10/2025	10h25	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R3	15/10/2025	11h05	-	-	-	Vide
	Authie Amont	Argoules	R4	22/10/2025	10h15	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R4	22/10/2025	10h40	-	-	-	Vide
	Authie Amont	Argoules	R5	29/10/2025	11h25	-	-	-	Vide
	Authie Aval	Conchil-le-Temple	R5	29/10/2025	12h15	-	-	-	Vide

G. LE CANAL DE RETZ (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

Les paramètres environnementaux mesurés sur le Canal de Retz (Figure 84) lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 15 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 16.

Lors de la campagne hivernale, le ciel était nuageux sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 23 janvier (pose) au 30 janvier 2025 (relève). La température extérieure était de 6°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 5,3°C lors de la pose à 7,2°C lors de la relève finale. La salinité était de 1,1 en moyenne en amont et en aval sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 1722 et 3020 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Monchaux (en amont) et entre 1491 et 2790 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Quend en aval (site plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Lors de la campagne printanière, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 10 avril (pose) au 17 avril 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 10 et 17°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 10,6°C en aval lors de la pose à 15°C en amont lors de la relève (12,4°C en moyenne pour les 2 sites sur les 2 relevés effectués). La salinité était similaire pour les deux sites : 1,5 en moyenne en amont et de 1,6 en moyenne en aval sur la semaine de suivi. On observe une moyenne de 2925 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Monchaux (en amont) et une moyenne plus importante en aval avec 3285 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Quend. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 3 juillet (pose) au 10 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 19 et 23°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Monchaux) de 21,5°C est plus élevée qu'en aval à Quend avec une moyenne à 19,8°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,3 en amont quel que ce soit la date de mesure ; elle est

en revanche beaucoup plus élevée en aval avec une salinité moyenne de 11,6. On observe une moyenne de 711 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Monchaux (en amont) et de 1955 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Quend (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres diffèrent entre les deux points suivis lors de la campagne estivale notamment pour la salinité et par conséquent pour la conductivité.

En automne, lors de la campagne menée entre le 1^{er} octobre et le 29 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 14 et 20°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 12,1°C à 18°C avec une moyenne de 14,2°C sur le canal de Retz. La salinité est bien plus faible en amont qu'en aval tout comme les valeurs de conductivité. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres diffèrent entre les deux points suivis lors de la campagne automnale notamment pour la salinité et par conséquent pour la conductivité.



Figure 84 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Canal de Retz

Tableau 15 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur le Canal de Retz dans le département de la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Hivernale	Retz amont	Quend (Monchaux)	P	23/01/2025	12h00	35	5h39	Nuageux	6	5,3	1,5	3020
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	30/01/2025	11h37	89	12h33	Nuageux	6	7,2	0,8	1722
	Retz aval	Quend (baie)	P	23/01/2025	11h25	35	5h39	Nuageux	6	5,4	1,4	2790
	Retz aval	Quend (baie)	R	30/01/2025	11h14	89	12h33	Nuageux	6	7,1	0,7	1491
Printanière	Retz amont	Quend (Monchaux)	P	10/04/2025	11h58	59	10h58	Soleil	10	11,2	1,8	3440
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	17/04/2025	12h15	69	15h03	Soleil	17	15	1,2	2410
	Retz aval	Quend (baie)	P	10/04/2025	11h34	59	10h58	Soleil	10	10,6	1,9	3720
	Retz aval	Quend (baie)	R	17/04/2025	11h45	69	15h03	Soleil	17	13	1,4	2850
Estivale	Retz amont	Quend (Monchaux)	P	03/07/2025	12h08	49	6h11	Soleil	19	21,7	0,3	716
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	10/07/2025	12h00	65	12h42	Soleil	23	21,2	0,3	706
	Retz aval	Quend (baie)	P	03/07/2025	11h34	49	6h11	Soleil	19	19,6	12,8	2140
	Retz aval	Quend (baie)	R	10/07/2025	11h25	65	12h42	Soleil	22	20	10,3	1769

Tableau 16 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur le Canal de Retz dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Automnale	Retz amont	Quend (Monchaux)	P	01/10/2025	14h10	25	06h29	Soleil	20	18	0,7	1494
	Retz aval	Quend (baie)	P	01/10/2025	13h35	25	06h29	Soleil	20	15,8	15,2	2540
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R1	03/10/2025	12h05	42	09h35	Nuageux	14	12,9	0,7	1453
	Retz aval	Quend (baie)	R1	03/10/2025	11h35	42	09h35	Nuageux	13	14,7	14,3	2360
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R2	08/10/2025	11h42	107	01h07	Soleil	14	13,5	0,7	1583
	Retz aval	Quend (baie)	R2	08/10/2025	11h23	107	01h07	Soleil	14	14,7	26,3	4150
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R3	15/10/2025	11h55	39	07h19	Nuageux	15	14,9	0,5	1169
	Retz aval	Quend (baie)	R3	15/10/2025	11h30	39	07h19	Nuageux	15	14,2	19,6	3210
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R4	22/10/2025	11h26	86	00h59	Nuageux	13	13,4	0,7	1461
	Retz aval	Quend (baie)	R4	22/10/2025	11h03	86	00h59	Nuageux	13	13,3	3,2	5830
	Retz amont	Quend (baie)	R5	29/10/2025	13h20	38	03h51	Nuageux	14	12,1	0,9	1796
	Retz aval	Quend (Monchaux)	R5	29/10/2025	13h55	38	03h51	Nuageux	14	12,9	0,7	1528

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur le Canal de Retz lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 17.

Au cours de la campagne hivernale, aucune espèce n'a été capturée ; que ce soit en amont ou en aval.

Au printemps, aucune espèce n'a été capturée en amont à Monchaux. En revanche, deux crevettes des marais (*Palaemonetes varians*) et un gobie buhotte (*Pomatoschistus minutus* ; Figure 85) ont été recensés, identifiés et relâchés sur le site aval à Quend.



Figure 85 : Gobie buhotte (*Pomatoschistus minutus*) capturé en aval du Canal de Retz lors de la campagne printanière

La pêche estivale sur le Canal de Retz a permis de recenser en aval 14 crabes verts (*Carcinus maenas*), 8 juvéniles de bar (*Dicentrarchus labrax*) et une crevette des marais (*Palaemonetes varians*) qui ont tous été relâchés (Figure 86). Sur le site en amont, aucune espèce n'a été capturée.



Figure 86 : Crabes verts, juvéniles de bar et crevette des marais capturés et relâchés en aval du Canal de Retz lors de la campagne estivale

Enfin, au cours de la campagne automnale, nous n’avons toujours pas recensé d’espèces dans les pièges condo sur le site en amont à Monchaux. En revanche, sur le site aval, des espèces se sont nichées dans les tubes des pièges condo tels que des crabes verts et des crevettes des marais.

Aucun crabe à mitaines n’a été capturé au cours des 4 suivis réalisés en 2025 sur le Canal de Retz.

Tableau 17 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Canal de Retz

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Retz aval	Quend (baie)	R	30/01/2025	11h14	-	-	-	Vide
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	30/01/2025	11h37	-	-	-	Vide
Printanière	Retz aval	Quend (baie)	R	17/04/2025	11h45	Gobie buhotte	<i>Pomatoschistus minutus</i>	1	Relâché
	Retz aval	Quend (baie)	R	17/04/2025	11h45	Crevettes des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	2	Relâchées
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	17/04/2025	12h15	-	-	-	Vide
Estivale	Retz aval	Quend (baie)	R	10/07/2025	11h25	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	14	Relâchés
	Retz aval	Quend (baie)	R	10/07/2025	11h25	Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	8	Juvéniles, relâchés
	Retz aval	Quend (baie)	R	10/07/2025	11h25	Crevettes des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	1	Relâchée
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R	10/07/2025	12h00	-	-	-	Vide
Automnale	Retz aval	Quend (baie)	R1	03/10/2025	11h35	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	1	Relâché
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R1	03/10/2025	12h05	-	-	-	Vide
	Retz aval	Quend (baie)	R2	08/10/2025	11h20	-	-	-	Vide
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R2	08/10/2025	11h40	-	-	-	Vide
	Retz aval	Quend (baie)	R3	15/10/2025	11h30	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	2	Relâchés
	Retz aval	Quend (baie)	R3	15/10/2025	11h30	Crevette des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	1	Relâchée
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R3	15/10/2025	11h55	-	-	-	Vide
	Retz aval	Quend (baie)	R4	22/10/2025	11h05	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	2	Relâchés
	Retz aval	Quend (baie)	R4	22/10/2025	11h05	Crevette des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	13	Relâchées
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R4	22/10/2025	11h25	-	-	-	Vide
	Retz aval	Quend (baie)	R5	29/10/2025	13h20	Crevette des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	4	Relâchées
	Retz amont	Quend (Monchaux)	R5	29/10/2025	13h55	-	-	-	Vide

H. LA MAYE (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Maye lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 18 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 19.

Lors de la campagne hivernale, la météo était mitigée sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 23 janvier (pose) au 30 janvier 2025 (relève). La température extérieure était comprise entre 4°C et 7°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 5,8°C lors de la pose à 8,9°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et en aval sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 602 et 664 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Bernay-en-Ponthieu (en amont) et entre 661 et 819 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au Crotoy en aval (site plus soumis à la marée en fonction de l'heure de relevé des paramètres). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 10 avril (pose) au 17 avril 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 9 et 17°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 10,5°C en amont lors de la pose à 15,1°C en aval lors de la relève (12,5°C en moyenne pour les 2 sites sur les 2 relevés effectués). La salinité était similaire pour les deux sites (*i.e.* 0,2). On observe une moyenne de 650 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Bernay-en-Ponthieu (en amont) et une moyenne similaire en aval avec 673 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au Crotoy. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 3 juillet (pose) au 10 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 17 et 23°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Bernay-en-Ponthieu) de 17,8°C est plus faible qu'en aval au Crotoy avec une moyenne à 20,9°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,2 quel que ce soit le site et la date de mesure. On observe une moyenne de 583 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Bernay-en-Ponthieu (en amont) et de 542 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au

Crotoy (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale.

En automne, lors de la campagne menée entre le 1^{er} octobre et le 29 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 8 et 20°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 11,1°C à 17,1°C avec une moyenne de 13,1°C sur la Maye. La salinité était constante à 0,2. Quant à la conductivité, elle était en moyenne de 639 $\mu\text{S}/\text{cm}$ pour les deux sites. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont similaires entre les deux points suivis lors de la campagne automnale.

Tableau 18 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Maye dans le département de la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	Maye amont	Bernay en Ponthieu	P	23/01/2025	10h05	35	5h39	Soleil	4	7,5	0,2	664
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R	30/01/2025	9h58	89	12h33	Pluie	6	8,9	0,2	603
	Maye aval	Le Crotoy	P	23/01/2025	12h22	35	5h39	Nuageux	7	5,8	0,3	819
	Maye aval	Le Crotoy	R	30/01/2025	11h54	89	12h33	Nuageux	6	7,2	0,2	661
Printanière	Maye amont	Bernay en Ponthieu	P	10/04/2025	10h25	59	10h58	Soleil	9	10,5	0,2	652
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R	17/04/2025	10h20	69	15h03	Soleil	13	11,9	0,2	647
	Maye aval	Le Crotoy	P	10/04/2025	12h20	59	10h58	Soleil	10	12,5	0,2	637
	Maye aval	Le Crotoy	R	17/04/2025	12h40	69	15h03	Soleil	17	15,1	0,3	709
Estivale	Maye amont	Bernay en Ponthieu	P	03/07/2025	10h00	49	6h11	Soleil	17	17,6	0,2	594
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R	10/07/2025	09h43	65	12h42	Soleil	21	18	0,2	572
	Maye aval	Le Crotoy	P	03/07/2025	12h39	49	6h11	Soleil	20	21,5	0,2	551
	Maye aval	Le Crotoy	R	10/07/2025	12h25	65	12h42	Soleil	23	20,3	0,2	533

Tableau 19 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Maye dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Automnale	Maye amont	Bernay en Ponthieu	P	01/10/2025	10h47	25	06h13	Soleil	8	11,1	0,2	638
	Maye aval	Le Crotoy	P	01/10/2025	15h00	25	06h13	Soleil	20	17,1	0,2	574
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R1	03/10/2025	10h05	42	09h35	Couvert	13	12,6	0,2	635
	Maye aval	Le Crotoy	R1	03/10/2025	12h45	42	09h35	Couvert	14	13,7	0,2	598
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R2	08/10/2025	10h10	107	01h01	Soleil	11	11,4	0,2	660
	Maye aval	Le Crotoy	R2	08/10/2025	12h07	107	01h01	Soleil	14	13,3	0,2	623
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R3	15/10/2025	10h00	39	07h09	Soleil	13	12,6	0,2	661
	Maye aval	Le Crotoy	R3	15/10/2025	12h35	39	07h09	Nuageux	15	14,8	0,2	634
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R4	22/10/2025	9h56	86	00h59	Pluie	13	12,6	0,2	633
	Maye aval	Le Crotoy	R4	22/10/2025	11h54	86	00h52	Nuageux	13	13,6	0,2	605
	Maye amont	Bernay en Ponthieu	R5	29/10/2025	10h15	38	03h40	Nuageux	14	11,6	0,2	654
	Maye aval	Le Crotoy	R5	29/10/2025	14h20	38	03h40	Nuageux	14	12,7	0,3	750

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Maye lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 20.

La première campagne d'échantillonnage en amont de la Maye a permis de capturer une loche franche (*Barbatula barbatula* ; Figure 87). Aucune espèce n'a été recensé sur le site en aval au Crotoy.



Figure 87 : Loche franche (*Barbatula barbatula*) capturée en amont de la Maye lors de la campagne hivernale

Aucune espèce n'a été capturée lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la nasse située en amont à Bernay-en-Ponthieu a été dérobée. Nous ne pouvons donc pas infirmer l'absence d'espèces capturées. En aval, sept épinoches à 3 épines (*Gasterosteus aculeatus*) et deux juvéniles de flet (*Platichthys flesus*) ont été recensés, identifiés puis relâchés sur place (Figure 88).



Figure 88 : Flet (*Platichthys flesus*) (gauche) et épinoches à 3 épines (*Gasterosteus aculeatus*) (droite) capturés en aval de la Maye lors de campagne estivale

La campagne automnale a permis de capturer dans les tubes des pièges condo, sur le site en aval de la Maye, deux écrevisses américaines (*Faxonius limosus*) (6,5 cm et 7,5 cm ; Figure 89) qui ont été identifiées, mesurées et euthanasiées selon le protocole en vigueur. Trois loches franches (*Barbatula barbatula*) ont aussi été recensées, identifiées puis relâchées sur le site aval.



Figure 89 : Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*) (gauche) et loche franche (*Barbatula barbatula*) (droite) capturées en aval de la Maye lors de la campagne automnale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 4 suivis menés en 2025 sur la Maye.

Tableau 20 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Maye

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R	30/01/2025	9h58	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	1	Relâchée
	Maye Aval	Le Crotoy	R	30/01/2025	11h54	-	-	-	Vide
Printanière	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R	17/04/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R	17/04/2025	12h40	-	-	-	Vide
Estivale	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R	10/07/2025	09h43	-	-	-	Nasse volée
	Maye Aval	Le Crotoy	R	10/07/2025	12h25	Epinoche à 3 épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	7	Relâchées
	Maye Aval	Le Crotoy	R	10/07/2025	12h25	Flet	<i>Platichthys flesus</i>	2	Juvéniles, relâchés
Automnale	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R1	03/10/2025	10h05	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R1	03/10/2025	12h45	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R2	08/10/2025	10h10	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R2	08/10/2025	12h10	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R3	15/10/2025	10h00	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R3	15/10/2025	12h35	-	-	-	Vide
	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R4	22/10/2025	09h55	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R4	22/10/2025	11h55	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	3	Relâchées
	Maye Amont	Bernay-en-Ponthieu	R5	29/10/2025	10h15	-	-	-	Vide
	Maye Aval	Le Crotoy	R5	29/10/2025	14h20	-	-	-	Vide

I. LA SOMME (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Somme (Figure 90) lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 21 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 22. A noter l'ajout d'un troisième site sur la Somme à la période automnale avec la pose des pièges condo : il s'agit de la Somme Cap Hornu ; site le plus en aval sur la Somme.

En hiver, la météo était nuageuse sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 21 janvier (pose) au 28 janvier 2025 (relève). La température extérieure était comprise entre -1°C et 7°C au moment des relevés. Que ce soit en amont ou en aval, la température de l'eau a varié entre 2,7°C lors de la pose à 7,1°C lors de la relève finale. La salinité était de 0,2 en amont et en aval sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle oscille entre 515 et 520 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Fontaine-sur-Somme en amont et entre 673 et 683 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Boismont en aval. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale.

Lors de la campagne printanière, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 8 avril (pose) au 15 avril 2025 (relève) excepté lors de la relève en aval. Les températures extérieures ont varié entre 10 et 14°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 10,2°C en aval lors de la pose à 15,8°C en amont lors de la relève (13,2°C en moyenne pour les 2 sites sur les 2 relevés effectués). La salinité était similaire pour les deux sites (*i.e.* 0,2). On observe une moyenne de 498 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Fontaine-sur-Somme (en amont) et une moyenne légèrement plus importante en aval avec 648 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Boismont. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière.

Lors de la campagne estivale, la météo était nuageuse à ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 1^{er} juillet (pose) au 8 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 16 et 30°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Fontaine-sur-Somme) de 23,4°C est plus élevée qu'en aval à Boismont avec une moyenne à 17,9°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,1 en amont et 0,2 en aval. On observe une

moyenne de 312 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Fontaine-sur-Somme (en amont) et de 612 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Boismont (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont légèrement différentes entre les deux points suivis lors de la campagne estivale : température plus élevée ; et salinité et par conséquent conductimétrie plus faible en amont à Fontaine-sur-Somme.

A l'automne, lors de la campagne menée entre le 30 septembre et le 29 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 8 et 16°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 11,5°C à 14,8°C avec une moyenne de 13°C sur la Somme. La salinité a varié selon les sites : elle est moindre en amont à Fontaine-sur-Somme (*i.e.* 0,1) et elle est maximale plus en aval au Cap Hornu (Saint-Valery-sur-Somme) atteignant 4,2 le 8 octobre 2025 lors d'un coefficient de marée de vive-eau (*i.e.* 107). Quant à la conductivité, les valeurs observées suivent la même tendance que la salinité ; à savoir conductivité plus faible en amont et beaucoup plus élevée en aval au Cap Hornu. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres diffèrent entre les trois points de suivi notamment entre le point le plus en amont et le point le plus en aval.

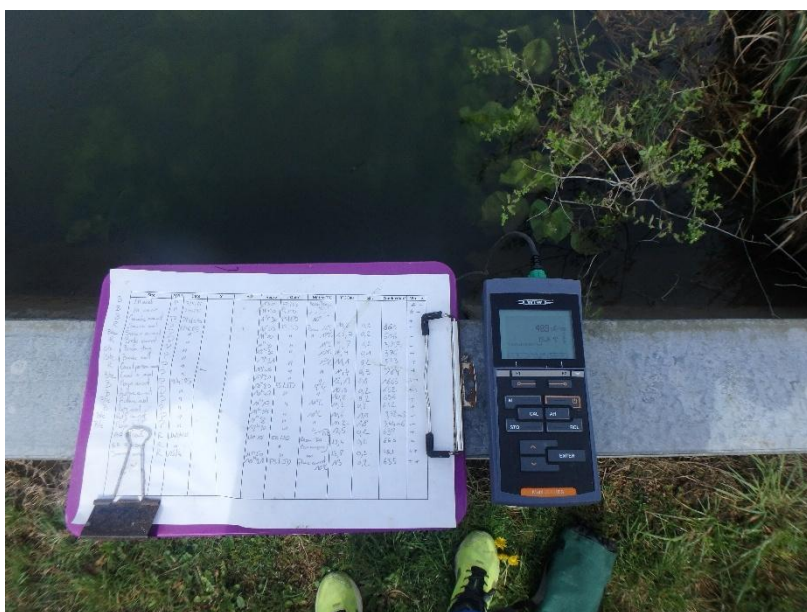


Figure 90 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur la Somme

Tableau 21 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Somme dans le département de la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Hivernale	Somme amont	Fontaine sur Somme	P	21/01/2025	11h55	53	4h01	Nuageux	-1	2,7	0,2	520
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R	28/01/2025	10h16	67	10h59	Soleil	7	5,3	0,2	515
	Somme aval	Boismont	P	21/01/2025	10h13	53	4h01	Nuageux	-1	5,3	0,2	673
	Somme aval	Boismont	R	28/01/2025	9h25	67	10h59	Nuageux	7	7,1	0,3	683
Printanière	Somme amont	Fontaine sur Somme	P	08/04/2025	11h00	47	10h04	Soleil	12	13,7	0,2	506
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R	15/04/2025	10h57	82	14h14	Soleil	14	15,8	0,2	489
	Somme aval	Boismont	P	08/04/2025	10h05	47	10h04	Soleil	10	10,2	0,2	660
	Somme aval	Boismont	R	15/04/2025	10h21	82	14h14	Pluie	10	13	0,2	635
Estivale	Somme amont	Fontaine sur Somme	P	01/07/2025	10h50	67	4h35	Soleil	30	26,4	0,1	316
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R	08/07/2025	10h45	50	11h01	Nuageux	17	20,3	0,1	309
	Somme aval	Boismont	P	01/07/2025	10h08	67	4h35	Soleil	27	20,7	0,2	610
	Somme aval	Boismont	R	08/07/2025	09h45	50	11h01	Nuageux	16	15	0,2	613

Tableau 22 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Somme dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Automnale	Somme amont	Fontaine sur Somme	P	30/09/2025	10h49	33	04h59	Soleil	13	14,4	0,1	436
	Somme aval	Boismont	P	30/09/2025	10h44	33	04h59	Soleil	10	11,9	0,3	677
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	P	01/10/2025	9h36	25	06h13	Soleil	8	12,8	0,4	986
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R1	02/10/2025	11h10	28	08h17	Soleil	13	14,8	0,1	442
	Somme aval	Boismont	R1	02/10/2025	10h20	28	08h17	Soleil	13	11,7	0,3	676
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R1	03/10/2025	14h20	42	09h35	Pluie	15	14	0,4	951
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R2	07/10/2025	11h50	98	00h19	Nuageux	15	14,4	0,1	447
	Somme aval	Boismont	R2	07/10/2025	10h55	98	00h19	Nuageux	14	12,7	0,2	647
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R2	08/10/2025	9h36	107	01h01	Soleil	10	12,9	4,2	7810
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R3	14/10/2025	10h47	47	05h37	Nuageux	13	13,9	0,1	469
	Somme aval	Boismont	R3	14/10/2025	10h05	47	05h37	Nuageux	13	12,2	0,2	657
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R3	15/10/2025	14h10	39	07h09	Soleil	16	13,5	0,6	1359
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R4	21/10/2025	11h15	84	00h21	Nuageux	12	13,5	0,1	472
	Somme aval	Boismont	R4	21/10/2025	10h32	84	00h21	Nuageux	12	12,6	0,2	642
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R4	22/10/2025	9h21	86	00h52	Nuageux	13	13,1	1,3	2600
	Somme amont	Fontaine sur Somme	R5	28/10/2025	12h15	48	02h54	Nuageux	13	11,8	0,1	473
	Somme aval	Boismont	R5	28/10/2025	11h15	48	02h54	Nuageux	13	11,7	0,2	954
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R5	29/10/2025	9h36	38	03h40	Nuageux	14	11,5	0,6	1317

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Somme lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 23.

Lors de la campagne hivernale, aucune espèce n'a été capturée en aval. En revanche, deux écrevisses américaines (*Faxonius limosus*) mesurant tous les deux 7,8 cm, ont été capturées et identifiées sur le site en amont à Fontaine-sur-Somme (Figure 91). Elles ont été euthanasiées selon le protocole en vigueur.



Figure 91 : Ecrevisses américaines (*Faxonius limosus*) capturées en amont de la Somme lors de la campagne hivernale

Au printemps, aucune espèce n'a été capturée en aval et une écrevisse américaine de 4 cm a été recensée en amont (Figure 92). Elle a ensuite été euthanasiée selon le protocole en vigueur.



Figure 92 : Jeune écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) capturée en amont de la Somme lors de la campagne printanière

Lors de la campagne estivale, la nasse était toujours vide sur le site aval de la Somme. En revanche, en amont, deux espèces exotiques envahissantes ont été capturées : 3 écrevisses américaines (*Faxonius limosus*) et un individu de perche soleil (*Lepomis gibbosus*). Ces deux espèces ont été euthanasiées selon le protocole en vigueur. Un chabot commun (*Cottus gobio*) a été recensé et relâché immédiatement sur place.



Figure 93 : Ecrevisses américaines (*Faxonius limosus*) et perche soleil (*Lepomis gibbosus*) capturées en amont de la Somme lors de la campagne estivale

La campagne automnale a permis de capturer dans les tubes des pièges condo, des crabes verts (*Carcinus maenas*) sur le site plus en aval au Cap Hornu et un crabe à pinceaux (*Hemigrapsus takanoi*) ; espèce recensée pour la première fois en baie de Somme (Figure 94). Sur le site aval de Boismont, ce sont deux anguilles qui ont été recensées dans les tubes ; elles ont été remises à l'eau immédiatement après la remontée du piège et un chabot commun qui a lui aussi été relâché sur place. Sur le site amont de Fontaine-sur-Somme, seule une perche commune (*Perca fluviatilis*) a été échantillonnée et remise à l'eau (Figure 95).



Figure 94 : Crabe vert (*Carcinus maenas*) et crabe à pinceaux (*Hemigrapsus takanoi*) capturés en aval de la Somme au Cap Hornu lors de la campagne automnale



Figure 95 : Perche commune (*Perca fluviatilis*) capturée en amont de la Somme lors de la campagne automnale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 4 suivis menés en 2025 sur la Somme.

Tableau 23 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Somme Aval	Boismont	R	30/01/2025	9h25	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R	30/01/2025	10h16	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	2	Euthanasiées
Printanière	Somme Aval	Boismont	R	15/04/2025	10h21	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R	15/04/2025	10h57	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
Estivale	Somme Aval	Boismont	R	08/07/2025	10h21	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R	08/07/2025	10h45	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	3	Euthanasiées
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R	08/07/2025	10h45	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	1	Euthanasiée
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R	08/07/2025	10h45	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	2	Relâchés
Automnale	Somme Aval	Boismont	R1	02/10/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R1	02/10/2025	11h10	-	-	-	Vide
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R1	03/10/2025	14h20	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	1	Relâché
	Somme Aval	Boismont	R2	07/10/2025	10h55	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R2	07/10/2025	11h50	-	-	-	Vide
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R2	08/10/2025	09h35	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	6	Relâchés
	Somme Aval	Boismont	R3	14/10/2025	10h05	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Somme Aval	Boismont	R3	14/10/2025	10h05	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	1	Relâchée
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R3	14/10/2025	10h45	-	-	-	Vide
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R3	15/10/2025	14h10	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	10	Relâchés
	Somme Aval	Boismont	R4	21/10/2025	10h30	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	1	Relâchée
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R4	21/10/2025	11h15	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	1	Relâchée
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R4	22/10/2025	09h20	Crabe à pinceaux	<i>Hemigrapsus takanoi</i>	1	Euthanasié
	Somme Aval	Boismont	R5	28/10/2025	11h15	-	-	-	Vide
	Somme Amont	Fontaine-sur-Somme	R5	28/10/2025	12h15	-	-	-	Vide
	Somme Cap Hornu	Saint-Valery-sur-Somme	R5	29/10/2025	09h35	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	2	Relâchés

J. LE CANAL A POISSONS (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

Les paramètres environnementaux mesurés sur le Canal à Poissons (Figure 96) lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 24 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 25.

Lors de la campagne hivernale, la météo était nuageuse sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 21 janvier (pose) au 28 janvier 2025 (relève). La température extérieure était comprise entre -1°C et 9°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié entre 3,6°C lors de la pose en aval à 7,7°C lors de la relève en amont. La salinité était de 0,3 en amont et de 0,75 en moyenne en aval sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle avoisine 850 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Wathiéhurt en amont et oscille entre 1420 et 1956 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au Hourdel en aval. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne hivernale avec une salinité et une conductimétrie un peu plus importante en aval.

Au printemps, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 8 avril (pose) au 15 avril 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 15 et 22°C au moment des relevés. La température de l'eau a varié de 11,4°C en amont lors de la pose à 17,3°C en aval lors de la relève (14,4°C en moyenne pour les 2 sites sur les 2 relevés effectués). La salinité était de 0,3 en amont et en moyenne de 1 en aval. On observe une moyenne de 752 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Wathiéhurt (en amont) et une moyenne beaucoup plus importante en aval avec 2033 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au Hourdel. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière avec une salinité et une conductimétrie plus importante en aval.

Lors de la campagne estivale, la météo était ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 1^{er} juillet (pose) au 8 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 18 et 27°C au moment des relevés. La température moyenne de l'eau en amont (Wathiéhurt) de 23,5°C est similaire à l'aval au Hourdel avec une moyenne à 23,2°C sur la semaine de suivi. La salinité était de 0,25 en amont et 2,2 en aval. On observe une moyenne

de 662 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à Wathiéhurt (en amont) et de 4960 $\mu\text{S}/\text{cm}$ au Hourdel (en aval). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont légèrement différentes entre les deux points suivis lors de la campagne estivale : salinité et par conséquent conductimétrie plus faibles en amont à Wathiéhurt.

A l'automne, lors de la campagne menée entre le 30 septembre et le 28 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 11 et 19°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 12°C à 17,4°C avec une moyenne de 14,3°C sur le Canal à Poissons. La salinité a varié selon les sites : elle est moindre et constante en amont à Wathiéhurt (*i.e.* 0,3) et elle est plus importante en aval au Hourdel et fonction de la marée (pénétration de l'eau de mer dans le cours d'eau). Quant à la conductivité, les valeurs observées suivent la même tendance que la salinité ; à savoir conductivité plus faible en amont et beaucoup plus élevée en aval au Hourdel. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres diffèrent entre les deux points de suivi notamment pour la salinité et la conductimétrie.



Figure 96 : Relève des paramètres environnementaux à l'aide de la sonde sur le Canal à Poissons

Tableau 24 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur le Canal à Poissons dans le département de la Somme

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	P	21/01/2025	9h51	53	4h01	Nuageux	-1	4,5	0,3	847
	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	R	28/01/2025	12h31	67	10h59	Nuageux	9	7,7	0,3	844
	Canal à Poissons aval	Hourdel	P	21/01/2025	9h34	53	4h01	Nuageux	-1	3,6	0,9	1956
	Canal à Poissons aval	Hourdel	R	28/01/2025	15h15	67	10h59	Soleil	9	7,3	0,6	1420
Printanière	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	P	08/04/2025	13h05	47	10h04	Soleil	15	11,4	0,3	764
	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	R	15/04/2025	13h44	82	14h14	Soleil	16	16,6	0,3	739
	Canal à Poissons aval	Hourdel	P	08/04/2025	13h21	47	10h04	Soleil	15	12,1	0,8	1665
	Canal à Poissons aval	Hourdel	R	15/04/2025	13h59	82	14h14	Soleil	22	17,3	1,2	2400
Estivale	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	P	01/07/2025	13h29	67	4h35	Soleil	27	27,1	0,2	643
	Canal à Poissons amont	Wathiéhurt	R	08/07/2025	13h20	50	11h01	Soleil	18	19,9	0,3	680
	Canal à Poissons aval	Hourdel	P	01/07/2025	13h41	67	4h35	Soleil	27	27,3	2,1	3740
	Canal à Poissons aval	Hourdel	R	08/07/2025	13h35	50	11h01	Soleil	18	19,1	2,3	6180

Tableau 25 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur le Canal à Poissons dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Automnale	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	P	30/09/2025	15h08	33	04h59	Soleil	17	16,8	0,3	741
	Canal à Poissons aval	Hourdel	P	30/09/2025	15h33	33	04h59	Soleil	19	17,4	1,6	3610
	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	R1	02/10/2025	13h46	28	08h17	Soleil	17	14,3	0,3	756
	Canal à Poissons aval	Hourdel	R1	02/10/2025	14h07	28	08h17	Soleil	17	14,4	1,7	3240
	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	R2	07/10/2025	14h50	98	00h19	Nuageux	17	15	0,3	758
	Canal à Poissons aval	Hourdel	R2	07/10/2025	9h50	98	00h19	Nuageux	14	13,6	2	3790
	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	R3	14/10/2025	13h25	47	05h37	Nuageux	14	13,6	0,3	780
	Canal à poisson aval	Hourdel	R3	14/10/2025	13h40	47	05h37	Nuageux	14	13,9	2,3	4330
	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	R4	21/10/2025	13h55	84	00h21	Nuageux	16	14,3	0,3	737
	Canal à Poisson aval	Hourdel	R4	21/10/2025	9h40	84	00h21	Pluvieux	12	13,1	1,6	3120
	Canal à Poisson amont	Wathiéhurt	R5	28/10/2025	15h55	48	02h54	Nuageux	11	13,6	0,3	832
	Canal à Poisson aval	Hourdel	R5	28/10/2025	9h55	48	02h54	Nuageux	13	12	0,9	1807

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur le Canal à Poissons lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 26.

En hiver, aucune espèce n'a été retrouvée dans la nasse posée sur le site amont du Canal à Poissons. En revanche, une épinoche à 3 épines (*Gasterosteus aculeatus*) a été recensée puis relâchée en aval au Hourdel (Figure 97).



Figure 97 : Epinoche à 3 épines (*Gasterosteus aculeatus*) capturée en aval du Canal à Poissons lors de la campagne hivernale

Lors de la campagne de printemps, la nasse posée en aval avait piégé 17 crevettes de marais (*Palaemonetes varians*) et une épinoche à 3 épines. La nasse posée en amont était vide.

Au cours de la campagne estivale, ce sont 82 crabes verts (*Carcinus maenas*) qui ont été recensés et relâchés sur le site en aval du Canal à Poissons (Figure 98). Encore une fois, aucune espèce n'a été capturée sur le site en amont.



Figure 98 : Crabes verts (*Carcinus maenas*) capturés en aval du Canal à Poissons lors de la campagne estivale

Lors de la dernière campagne, en automne, quelques crabes verts (*Carcinus maenas*) ont été capturés en aval du Canal à Poissons. Aucune espèce n'a été attrapée sur le site en amont.

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 4 suivis menés en 2025 sur le Canal à Poissons.

Tableau 26 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur le Canal à Poissons

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R	30/01/2025	15h15	Epinoche à 3 épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	1	Relâchée
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R	30/01/2025	12h31	-	-	-	Vide
Printanière	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R	15/04/2025	13h59	Crevettes des marais	<i>Palaemonetes varians</i>	17	Relâchées
	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R	15/04/2025	13h59	Epinoche à 3 épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	1	Relâchée
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R	15/04/2025	13h44	-	-	-	Vide
Estivale	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R	08/07/2025	13H35	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	82	Relâchés
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R	08/07/2025	13h44	-	-	-	Vide
Automnale	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R1	02/10/2025	14h07	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R1	02/10/2025	13h46	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R2	07/10/2025	09h50	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	3	Relâchés
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R2	07/10/2025	14h50	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R3	14/10/2025	13h40	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R3	14/10/2025	13h25	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R4	21/10/2025	09h40	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	1	Relâché
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R4	21/10/2025	13h55	-	-	-	Vide
	Canal à poissons Aval	Le Hourdel	R5	28/10/2025	09h55	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	1	Relâché
	Canal à poissons Amont	Wathiéhurt	R5	28/10/2025	15h55	-	-	-	Vide

K. L'AMBOISE (SOMME)

1. Paramètres environnementaux

Pour rappel, le site de l'Amboise a été rajouté dans nos suivis à partir de l'automne 2025. Les paramètres environnementaux mesurés ce cours d'eau lors de la campagne automnale avec les pièges condo sont renseignés dans le Tableau 27.

A l'automne, lors de la campagne menée entre le 30 septembre et le 28 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 8 et 14°C au moment des relevés. La température de l'eau a été relativement constante variant de 11,7°C à 13,2°C avec une moyenne de 12,4°C sur l'Amboise. La salinité est faible et relativement constante entre les deux sites variant de 0,2 à 0,3. Quant à la conductivité, les valeurs observées ont varié entre 613 et 775 $\mu\text{S}/\text{cm}$ avec une moyenne de 665 $\mu\text{S}/\text{cm}$ sur l'ensemble du suivi tous sites confondus. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont similaires entre les deux points de suivi lors de la période automnale.

Tableau 27 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur l'Amboise dans le département de la Somme lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Automnale	Amboise amont	Estréboeuf	P	30/09/2025	9h43	33	04h59	Soleil	8	11,8	0,2	623
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	P	30/09/2025	10h18	33	04h59	Soleil	8	11,7	0,2	663
	Amboise amont	Estréboeuf	R1	02/10/2025	9h53	28	08h17	Soleil	12	11,9	0,2	626
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	R1	02/10/2025	10h05	28	08h17	Soleil	13	11,8	0,3	721
	Amboise amont	Estréboeuf	R2	07/10/2025	10h20	98	00h19	Nuageux	14	13,1	0,3	687
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	R2	07/10/2025	10h40	98	00h19	Nuageux	14	13,2	0,2	634
	Amboise amont	Estréboeuf	R3	14/10/2025	9h45	47	05h37	Nuageux	13	12,6	0,2	652
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	R3	14/10/2025	9h31	47	05h37	Nuageux	12	12,4	0,3	775
	Amboise amont	Estréboeuf	R4	21/10/2025	10h00	84	00h21	Pluie	12	12,9	0,2	635
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	R4	21/10/2025	10h18	84	00h21	Nuageux	12	12,8	0,2	661
	Amboise amont	Estréboeuf	R5	28/10/2025	10h25	48	02h54	Nuageux	13	12	0,2	613
	Amboise aval	Saint-Valery-sur-Somme	R5	28/10/2025	10h50	48	02h54	Nuageux	13	12	0,3	690

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur l'Amboise lors de l'unique campagne automnale sont renseignées dans le Tableau 28.

Aucune espèce n'a été retrouvée dans les pièges condo posés sur le site aval de l'Amboise lors de la campagne automnale. En revanche, un chabot commun (*Cottus gobio*) a été recensé et relâché sur le site amont ainsi qu'une écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) mesurant 9 cm qui, elle a été euthanasiée selon le protocole en vigueur (Figure 99).



Figure 99 : Chabot commun (*Cottus gobio*) et écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) capturés en amont de l'Amboise lors de la campagne automnale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours du suivi automnal 2025 avec les pièges condo sur l'Amboise (affluent de la Somme).

Tableau 28 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur l'Amboise

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Automnale	Amboise Amont	Estréboeuf	R1	02/10/2025	9h53	-	-	-	Vide
	Amboise Aval	Saint-Valery-sur-Somme	R1	02/10/2025	10h05	-	-	-	Vide
	Amboise Amont	Estréboeuf	R2	07/10/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Amboise Aval	Saint-Valery-sur-Somme	R2	07/10/2025	10h40	-	-	-	Vide
	Amboise Amont	Estréboeuf	R3	14/10/2025	09h45	-	-	-	Vide
	Amboise Aval	Saint-Valery-sur-Somme	R3	14/10/2025	09h30	-	-	-	Vide
	Amboise Amont	Estréboeuf	R4	21/10/2025	10h00	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Amboise Amont	Estréboeuf	R4	21/10/2025	10h00	Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	1	Relâché
	Amboise Aval	Saint-Valery-sur-Somme	R4	21/10/2025	10h20	-	-	-	Vide
	Amboise Amont	Estréboeuf	R5	28/10/2025	10h25	-	-	-	Vide
	Amboise Aval	Saint-Valery-sur-Somme	R5	28/10/2025	10h50	-	-	-	Vide

L. LA BRESLE (SEINE-MARITIME)

1. Paramètres environnementaux

Trois sites sont suivis sur la Bresle : un site en amont à Nesle-Normandeuse, et deux en aval à Ponts-et-Marais (*i.e.* localisés dans une propriété privée). L'un deux concerne le cours d'eau en lui-même tandis que l'autre concerne un étang situé juste à côté.

Les paramètres environnementaux mesurés sur la Bresle et sur l'étang lors des 3 premières campagnes de suivis (*i.e.* hiver, printemps et été) avec les nasses sont renseignés dans le Tableau 29 et lors de la campagne automnale avec les pièges condo dans le Tableau 30.

En hiver, la météo était nuageuse voire ensoleillée sur la semaine de suivi qui s'est déroulée du 21 janvier (pose) au 28 janvier 2025 (relève). La température extérieure était comprise entre 1°C et 9°C au moment des relevés. La température de l'eau était plus fraîche sur l'étang variant entre 4,5 et 6,3°C contre 7,1°C en moyenne en aval et 7,4°C en amont à Nesle-Normandeuse. La salinité était de 0,2 sur la Bresle (amont et aval) et de 0,1 dans l'étang sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle est en moyenne de 607 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en aval à Ponts-et-Marais, de 564 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en amont et elle est plus faible sur l'étang (*i.e.* 380 $\mu\text{S}/\text{cm}$). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis sur la Bresle lors de la campagne hivernale avec quelques différences pour l'étang (eau plus douce).

Lors du suivi printanier, la météo a été ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 8 avril (pose) au 15 avril 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 14 et 17°C au moment des relevés. La température de l'eau était, cette fois-ci, plus élevée sur l'étang avec une moyenne à 15,1°C contre 12,3°C en moyenne en aval et 11,2°C en amont. La salinité était de 0,2 sur la Bresle (amont et aval) et de 0,1 dans l'étang sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle est en moyenne de 558 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en aval à Ponts-et-Marais, de 574 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en amont et elle est plus faible sur l'étang (*i.e.* 376 $\mu\text{S}/\text{cm}$). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne printanière avec quelques différences pour l'étang.

En été, la météo était ensoleillée lors de la semaine de suivi qui s'est déroulée du 1^{er} juillet (pose) au 8 juillet 2025 (relève). Les températures extérieures ont varié entre 18 et 33°C au

moment des relevés. La température de l'eau était toujours plus élevée sur l'étang avec une moyenne à 23,7°C contre 18,2°C en moyenne en aval et 16,1°C en amont. La salinité était de 0,2 sur la Bresle (amont et aval) et de 0,1 dans l'étang sur la semaine de suivi. Quant à la conductimétrie, elle est en moyenne de 529 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en aval, de 546 $\mu\text{S}/\text{cm}$ en amont et elle est plus faible sur l'étang (*i.e.* 365 $\mu\text{S}/\text{cm}$). Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale avec quelques différences pour l'étang.

A l'automne, lors de la campagne menée entre le 30 septembre et le 28 octobre 2025 soit pendant 4 semaines consécutives avec les pièges condo, la météo a été nuageuse et ensoleillée. Les températures extérieures ont varié entre 12 et 17°C au moment des relevés. La température de l'eau a fortement varié de 11,7°C à 18,2°C avec une moyenne de 13,5°C sur la Bresle et l'étang. La salinité était de 0,2 sur la Bresle (amont et aval) et de 0,1 dans l'étang sur la période de suivi en automne. La conductivité oscille entre 500 et 600 $\mu\text{S}/\text{cm}$ sur la Bresle et autour de 350 $\mu\text{S}/\text{cm}$ sur l'étang. Les valeurs mesurées pour les différents paramètres sont donc relativement similaires entre les deux points suivis lors de la campagne estivale avec quelques différences pour l'étang.

Tableau 29 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et de la relève des nasses sur la Bresle et l'étang dans le département de la Seine-Maritime

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (μS/cm)
Hivernale	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	P	21/01/2025	12h48	53	3h58	Soleil	1	6,2	0,2	610
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R	28/01/2025	11h43	89	12h26	Nuageux	8	8	0,2	603
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	P	21/01/2025	12h43	53	3h58	Soleil	1	4,5	0,1	380
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	R	28/01/2025	11h49	89	12h26	Nuageux	9	5,3	0,1	379
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	P	21/01/2025	11h42	53	3h58	Soleil	1	6,5	0,2	535
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R	28/01/2025	11h05	89	12h26	Nuageux	8	8,2	0,2	593
Printanière	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	P	08/04/2025	12h31	47	9h50	Soleil	15	11,1	0,2	543
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R	15/04/2025	13h07	82	14h06	Soleil	17	13,5	0,2	572
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	P	08/04/2025	12h30	47	9h50	Soleil	15	14,4	0,1	376
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	R	15/04/2025	13h05	82	14h06	Soleil	17	15,7	0,1	375
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	P	08/04/2025	11h30	47	9h50	Soleil	14	9,7	0,2	577
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R	15/04/2025	11h45	82	14h06	Soleil	15	12,6	0,2	570
Estivale	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	P	01/07/2025	12h53	67	4h33	Soleil	33	20,5	0,2	527
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R	08/07/2025	12h30	50	10h57	Soleil	18	15,9	0,2	530
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	P	01/07/2025	12h47	67	4h33	Soleil	33	25,4	0,1	366
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	R	08/07/2025	12h25	50	10h57	Soleil	18	22	0,1	364
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	P	01/07/2025	11h35	67	4h33	Soleil	31	17,8	0,2	552
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R	08/07/2025	11h40	50	10h57	Soleil	17	14,3	0,2	540

Tableau 30 : Paramètres environnementaux mesurés lors de la pose et des relèves des pièges condo sur la Bresle et l'étang dans le département de la Seine-Maritime lors de la campagne automnale 2025

Campagne	Site	Commune	Pose ou relève	Date	Heure	Coefficient de marée	Heure pleine mer	Météo	Température extérieure (°C)	Température Eau (°C)	Salinité	Conductivité (µS/cm)
Automnale	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	P	30/09/2025	12h39	33	04h55	Soleil	16	11,7	0,2	564
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	P	30/09/2025	14h10	33	04h55	Soleil	17	12,8	0,2	563
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	P	30/09/2025	13h45	33	04h55	Soleil	17	18,2	0,1	365
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R1	02/10/2025	11h51	28	08h12	Soleil	15	12	0,2	558
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R1	02/10/2025	13h08	28	08h12	Soleil	15	12,5	0,2	563
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	R1	02/10/2025	13h00	28	08h12	Soleil	15	16,9	0,1	366
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R2	07/10/2025	12h35	98	00h18	Nuageux	16	12,4	0,2	575
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	R2	07/10/2025	13h45	98	00h18	Nuageux	17	15,9	0,1	366
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R2	07/10/2025	13h55	98	00h18	Nuageux	17	13	0,2	570
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R3	14/10/2025	11h25	47	05h34	Nuageux	13	12,2	0,2	572
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R3	14/10/2025	12h44	47	05h34	Nuageux	13	12,5	0,2	573
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	R3	14/10/2025	12h41	47	05h34	Nuageux	13	15	0,1	371
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R4	21/10/2025	11h49	84	00h20	Nuageux	12	12,4	0,2	542
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R4	21/10/2025	13h17	84	00h20	Nuageux	16	13,1	0,2	558
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	R4	21/10/2025	12h47	84	00h20	Nuageux	16	15,1	0,1	370
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	R5	28/10/2025	13h15	48	02h51	Nuageux	13	11,8	0,2	570
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	R5	28/10/2025	14h45	48	02h51	Pluvieux	13	13,3	0,1	368
	Bresle étang	Ponts-et-Marais (Etang)	R5	28/10/2025	14h50	48	02h51	Pluvieux	13	12	0,2	565

2. Faune capturée

Les espèces capturées sur la Bresle et sur l'étang lors des différentes campagnes sont renseignées dans le Tableau 31.

Aucune espèce n'a été capturée sur le site amont de la Bresle (Nesle-Normandeuse) ni sur le site aval (Pont-et-Marais) lors du suivi hivernal. Toutefois, 3 espèces ont été recensées sur l'étang dont deux espèces exotiques envahissantes : une écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) de 9,2 cm qui était parasitée par une moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) mesurant 1,8 cm (Figure 100). Elles ont toutes les deux été euthanasiées selon le protocole en vigueur. La troisième espèce est un gardon (*Rutilus rutilus*) qui a été remis immédiatement à l'eau.



Figure 100 : Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*) avec une moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) capturée sur l'étang à proximité de la Bresle aval lors du suivi hivernal

Au printemps, aucune espèce n'a été capturée sur le site amont de la Bresle (Nesle-Normandeuse) ni sur le site aval (Pont-et-Marais). Encore une fois, une écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) de 6,5 cm a été piégée sur l'étang. Elle a été euthanasiée selon le protocole en vigueur.

Lors du suivi estival, aucune espèce n'a été capturée dans les nasses ; que ce soit en amont, en aval ou sur l'étang.

Lors du suivi automnal avec les pièges condo, aucune espèce n'a été recensée sur les sites en amont et en aval de la Bresle. En revanche, encore une fois, une écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) de 8 cm a été piégée sur l'étang. Elle a été euthanasiée selon le protocole en vigueur. Deux perches communes (*Perca fluviatilis*) ont aussi été recensées, identifiées et remises à l'eau immédiatement.



Figure 101 : Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*) et perche commune (*Perca fluviatilis*) capturées sur l'étang de Ponts-et-Marais au cours de la campagne automnale

Aucun crabe à mitaines n'a été capturé au cours des 4 suivis menés en 2025 sur la Bresle et sur l'étang à proximité de la Bresle.

Tableau 31 : Espèces recensées au cours des campagnes d'échantillonnage sur la Bresle et l'étang

Campagne	Site	Commune	Date	Heure	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre individus	Remarque
Hivernale	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	28/01/2025	11h43	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	28/01/2025	11h49	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	28/01/2025	11h50	Moule zébrée	<i>Dreissena polymorpha</i>	1	Euthanasiée
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	28/01/2025	11h49	Gardon commun	<i>Rutilus rutilus</i>	1	Relâché
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	28/01/2025	11h05	-	-	-	Vide
Printanière	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	15/04/2025	13h07	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	15/04/2025	13h05	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	15/04/2025	11h45	-	-	-	Vide
Estivale	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	08/07/2025	12h25	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	08/07/2025	12h30	-	-	-	Vide
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	08/07/2025	11h40	-	-	-	Vide
Automnale	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	02/10/2025	13h10	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	02/10/2025	13h00	-	-	-	Vide
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	02/10/2025	11h50	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	07/10/2025	13h55	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	07/10/2025	13h45	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	1	Euthanasiée
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	07/10/2025	12h35	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	14/10/2025	12h45	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	14/10/2025	12h40	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	1	Relâchée
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	14/10/2025	11h25	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	21/10/2025	13h15	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	21/10/2025	12h45	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	1	Relâchée
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	21/10/2025	11h50	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Bresle)	28/10/2025	14h45	-	-	-	Vide
	Bresle Aval	Ponts-et-Marais (Etang)	28/10/2025	14h50	-	-	-	Vide
	Bresle Amont	Nesle-Normandeuse	28/10/2025	13h15	-	-	-	Vide

VI. CONCLUSIONS SUR LES SUIVIS EN 2025

A. BILAN DES SUIVIS AVEC LES NASSES A CRUSTACES ET LES PIEGES CONDO

Lors des suivis menés en 2025, **aucun crabe chinois** n'a été recensé sur les 22 sites suivis des 11 fleuves étudiés dans la région Hauts-de-France avec les nasses à crustacés. Le changement de protocole et du système de capture avec l'utilisation de pièges condo (« condo trap ») lors la campagne automnale sur 16 sites dans les départements de la Somme et de la Seine-Maritime, ne nous a pas permis non plus de capturer de crabes à mitaines.

D'autres **espèces exotiques envahissantes** ont toutefois été capturées lors de nos suivis dans le cadre du projet CLANCY notamment des écrevisses américaines (*Faxonius limosus* ; espèce la plus représentée), la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*), la perche soleil (*Lepomis gibbosus*) et le crabe à pinceaux (*Hemigrapsus takanoi*). L'écrevisse américaine a été recensée sur l'Aa, la Maye, la Somme et la Bresle comme en 2024 ; montrant que cette espèce est établie sur ces cours d'eaux. La moule zébrée a été identifiée dans l'étang à proximité de la Bresle à Ponts-et-Marais. La pose d'une corde en coco dans l'étang nous a permis de capter du naissain de moules zébrées montrant également que cette espèce est bien installée dans ce plan d'eau (Figure 102). Concernant les vertébrés, la perche soleil (*Lepomis gibbosus*) a été recensée sur la Somme (nous l'avons recensée sur la Canche en 2024). Le crabe à pinceaux, présent sur le littoral des Hauts-de-France dans les zones portuaires notamment de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque (Rolet *et al.*, 2025), a été échantillonné pour la première fois en Baie de Somme au niveau des palplanches du Cap Hornu à l'aide d'un piège condo. Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), capturé sur les fleuves du département de la Somme (canal de Retz, Authie et Somme) en 2024, n'a pas été recensé cette année dans nos pièges.

La diversité au cours de l'année 2025 varie entre 0 espèce recensée sur l'Authie et la Bresle à 7 espèces recensées sur la Somme (Tableau 32). Les petits fleuves présentent des abondances échantillonnées plus importantes (Canal de Retz et Canal à Poissons) que les fleuves de grande envergure comme l'Aa, la Canche, l'Authie et la Bresle. Les cortèges spécifiques des sites en

aval des petits fleuves tels que le canal à Poissons débouchant en baie de Somme et le canal de Retz débouchant en baie d'Authie sont très similaires. Ils sont caractérisés principalement par des crevettes des marais, des épinoches à 3 épines et des crabes verts.

La présence de **l'anguille d'Europe** est relevée cette année sur trois des fleuves suivis : Wimereux, Canche et Somme. Lors de nos suivis, ses abondances étaient plus importantes sur la Canche et la Somme avec respectivement deux individus recensés contre un sur le Wimereux. Elles ont à chaque fois été relâchées dans leur milieu naturel après avoir été mesurées.

Les **pièges condo**, constitués de tubes et utilisés à partir de l'automne 2025, nous ont prouvé qu'ils étaient efficaces pour capturer des crustacés Décapodes notamment des crabes et des crevettes. En effet, des crabes verts, un crabe à pinces et des crevettes des marais y ont trouvé refuge. Ce type de piège est aussi efficace pour les écrevisses puisque nous avons capturé des écrevisses américaines. Nous avons noté que les poissons qui venaient s'y abriter, en ressortaient facilement et sans blessures (des chabots, des perches et des anguilles).



Figure 102 : Moules zébrées captées sur une corde coco dans l'étang à Ponts-et-Marais dans la Seine-Maritime

Tableau 32 : Espèces recensées en 2025 sur les 12 fleuves et sur l'étang à proximité de la Bresle et nombre total d'espèces recensées

Nom vernaculaire	Nom latin	Aa	Slack	Wimereux	Liane	Canche	Authie	Canal de Retz	Maye	Somme	Canal à Poissons	Amboise	Bresle	Bresle étang
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>			x		x								
Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>			x		x				x				
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>							x						
Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	x	x		x					x		x		
Crabe à pinceaux	<i>Hemigrapsus takanoi</i>									x				
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>							x		x	x			
Crevettes des marais	<i>Palaemonetes varians</i>							x			x			
Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>	x							x	x		x		x
Epinoche à 3 épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>					x			x		x			
Flet	<i>Platichthys flesus</i>			x					x					
Gardon commun	<i>Rutilus rutilus</i>													x
Gobie buhotte	<i>Pomatoschistus minutus</i>							x						
Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>								x					
Moule zébrée	<i>Dreissena polymorpha</i>													x
Perche	<i>Perca fluviatilis</i>									x				x
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>									x				
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>		x											
	Richesse spécifique	2	2	3	1	3	0	4	4	7	3	2	0	4

Les paramètres environnementaux ont été relevés dans la mesure du possible sur chaque site et à chaque saison. Les températures de l'eau et les conductivités varient très peu entre les sites « amont » et « aval » d'un même fleuve pour une même saison. En revanche, les salinités sont bien souvent nulles sur les sites « amont » prouvant que nous sommes bien localisés en eau douce et elles apparaissent plus élevées (bien qu'encore faibles) sur les sites « aval » montrant une localisation dans la zone oligohaline. A noter que les conductivités sont plus élevées sur les petits fleuves côtiers tels que le canal à Poissons et le canal de Retz.

B. CAPTURE DE CRABES CHINOIS AU CHALUT PAR LES PECHEURS EMBARQUES

En novembre 2025, un pêcheur embarqué du Hourdel (Fabrice Montassine) a capturé des crabes chinois au chalut à crevettes à proximité de la digue submersible au Cap Hornu en baie de Somme. Il nous a prévenu de suite, en tant que pêcheur sensibilisé et partenaire bénévole du projet CLANCY, afin de nous confier les crabes pour analyses et euthanasies (Figure 103). En effet, depuis 2024, il nous confie chaque exemplaire de crabe chinois qu'il capture en baie de Somme.



Figure 103 : Gérard Montassine (pêcheur) et Céline Rolet (GEMEL) lors du débarquement des crabes chinois au Hourdel en novembre 2025

Ces derniers ont été mesurés et sexés ; puis congelés pour euthanasie (Figure 104 et Figure 105). Chaque individu a été, au préalable, photographié de façon individuelle et placé en sac congélation avec les métadonnées nécessaires pour un envoi à nos partenaires européens à des fins d'analyses génétiques. Au total, entre le 9 et le 25 novembre 2025, 20 mâles et 3 femelles (dont 2 ovigères) ont été capturés au chalut à crevettes par ce pêcheur de la baie de Somme. La taille moyenne des mâles était de $66,6 \pm 8,1$ mm et celles des femelles de $60,7 \pm 4,0$ mm.



Figure 104 : Exemple de crabe chinois avec les agents du projet CLANCY au laboratoire du GEMEL (Emma Becuwe, Jean-Denis Talleux et Florent Stien) et mesure d'un crabe chinois au pied à coulisse électronique



Figure 105 : Crabe chinois femelle ovigère (gauche) et crabe chinois mâle (droite)

Suite à ces captures par les pêcheurs, nous avons posé de nouveau les pièges condo durant une semaine du 20 au 28 novembre sur l'Amboise (amont et aval) et sur la Somme (Cap Hornu et aval). Ils ont été contrôlés quotidiennement (hors week-end) et aucune espèce n'a été capturée sur aucun site.

Lors des suivis DCE poissons réalisés en Baie de Somme par la Cellule du Suivi du Littoral Normand, 8 crabes chinois ont été échantillonnés au chalut à perche mi-septembre en fond de baie (Duhamel *et al.*, 2025).

C. SUIVI DU CRABE CHINOIS PAR ADN ENVIRONNEMENTAL

En novembre 2024, tous les partenaires du projet CLANCY avaient débuté un suivi de **l'ADN environnemental** sur un des sites où la présence du crabe chinois était avérée. Le GEMEL avait donc procédé à un prélèvement d'eau selon un protocole défini par Brys *et al.* (2024) au niveau du Hourdel à la confluence du Canal à Poissons et de la Somme (Figure 106). En effet, c'est dans cette zone que les pêcheurs ont capturé des individus en mai 2024 et ce sont ces individus qui ont été fournis pour les analyses génétiques. L'échantillon prélevé a ensuite été congelé. Un nouvel échantillonnage a été effectué au printemps le 19 mai 2025 par les agents du GEMEL, toujours à la confluence du Canal à Poissons et de la Somme. Les deux prélèvements ont ensuite transmis aux scientifiques de VMM afin de voir si l'ADN du crabe chinois est bien détecté dans l'eau au niveau du Hourdel (baie de Somme). Si celui-ci est détecté, la présence du crabe chinois pourra être confirmée bien que nous n'en capturons pas.

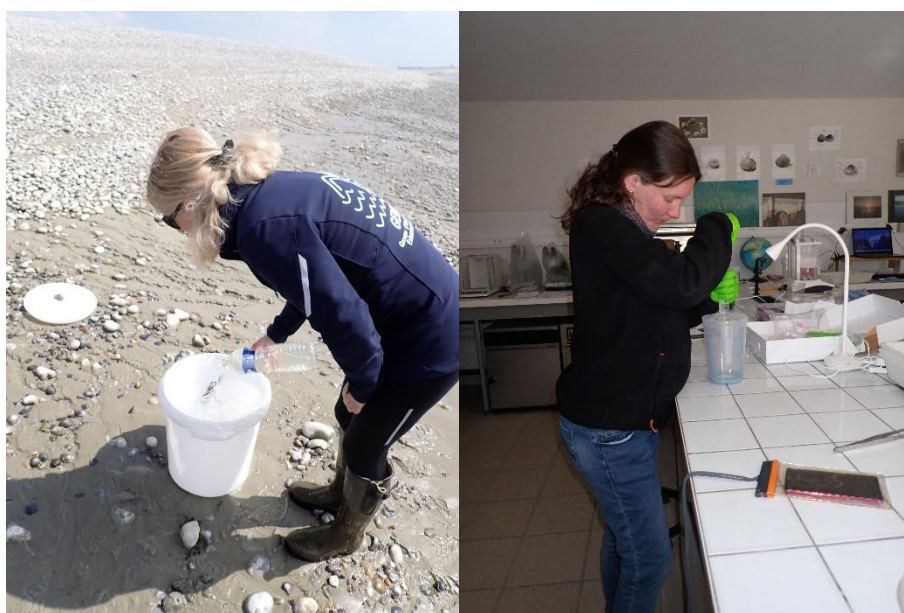


Figure 106 : Prélèvements d'eau au Hourdel (gauche) et filtration de l'eau au laboratoire du GEMEL (droite)

D. ECHANGES AVEC LES PARTENAIRES ET COMMUNICATION

Cette année encore, Monsieur Arnaud Abadie, chargé d'études milieu marin à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (structure co-finançant le projet CLANCY) nous a accompagné à deux reprises pour le suivi des crabes à mitaines. Lors de la campagne printanière, il est venu pour la relève définitive des nasses à crustacés sur les fleuves du Pas-de-Calais (Slack, Wimereux, Canche et Liane ; Figure 107).



Figure 107 : Relève des nasses lors de la campagne printanière avec Mr Arnaud Abadie de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur les fleuves du Pas-de-Calais (Canche haut gauche, Liane haut droit, Wimereux bas gauche et Slack bas droit)

En juillet, lors du suivi estival, il nous a prêté main forte avec son stagiaire Mathieu Dubois pour la relève des nasses sur les fleuves au nord du département de la Somme (Authie, Maye et canal de Retz ; Figure 108). Comme en 2024, il a pu assister à certains problèmes que nous rencontrons ; notamment les vols de nasses que nous subissons depuis le début du projet CLANCY malgré les précautions mises en place pour éviter ce genre de soucis (étiquetage des nasses, chaîne et cadenas ne pouvant être sectionnés qu’avec une pince monseigneur...). En effet, la nasse posée à Bernay-en-Ponthieu (Maye amont) avait disparu.



Figure 108 : Relève des nasses lors de la campagne estivale avec Mr Arnaud Abadie et Mr Mathieu Dubois (stagiaire) de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur les fleuves du nord du département de la Somme (Authie haut gauche, Canal de Retz haut droit et Maye en bas)

En plus des **meeting mensuels et groupes de travail** en ligne entre partenaires du projet, deux agents du GEMEL ont participé au **meeting annuel** du projet CLANCY organisé par l'Université de Dresden (Allemagne) en visioconférence du 13 et le 15 mai 2025. Chaque partenaire a alors fait un état d'avancement du projet.

Le 23 juin 2025, lors d'un groupe de travail experts littoral à la Station Marine de Wimereux (Université de Lille), Céline Rolet a présenté un **point d'avancement du projet CLANCY** auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de la DREAL, de l'Office Français de la Biodiversité et de chercheurs de l'Université de Lille (Figure 109).



Figure 109 : Première slide de la communication faite au GT Littoral le 23 juin 2025

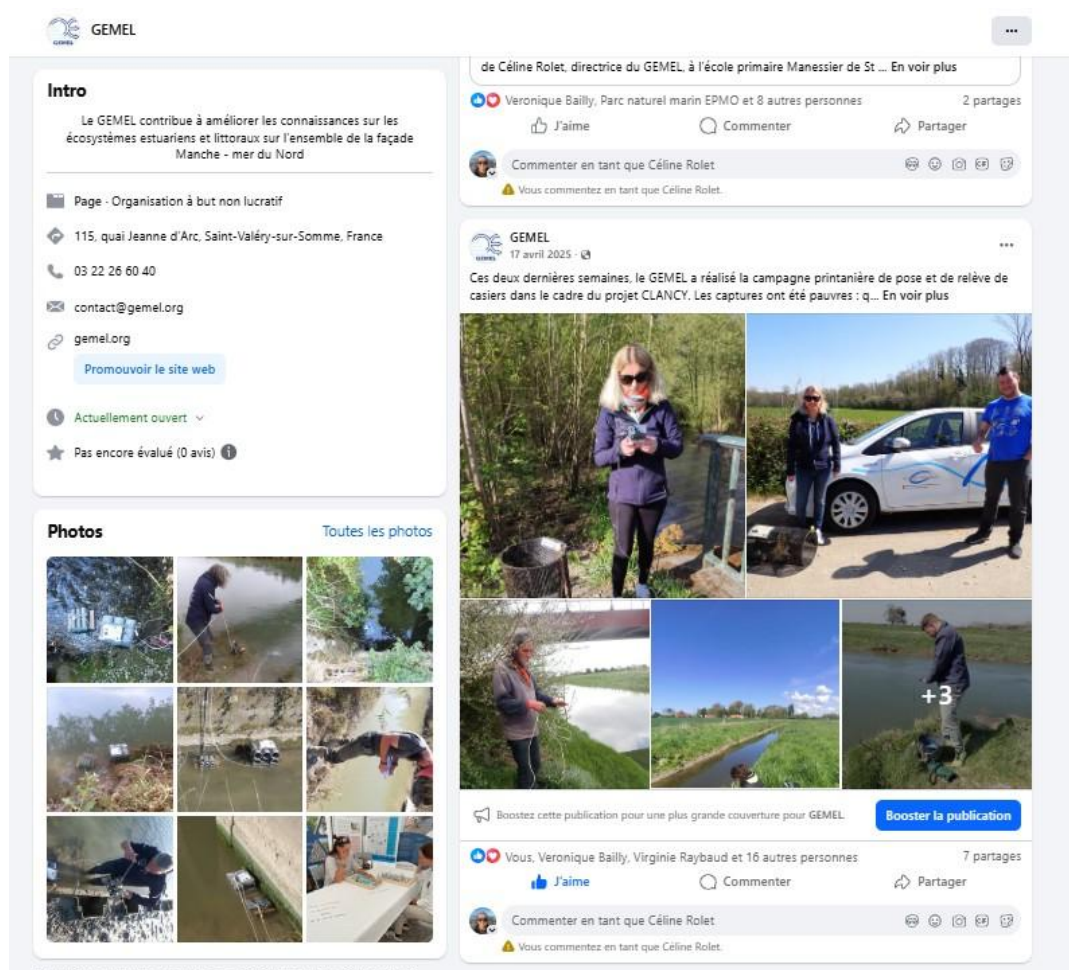
Nous sommes également entrés en contact avec les aquariums régionaux de **Maréis** (Etaples-sur-Mer) et de **Nausicaa** (Boulogne-sur-Mer). Maréis dispose d'une bibliographie ancienne et locale sur le crabe chinois qui nous est mise à disposition pour consultation. Les deux aquariums nous relaieront les signalements de crabes chinois qui leur sont faits et nous ferons don des spécimens qui leur seront confiés.

En 2025, le GEMEL a également réalisé de la **communication sur le projet CLANCY** à travers des publications sur son **site internet** et sur les **réseaux sociaux** notamment son compte Facebook (Figure 110 et Figure 111) :

- ✓ <https://www.gemel.org/projet-gemel/clancy>
- ✓ <https://www.facebook.com/profile.php?id=100067518893476>

Un **article sur les pièges condo** a aussi été produit et publié sur le site INTERREG mer du Nord (page du projet CLANCY dans les actualités ; Figure 112) :

- ✓ https://www.interregnorthsea.eu/clancy/news/condo-traps-innovative-monitoring-of-chinese-mitten-crabs-in-northern-france?fbclid=IwY2xjawPVxmpIeHRuA2FlbQlMQBzcRjBmFwcF9pZBAyMjIwMzIxNzg4MjAwODkyAAEewMta_vcquCX-OEqdPW_EjacdCNpd0mDhBJlt71JzHvoDB9fgeNPPz9UWHc_aem_6S6cU9tUepimkxTLFcS7g



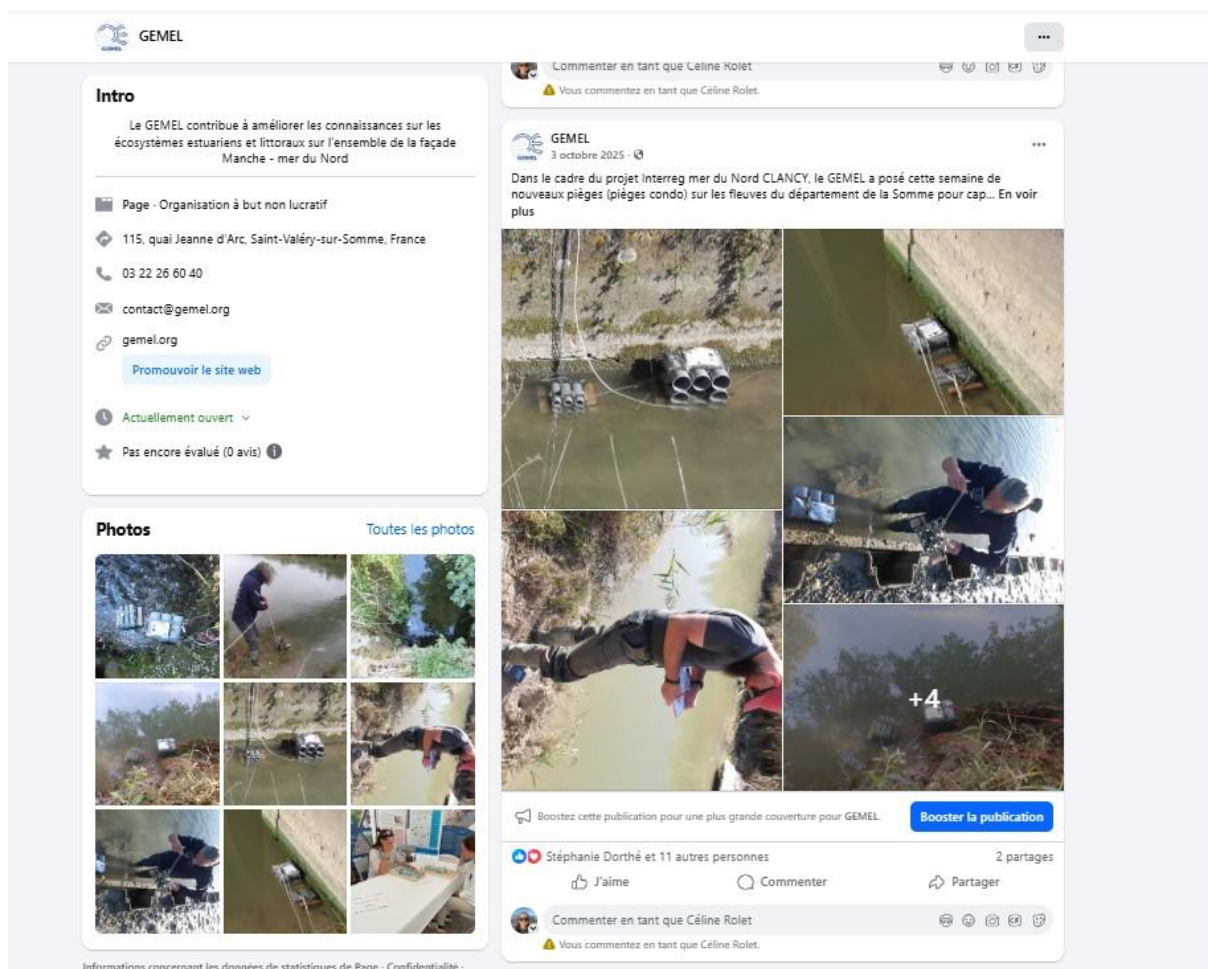


Figure 110 : Communications du projet CLANCY sur la page Facebook du GEMEL

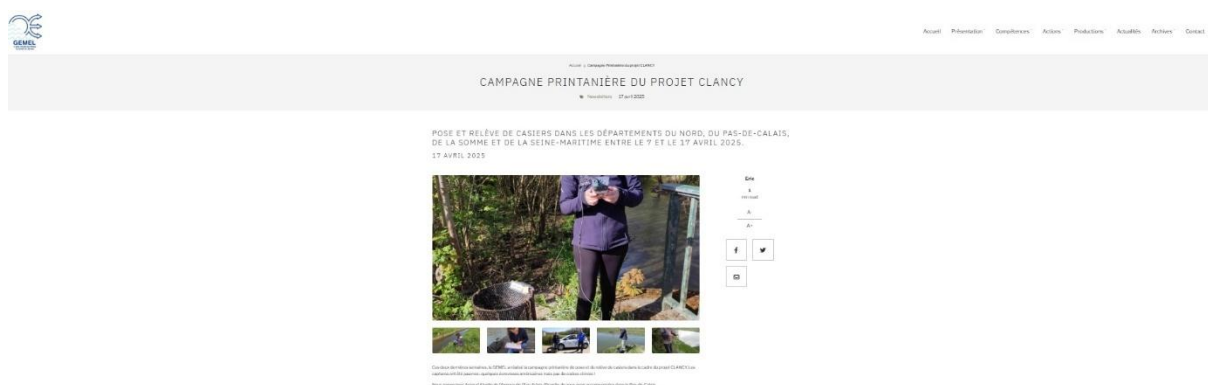


Figure 111 : Communication du projet CLANCY sur le site internet GEMEL



Figure 112 : Communication du projet CLANCY sur le site internet Interreg CLANCY

VII. ACTIONS FUTURES

Une **nouvelle campagne de suivi avec les pièges condo** est prévue à la prochaine période de migration des crabes à mitaines c'est-à-dire entre avril et fin juin 2026. Ils seront déployés, comme à l'automne 2025, sur les fleuves des départements de la Somme et de la Seine-Maritime : Authie, Canal de Retz, Maye, Somme, Amboise, Canal à Poissons et Bresle sur un total de 16 sites à une période concomitante avec nos partenaires européens ; le but étant de déployer ces pièges selon le même protocole et en même temps entre les différents partenaires pour alimenter les données de thèse d'un étudiant britannique (Oscar Norton Jones – Université d'Aberystwyth). Si les suivis s'avèrent concluants en termes de captures de crabes chinois sur les fleuves actuellement suivis ; nous ferons la demande auprès des Services de l'Etat pour une autorisation de pose des pièges condo sur les fleuves du Pas-de-Calais.

Comme précisé dans la partie « Problèmes rencontrés », il nous est difficile d'obtenir des réponses et des accords des propriétaires privés pour la pose du piège mobile (piège en U utilisé en Belgique). Nous avons, à partir de mars 2025, lancé les démarches administratives pour la pose de ce piège sur l'Amboise (site amont à Estrébœuf). Nous avons contacté à plusieurs reprises (téléphone, mail et courrier postal) les propriétaires des pâtures dans lesquelles nous devrions passer pour déployer ce piège mais nous n'avons aucun retour... Nous avons toutefois obtenu l'accord du gestionnaire du cours d'eau (Communauté d'Agglomération la baie de Somme (CABS), gestionnaire du cours d'eau Amboise – Monsieur Nicolas Loquet Directeur du service GEMAPI) et du maire de la commune d'Estrébœuf.

Nous allons donc prospecter prochainement les rives de l'Amboise et le cadastre pour trouver un nouvel endroit, en espérant avoir l'accord cette fois-ci des propriétaires privés. Pour rappel, à la différence du piège fixe initialement proposé par nos partenaires Belges, ce piège mobile en U se révèle moins onéreux et plus adaptable à nos cours d'eau. En effet, cette installation ne nécessite aucune création de tranchée ou d'installation en dur (Figure 113 et Figure 114).



Figure 113 : Construction du piège lors de l'échange des partenaires en février 2024



Figure 114 : Modèle de piège fixe envisagé (crédit : VMM)

Un **nouveau meeting** est cette fois-ci programmé à **Skövde en Suède**, du 19 au 21 mai 2025, où deux agents du GEMEL se rendront pour un point d'avancement annuel entre partenaires et pour des visites des installations de pièges faites par notre partenaire suédoise de l'Université de Skövde (Dr. Sonja Leidenberger).

Au printemps 2027, c'est le GEMEL qui organisera ce meeting annuel en baie de Somme.

VIII. BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Becuwe, E., Rolet, C., Stien, S., Talleux, J.-D, Dorthé, S. (2025). Interreg CLANCY Project: Monitoring of Chinese Crabs (*Eriocheir sinensis*) on the Rivers of Hauts-de-France in 2024. GEMEL Report 25-002: 118 p.
- ✓ Breton, G. (2014) Espèces introduites ou invasives des ports du Havre, d'Antifer et de Rouen (Normandie, France). *Hydroécologie Appliquée*, 18: 23-65.
- ✓ Brys, R., Halfmaerten, D. & Neyrinck, S. (2024). MitCrleDNA sampling guide for mitten crab. Research Institute for Nature and Forest: 14 pp.
- ✓ Dewarumez J-M., Gevaert F., Massé C., Foveau A., Desroy N., Grulois D. (2011). Les espèces marines animales et végétales introduites dans e bassin Artois-Picardie. UMR CNRS 8187 LOG et Agence de l'Eau Artois-Picardie : 140 p.
- ✓ Dittel, A. I. & Epifanio, C. E., 2009. Invasion biology of the Chinese mitten crab *Eriocheir sinensis* : A brief review. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*, 374 : 79–92.
- ✓ Duhamel, S. Moal, S., Hanin, C., Delagrevier, E. (2025). DCE: Suivi de l'ichtyofaune dans les masses d'eau de transition – Baie de Somme – Campagne d'automne 2025. Rapport provisoire (Décembre 2025) à destination de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie de la CSLN : 43 p.
- ✓ Godin, J., Smiegielski, F. (2013) Première mention du Crabe chinois *Eriocheir sinensis* H. Milne-Edwards, 1853 dans la vallée de la Scarpe et situation actuelle de l'espèce dans le Nord-Pas-de-Calais, la Somme et la Belgique. *Le Héron*, 2013 – 46 (1) : 59-76.
- ✓ Herborg, L. M., Rushton, S. P., Clare, A. S. & Bentley, M. G., (2003). Spread of the Chinese mitten crab (*Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards) in Continental Europe: analysis of a historical data set. *Hydrobiologia* 503: 21-28.
- ✓ Hewitt, M., McDonald, J.I. (2013). The efficacy of crab condos in capturing small crab species and their use in invasive marine species monitoring. *Management of Biological Invasions*, 4-2: 149-153.
- ✓ Hoestlandt, H., (1940) L'*Eriocheir sinensis* H. M. Edw. Dans le Nord de la France. *Bulletin français de pisciculture*, 121 : 101-125.
- ✓ Jin, G., Li, Z. et Xie, P. (2001) The growth patterns of juvenile and precocious Chinese mitten crabs, *Eriocheir sinensis* (Decapoda, Grapsidae), stocked in freshwater lakes of China. *Crustaceana* 74, 261-273.
- ✓ Lowe, S., Browne, M., Boudjelas, S., De Poorter, M. (2007) 100 Espèces Exotiques Envahissantes parmi les plus néfastes au monde. Une sélection de la Global Invasive Species Database. Publié par le Groupe de spécialistes des espèces envahissantes (Invasive Species Specialist Group – ISSG) un groupe de spécialistes de la Commission de la Sauvegarde des Espèces (CSE) de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) 12 pp.

- ✓ Panning, E. (1939) The Chinese mitten crab. *Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution (Washington)* 3508, 361-375.
- ✓ Panov, V. E. (2006) First record of the Chinese mitten crab, *Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards, 1853 (Crustacea : Brachyura : Varunidae) from Lake Ladoga, Russia. *Aquatic Invasions* 1, 28-31.
- ✓ Peters, N. (1933) Lebenskundlicher Teil. In Peters N., Panning A. et Schnakenbeck W. (eds) *Die chinesische Wollhandkrabbe (Eriocheir sinensis H. Milne-Edwards) in Deutschland. Zoologischer Anzeiger*. Leipzig : Akademische Verlagsgesellschaft M.B.H., pp. 59-155.
- ✓ Pezy, J. P., Dauvin, J. C., & Vincent, T. 2015. New records of *Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards, 1853 in Normandy. *Marine Biodiversity Records*, 8 : 1-4.
- ✓ Robbins, R. S., Sakari, M., Baluchi, S.N., Clark, P. F. (2006) The occurrence of *Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards, 1853 (Crustacea : Brachyura : Varunidae) from the Caspian Sea region, Iran. *Aquatic Invasions* 1, 32-34.
- ✓ Rolet, C., Becuwe, E., Stien, S., Talleux, J.-D. (2024). Projet CLANCY : Etat d'avancement en 2023. *Rapport du GEMEL n°24-003* : 53 p + annexes.
- ✓ Rolet, C., Dorocant, L., Becuwe, E., Stien, F., Talleux, J.-D., Delory, A., Lenoël, E., Rambeaud, E. (2025). Etat de la colonisation des Décapodes invasifs du genre *Hemigrapsus* sur le littoral des Hauts-de-France en 2025. *Rapport du GEMEL n°25-018* réalisé pour la Région des Hauts-de-France : 31 p.
- ✓ Schubert, K. (1938) Haan utung Wachstum und Alter der Wollhandkrabbe. *Mitteilungen aus dem Hamburgischen Zoologischen Museum und Institut* 47, 83-104.
- ✓ Veldhuizen, T.C. (2000). Gear type selection for the Chinese Mitten Crab habitat use study. *IEP Newsletter* 13: 10

ARRÊTÉ

Modifiant l'autorisation du Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux à capturer et à transporter des crabes chinois (*Eriocheir sinensis*) à des fins scientifiques dans le cadre du projet CLANCY

**LE PRÉFET DE LA SOMME
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L411-6, L411-8, L436-9 et R432-5 à 432-10 ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet de la Somme ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature au directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme en date du 5 février 2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral de subdélégation du directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme en date du 27 février 2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2023 autorisant le Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux à capturer et à transporter des crabes chinois (*Eriocheir sinensis*) à des fins scientifiques dans le cadre du projet CLANCY ;

Vu la demande reçue le 20 juin 2025 présentée par le Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL) ;

Vu l'avis favorable de la fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique consultée le 1^{er} juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable du service départementale de l'office français de la biodiversité consulté le 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant que l'utilisation de nasses à crustacés comme système de capture n'a pas permis la capture de crabe chinois ;

Considérant que les pièges à condo ont fait leurs preuves dans d'autres pays ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – L'article 5 relatif aux lieux de capture de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2023 autorisant le Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux à capturer et à transporter des crabes chinois (*Eriocheir sinensis*) à des fins scientifiques dans le cadre du projet CLANCY, est modifié comme suit :

Dans le département de la Somme, l'opération de capture est réalisée sur 6 fleuves :

- ✓ l'Authie Amont et Aval ;
- ✓ le canal à poissons Amont et Aval ;
- ✓ le Canal de Retz Amont et Aval ;
- ✓ la Maye ;
- ✓ La Somme (Cap Hornu en aval);
- ✓ l'Amboise ;

Les lieux de capture sont détaillés en annexe 1.

Article 2. - L'article 6 relatif aux moyens de capture autorisés et protocole de prélèvement de l'arrêté préfectoral sus-visé est modifié comme suit :

1 - Moyens et méthode de pêche

Le nouveau protocole de pêche prévoit l'utilisation d'un piège à condo.

Celui-ci se compose de :

- tubes en PVC de 25 cm de long de 50 mm ou 100 mm de diamètre, disposés dans un carré de 3 tubes par 3.
- Une extrémité de la matrice en PVC recouverte d'une fine maille (2 mm) afin d'éviter que les spécimens ne tombent lors de la récupération.
- Une couverture en maille (10 mm) entoure également le piège afin de renforcer la structure et l'habitat.
- L'extrémité ouverte de la matrice est attachée à la surface par une corde et un flotteur ou simplement rattachée par une chaîne à un support sur la berge.
- L'ensemble du condo est lesté d'un poids de quelques kilos (briques ou pavés) en fonction des conditions environnementales

Le poids est fixé à l'un des côtés pour s'assurer que le condo se déploie horizontalement lorsqu'il atteint le substrat cible.

2 - Captures

Deux pièges à condo seront mis en place par site (un piège avec du tube de diamètre 5 cm pour accueillir les crabes juvéniles et un piège avec du tube de 10 cm de diamètre pour accueillir les crabes adultes).

Ce type de piège est sélectif (pas de captures de poissons. L'entrée du poisson, lui permet de ressortir facilement) et ne nécessite pas d'appât ; les crabes/écrevisses y viennent pour trouver un refuge/abri.

Article 3. - L'article 10 relatif aux périodes de pêche de l'arrêté préfectoral sus-visé est modifié comme suit :

Les pièges à condo seront déployés à deux périodes de l'année durant 4 semaines consécutives :

- entre début avril et fin juillet pour cibler la capture des juvéniles et des adultes qui reviennent de la mer vers les eaux douces
- entre début septembre et fin novembre pour cibler les adultes qui partent en mer pour se reproduire.

Les pièges seront vérifiés au bout de 48h la première fois, puis un contrôle hebdomadaire sera réalisé ensuite.

Les pêches avec les pièges à condo débuteront en septembre 2025 et se termineront en novembre 2027.

Article 4. – L'article 14 relatif au rapport des opérations réalisées de l'arrêté préfectoral sus-visé est modifié comme suit :

Avant le 1^{er} juin 2028, le bénéficiaire adresse à la DDTM, à l'OFB et à la FDPPMA, un rapport sur les opérations réalisées dans le cadre du programme du projet européen CLANCY, indiquant les lieux, dates, objets, indiquant résultats et conclusions.

Article 5. – L'article 17 relatif à la validité de l'arrêté préfectoral sus-visé est modifié comme suit :

La présente autorisation est accordée à compter de la signature du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 6. - Les autres articles de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2023 restent inchangés.

Article 7. - L'arrêté préfectoral modificatif du 19 décembre 2023 est abrogé.

Article 8. – Voies et délais de recours

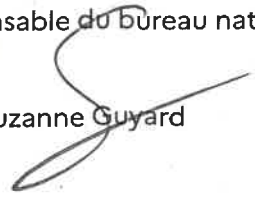
La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens – 14, rue Lemerchier – 80011 Amiens cedex 1 – dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Somme. Le tribunal administratif peut également être saisi, dans le même délai, par l'intermédiaire de l'application « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 9. – Le directeur départemental des territoires et de la mer, le commandant du groupement de gendarmerie, ainsi que le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Amiens, le **10 JUL. 2025**

Le Préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer de la Somme,
La responsable du Bureau nature,

Suzanne Guyard



Annexe 1 : Lieux de capture

Fleuve	Commune	Site	X (L93)	Y (L93)	Gestionnaire/propriétaire
Authie (Amont)	Argoules	D175 (Pont)	616924	7028080	Mairie d'Argoules
Authie (Aval)	Conchil-le-Temple	Pont à cailloux	603431	7028889	Mairie de Conchil-le-Temple
Canal à poissons (Amont)	Wathiéhurt (Lanchères)	Rue des champs	596323	7010219	Privé
Canal à poissons (Aval)	Le Hourdel (Cayeux-sur-Mer)	D102/Ferme de la Caroline	596932	7013206	Privé
Canal de Retz (Amont)	Monchaux (Quend)	D32/Ferme de Monchaux	601247	7025590	Privé
Canal de Retz (Aval)	Quend	Proche gîte Cœur de baie (pâture)	600491	7029592	Privé
Maye (Amont)	Bernay-en-Ponthieu	D1001 (Pont)	610252	7020018	Mairie de Bernay-en-Ponthieu
Maye (Aval)	Le Crotoy	D204 (Pont)	601330	7019970	Privé

Fleuve	Commune	Site	X (L93)	Y (L93)	Gestionnaire/propriétaire
Somme (Amont)	Fontaine-sur-Somme	Rue Clabaut	624225	6993627	Privé
Somme (Aval)	Boismont	Contre canal Somme (Les Pâtures)	606138	7007660	CD80
Somme (Aval)	Saint-Valery-sur-Somme	Cap Hornu	600820	7011360	DIRM (DPM)
Amboise (aval)	Saint-Valery-sur-Somme	Station d'épuration	603521	7009218	Mairie de Saint-Valery-sur-Somme
Amboise (Amont)	Estrébœuf	Rue de Saint-Valéry (pont)	602630	7008298	Mairie d'Estrébœuf



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

ARRÊTÉ MODIFICATIF DU 16 JUIL. 2025

**PORTANT AUTORISATION DES ASSOCIATIONS CSLN ET GEMEL À CAPTURER ET À
TRANSPORTER DES CRABES CHINOIS ET DES ÉCREVISSES ALLOCHTONES À DES
FINS SCIENTIFIQUES EN SEINE-MARITIME**

Service Transitions, Ressources et Milieux

Affaire suivie par : Bureau de la Nature, de la Biodiversité et de la Stratégie Foncière
Mél : ddtm-strm-bnbsf@seine-maritime.gouv.fr

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Chevalier de la légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L 436-9, R. 432- 5 à R. 432-11 ;
- Vu le décret n° 97-787 du 31 juillet 1997 modifiant les dispositions relatives au contrôle des peuplements piscicoles ;
- Vu l'arrêté du 2 février 1989 portant dérogation aux prescriptions des articles 11 et 16 du décret du 14 novembre 1998 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 11 janvier 2023 nommant M. Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-023 du 31 mars 2025 portant délégation de signature à M. Laurent TESSIER, directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, en matière d'activités ;
- Vu l'arrêté préfectoral permanent du 24 décembre 2024 portant réglementation de la pêche en eau douce dans le département de la Seine-Maritime ;
- Vu la décision n° 25-043 du 27 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'activités ;
- Vu la demande présentée par l'association GEMEL ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 portant autorisation des associations CSLN et GEMEL à capturer et à transporter des crabes chinois et des écrevisses allochtones à des fins scientifiques en Seine-Maritime jusqu'en octobre 2026 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2024 portant autorisation des associations CSLN et GEMEL à capturer et à transporter des crabes chinois et des écrevisses allochtones à des fins scientifiques en Seine-Maritime jusqu'en octobre 2026 ;

ARRÊTE

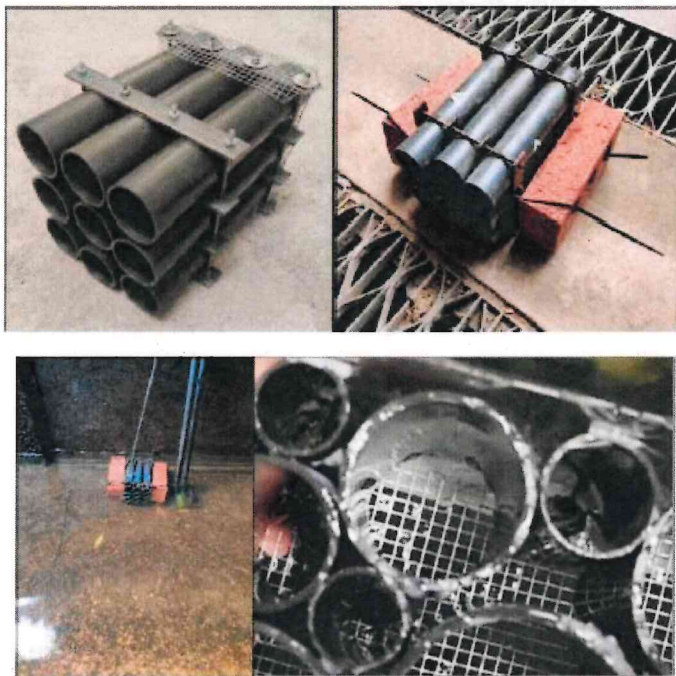
Article 1 : L'article 5 relatif à la période de validité de l'autorisation de l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 précité est modifié ainsi qu'il suit :

L'autorisation est valable du 1er septembre 2025 au 15 décembre 2027. Les suivis seront réalisés de la façon suivante :

- début septembre à fin novembre 2025
- début avril à fin juillet 2026
- début septembre à fin novembre 2026
- début avril à fin juillet 2027
- début septembre à fin novembre 2027

Article 2 : L'article 6 relatif aux moyens et mode de capture de l'arrêté préfectoral sus-visé est modifié comme suit :

le nouveau protocole de pêche prévoit l'utilisation d'un piège à condo. Celui-ci se compose de :



- Tubes en PVC de 25 cm de long de 50 mm ou 100 mm de diamètre, disposés dans un carré de 3 tubes par 3.
- Une extrémité de la matrice en PVC recouverte d'une fine maille (2 mm) afin d'éviter que les spécimens ne tombent lors de la récupération.
- Une couverture en maille (10 mm) entoure également le piège afin de renforcer la structure et l'habitat.
- L'extrémité ouverte de la matrice est attachée à la surface par une corde et un flotteur ou simplement rattachée par une chaîne à un support sur la berge.
- L'ensemble du condo est lesté d'un poids de quelques kilos (briques ou pavés), en fonction des conditions environnementales.

Le poids est fixé à l'un des côtés pour s'assurer que le condo se déploie horizontalement lorsqu'il atteint le substrat cible.

Deux pièges à condo seront mis en place par site (un piège avec du tube de diamètre 50 mm pour accueillir les crabes juvéniles et un piège avec du tube de 100 mm de diamètre pour accueillir les crabes adultes ; les plus gros spécimens atteignant 8/9 cm).

Les pièges seront attachés à des piquets, arbres ou structures rigides grâce à des chaînes et cadenas pour éviter le vol.

Ce type de piège est sélectif (pas de captures de poissons et si un poisson rentre, il en ressort seul et facilement) et ne nécessite pas d'appât ; les crabes/écrevisses y viennent pour trouver un refuge/abri.

Clancy



Projet CLANCY (crabe chinois)
Prélèvements scientifiques en cours
Merci de ne pas toucher à l'installation
Contact: contact@gemel.org
Tel: 03-22-26-85-25



Un affichage pourra, en fonction de la demande du propriétaire, être mis en place. De même, les pièges seront identifiés avec les coordonnées du GEMEL et le nom et logos du projet. Les pièges seront posés en journée.

Article 3 :

Les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, le directeur départemental des territoires et de la mer, le commandant du groupement de gendarmerie, le responsable départemental de l'office français de la biodiversité, le président de la fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et tous les agents ayant compétence en matière de police de la pêche, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par subdélégation,

Le Responsable du Service
Transitions, Ressources et Milieux


Alexandre HERMENT

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

